

MONSIEUR LE MAIRE

D-2014/498 Débat d'orientation culturelle.

Monsieur Fabien ROBERT, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La culture occupe une place remarquable en France au sein des politiques publiques parce qu'elle se trouve au carrefour des **développements économique, social, éducatif et citoyen**. Elle est un ingrédient indispensable à l'épanouissement de chaque bordelaise et de chaque bordelais au même titre que d'autres besoins vitaux. Elle participe à l'émergence d'une identité territoriale et du sentiment d'appartenance qui en découle.

Le développement de **nouvelles formes d'accès à la culture** (particulièrement par le biais des écrans) et l'émergence de **nouvelles formes artistiques** nous invitent à nous interroger collectivement sur les moyens dont nous disposons pour accompagner les acteurs culturels. L'un des objectifs de la politique culturelle est de faire en sorte que chacun puisse profiter pleinement (de manière quasi-quotidienne et au plus près de chez soi) d'**une offre toujours plus riche et créative**.

La culture participe également pleinement à **la création de richesse, à l'attractivité économique et au rayonnement international d'un territoire**. Il suffit pour s'en convaincre d'observer la compétition que se livrent les métropoles européennes dans lesquelles la question culturelle se voit assigner un rôle de tout premier plan. Il convient ici de rappeler que l'économie de la culture a généré, en France, en 2011, un apport à l'économie nationale de près de 105 milliards d'euros, ce qui représente près de 3,5% du PIB et près de 700 000 emplois.

Par ailleurs, le rôle éducatif de la culture est majeur. Elle est un formidable outil pour transmettre la connaissance, **démocratiser le savoir** et permettre l'ouverture au monde. Elle participe ainsi pleinement à **l'égalité des chances**.

Pour autant, les graves crises que la France et le monde traversent depuis quelques années nous obligent à repenser non seulement le devenir de la politique culturelle telle que nous la connaissons, mais aussi à **redéfinir quelles sont les priorités** et les nouvelles exigences que nous allons devoir **co-construire tous ensemble**. Bordeaux est aujourd'hui une des villes identifiées comme remarquable du point de vue de son offre et de sa politique culturelle (entre la deuxième et la troisième place en France en fonction des classements : *L'Express*, *Le Journal des Arts*...). Elle entend le rester.

Dès lors, nous devons collectivement et en dépit des menaces qui pèsent sur nos budgets et des incertitudes qui atteignent le moral des français, travailler à la transformation de notre politique culturelle pour qu'elle réponde mieux encore aux attentes de nos concitoyens, pour qu'elle rayonne davantage et qu'elle suscite **l'envie et le désir** pour des milliers de touristes et pour ceux qui choisiront de venir vivre à Bordeaux.

La tâche est immense. Pour relever ce défi, **la Ville de Bordeaux souhaite se doter d'un Document d'Orientation Culturelle (DOC)** capable de projeter la Ville de Bordeaux à l'aune de ces nouveaux défis.

Le DOC est un document de référence qui vise 3 objectifs :

- **afficher des priorités** qui permettront de définir et d'affirmer plus lisiblement les contours de notre politique ;
- **faire que notre politique culturelle irrigue encore davantage chacune des politiques publiques** qui participent à la construction de la ville de demain ;
- **promouvoir et rendre visibles les actions portées par la Ville** pour susciter l'adhésion du plus grand nombre.

Le DOC ne sera pas une finalité mais **une feuille de route perpétuellement réinterrogée** par de nouvelles contributions dans un contexte extrêmement mouvant. Sa mise en œuvre sera organisée dans le temps.

En amont de l'édition de ce Document, et afin de contribuer à sa constitution, **le Conseil Municipal est saisi d'un débat d'orientation culturelle** destiné à dresser un état des lieux sur lequel Bordeaux peut s'appuyer (I/ Les fondations) pour faire face aux bouleversements sans précédent que connaît son environnement (II/ Crises et mutations). C'est à partir de cette analyse partagée qu'il est proposé d'échanger sur les orientations et perspectives du mandat (III/ Vers un document d'orientation culturelle).

I/ Les fondations

Le rôle de la Ville est avant tout de créer les conditions du dynamisme culturel. En mettant des moyens au service de tous les acteurs culturels et en favorisant les synergies entre les initiatives et entre les territoires, elle a favorisé l'émergence d'un réseau de coopération sans lequel aucune politique structurante n'est possible.

A/ Deux piliers : connaissance et expertise

1/ Une fine connaissance du territoire

Le **Plan d'Aménagement Culturel Territorial**, dont une présentation synthétique est disponible dans « *Bordeaux Culture, une nouvelle géographie humaine* » (téléchargeable sur bordeaux.fr) est un travail de recherche mené par l'Institut de Démographie de Bordeaux IV en 2011. Il a permis d'**objectiver les forces et faiblesses artistiques et culturelles** et de mieux connaître les publics sur des territoires concentriques allant de l'agglomération (au sens INSEE), premier échelon de circulation des publics, jusqu'à l'échelle nationale et internationale. En effet, si une très grande partie de l'offre culturelle est concentrée sur la ville centre, **les pratiques s'inscrivent dans un territoire métropolitain** avec des logiques de flux différentes selon les champs artistiques. Par ailleurs, les axes de collaboration qu'ils soient nationaux ou internationaux sont créateurs de dynamisme et génèrent de nouveaux flux.

2/ S'entourer d'experts

La culture répond à des logiques propres, elle doit donc s'appuyer sur une ingénierie reconnue. **Ce professionnalisme est posé à Bordeaux comme un préalable aux projets culturels.** La mise en place d'un comité de sélection pour le Fonds d'aide à la création réunissant les grands opérateurs du territoire métropolitain et présidé par *José Manuel Goncalves, Directeur du 104 à Paris*, en est un exemple. La structuration et la professionnalisation des services (une équipe de professionnels dans chaque champ artistique au sein de la Direction Générale des Affaires Culturelles), mais également l'appui sur un réseau d'experts locaux (comme l'illustrent le comité d'écoute de la *Fête de la musique* ou encore les sélections professionnelles pour le *Tremplin musical inter-quartiers*) participent de cette même démarche.

B/ Les orientations premières

1/ Une dynamique partenariale au quotidien

La politique culturelle bordelaise tire sa force du **travail en réseau des établissements municipaux mais également de celui qui est mené avec les acteurs du territoire, privés ou publics et les collectivités partenaires.**

La réussite des partenariats structurés (opérations groupées à l'international comme par exemple les expositions organisées dans le cadre du jumelage avec Los Angeles, politique des publics partagée...) repose sur une organisation qui, pour autant, **respecte l'identité de chacun des acteurs.**

Chaque partenaire est appréhendé pragmatiquement et sans clivage institutionnel. Ainsi, **les opérateurs non municipaux participent aux actions de promotions organisées par la Ville :** *Journées Européennes du patrimoine*, voyages de presse etc. Tous les musées du territoire (le Musée des douanes, le Musée d'ethnographie ou le Musée des compagnons du devoir qui ne sont pas municipaux), sont partie prenante de la *Nuit des Musées* identifiée par le Ministère de la culture comme une des plus dynamiques en France. Autre exemple, *Arc en Rêve*, centre d'architecture au rayonnement international reconnu, participe actuellement à la rétrospective sur Andrea Branzi proposée par le *Musée des Arts décoratifs et du Design*. En mettant à disposition des moyens (des lieux de travail tels un pôle BD, littérature et patrimoine rue du Professeur Demons, un Pôle Image au 79 rue Bourbon, des aides aux projets avec l'enveloppe d'aide à la création, des lieux de diffusion tels que l'espace Saint Rémi, la cour Mably, la Halle des Chartrons, le marché de Lorme...) et en favorisant les synergies entre les initiatives du territoire mais également entre le territoire et les acteurs extra-territoriaux (résidence d'accueil d'artistes internationaux, soutien à la mobilité des acteurs bordelais, co-production avec des musées étrangers, etc.), **la Ville fabrique un réseau de coopération qui permet à chaque entité de bénéficier d'une nouvelle dynamique et d'une plus forte visibilité.**

2/ De nombreux leviers démultiplicateurs

Un socle dynamique

L'inscription de *Bordeaux, Port de la Lune* au patrimoine mondial de l'UNESCO permet la reconnaissance de l'intégration du patrimoine au projet urbain. Reconnue au plan international et national, **la politique patrimoniale de Bordeaux s'appuie sur la connaissance et la mise en valeur, grâce aux grands chantiers d'intérêt patrimonial qui font aujourd'hui l'attractivité de Bordeaux** (financement annuel moyen de 1,5 M€) **et se traduit par une politique d'animation du patrimoine renforcée** par la création de *Bordeaux Patrimoine Mondial* (40 000 entrées depuis son ouverture, à l'été 2014).

La structuration du secteur artistique fortement soutenue.

Avec un secteur culturel très riche mais sur lequel pèsent des contraintes fortes, l'action de la Ville sur le dernier mandat a consisté à **accompagner prioritairement (en expertise et financement) les projets**, notamment émergents, qui s'inscrivaient dans une logique de démultiplication et de réseaux. Ainsi le *festival Relâche*, soutenu dès 2010 au titre de l'aide à la création, a pu monter en puissance, drainer des partenariats publics complémentaires et structurer une offre incontournable en matière de musiques actuelles. Le *Festival Chahuts* a connu la même logique à partir de 2008.

Le soutien au développement du secteur artistique passe par un accompagnement à chaque étape de création, depuis la **conception** (résidences, lieux de travail) jusqu'à la **création** proprement dite (soutien financier, juridique, administratif, accompagnement professionnel) et la **diffusion** (lieux, aide à l'international, grands événements, communication). Toutes ces étapes bénéficient d'attentions et de travail pour améliorer des situations souvent fragiles et permettre aux structures d'effectuer des mutations, comme l'illustre, par exemple, le renouveau de *l'Escale du Livre* suite à un audit artistique commandé par la Ville en 2009.

La Ville a augmenté son offre de soutien aux acteurs culturels, toujours dans une logique soit de **pépinière**, soit de **démultiplicateur**. Ainsi, plusieurs lieux de résidences artistiques ont pu

émerger, autour des écritures (*rue du Professeur Demons*), de la photographie (*rue Bourbon*), ou de projets curatoriaux en arts plastiques (*1, rue des étables, Espace 29...*).

Ont été aussi développés **des lieux d'accueil** et notamment *deux appartements mis à disposition des associations culturelles de la Ville (530 jours d'occupation en 2013 au bénéfice de 40 structures)* pour accueillir artistes et équipes de production. Des lieux de création et de formation ont également été mis à disposition : *nouvelles salles de danse du Conservatoire rue Fieffé, site de la Citram et, demain, des magasins Sud de Bastide Niel au bénéfice de la Fabrique Pola...*

Un soutien accru à la création.

Le soutien au projet permet d'identifier les acteurs culturels émergents. Au cours de ces cinq dernières années, un effort constant a été réalisé en la matière. **L'enveloppe consacrée à l'aide à la création est ainsi passée de 150 à 500 000 € en 2014.** Ce soutien vient en complément de celui apporté par les établissements culturels (*accueil d'artistes au Capc, opérations d'actions culturelles accueillies et financées à hauteur de 100 000 € par an par les bibliothèques ou bien encore l'Opéra National de Bordeaux Aquitaine et le Musée d'Aquitaine qui travaillent avec de nombreux acteurs culturels du territoire*).

Un appui au rayonnement international.

Le développement à l'international est un élément essentiel de la dynamique culturelle et de la vitalité d'une ville. Les métropoles possèdent aujourd'hui des armes pour rivaliser avec les grandes capitales car elles sont capables d'attirer les artistes et de faire des propositions audacieuses. C'est dans ce cadre que **la Ville de Bordeaux a mis en place une politique dynamique à l'international** (en privilégiant le réseau des villes jumelles) ayant notamment pour objectifs de **développer des passerelles artistiques et de créer des liens structurants.**

La Ville de Bordeaux et les institutions qu'elle soutient participent par ailleurs à **de nombreux réseaux actifs à l'étranger** : *Eurocités, NXTSTP* dont le TnBA est membre (chaque année plusieurs productions issues de ce réseau sont présentées), le *French Regional American Museum Exchange* dont les musées bordelais sont membres (une fédération de 26 musées de France et d'Amérique du Nord qui promeut les échanges culturels ; c'est par exemple dans ce cadre qu'est présentée *l'exposition Road Trip au Musée des Beaux-arts*)...

Par ailleurs, des outils et moyens sont proposés aux acteurs culturels bordelais pour développer leurs projets à l'international :

- **une convention entre la Ville de Bordeaux et l'Institut Français**, financée à parité pour un montant total annuel de 70 000 € soutient à l'international les artistes ou des projets développés par des associations bordelaises.
- **la Ville participe aux saisons et années croisées de l'Institut Français** mettant en avant telle ou telle destination (par exemple *l'exposition Li chevalier à la Base Sous marine* sous le label du *50^e anniversaire des relations diplomatiques France Chine*).
- **des plans d'action cosignés entre les villes** établissent une feuille de route culturelle (en matière de musiques actuelles par exemple, avec *Wuhan, Québec ou Saint Pétersbourg grâce à la Rock School Barbey*)
- **les célébrations d'anniversaires de jumelage** ont renforcé les liens existant avec nos villes jumelles : *50^e anniversaire Bordeaux Québec (2012), 30^e anniversaire Bordeaux Fukuoka (2012), 20^e anniversaire Bordeaux Saint Pétersbourg (2012)*...
- **la Ville développe des résidences d'artistes.** A cet effet, un programme de résidences a été mis en place depuis 2011 avec *Los Angeles*. Il permet d'envoyer chaque année un artiste bordelais à Los Angeles et de recevoir un artiste californien à Bordeaux. Six artistes ont bénéficié de ce dispositif depuis sa création.
- **une bourse Visa pour la création a été mise en place avec l'Institut Français** dans le domaine chorégraphique pour *Bamako* et *Ouagadougou* qui accueillent des compagnies et des artistes de grande qualité.

Le bassin méditerranéen constitue une priorité pour la Ville, des actions particulières ont été menées : résidences d'artistes (Compagnie Garance, Anne Cécile Paredes ...), participation à la Nuit Blanche à Oran, mission d'expertise à Ramallah notamment pour ce qui concerne l'enseignement musical et le Patrimoine... De même des projets structurants ont été mis en place avec les Villes avec lesquelles nous avons un accord de coopération

décentralisée comme par exemple : Engagement féminin (Collaboration OARA/ Carré des Jalles / Ville de Bordeaux) avec Ouagadougou ou Africa light avec MC2A.

Enfin, depuis 2009, les principaux outils de communication incluant affiches, invitations, programmes, sites internet, dossiers de presse des musées et des grandes manifestations culturelles organisées par la Ville de Bordeaux sont disponibles en version bilingue voire trilingue.

Un maillage de lieux au plus près des citoyens.

Les établissements de la Ville participent pleinement à la logique développée précédemment. La Ville a engagé des projets importants afin de démultiplier la capacité d'action de ces derniers :

- **en créant de nouveaux équipements.** Depuis 2006, la liste des équipements sortis de terre est impressionnante : *Auditorium* de Bordeaux, *Bibliothèque Flora Tristan*, salles de danse du Conservatoire, *Bordeaux Patrimoine Mondial*, *Médiathèque Saint-Augustin* relocalisée, nouvelles Archives Municipales. La liste des grands chantiers de réfection menés à bien ne l'est pas moins : requalification de la *Bibliothèque Mériadeck*, mise en valeur du *Marché de Lorme*, rénovation des studios de danse du Ballet de l'Opéra, de l'aile Nord du Musée des Beaux-arts, des salles d'expositions permanentes du Musée d'Aquitaine, de l'accueil du Musée des Arts décoratifs et du Design. La mise en accessibilité handicapés de nombreux équipements (Musée des Arts décoratifs et du Design, Musée des Beaux-arts et Grand Théâtre) a également pu être menée à bien.

- **en allant à la rencontre des publics hors les murs.** La capacité de nos établissements à se déployer sur le territoire a été largement confirmée, que ce soit via des collaborations du *Conservatoire* avec les structures de proximité (*Collège Jacques Ellul*, *centre d'animation de la Benauge*) ou des projets de rapprochement et d'adaptation de l'offre aux publics éloignés. Le succès de *Le Muséum chez vous* ou du *Biblio-Sport* en sont des parfaits exemples.

- **en développant l'accès à la connaissance et aux services à distance.** Le développement des sites internet et la présence sur les réseaux sociaux des musées ou plus particulièrement la création du portail des bibliothèques de Bordeaux ont démontré la capacité des établissements à développer sans cesse une offre qui s'adapte aux besoins de nouveaux publics. Le tout dernier site internet créé est celui des *Archives municipales* (<http://archives.bordeaux.fr/>) avec, par exemple, la mise en ligne progressive de l'état civil (760 000 pages couvrant la période de 1541 à 1913) qui va contribuer au rayonnement national et international de la Ville.

C/ Des résultats indiscutables

1/ Une reconnaissance nationale et internationale...

Partie prenante de l'attractivité du territoire, **la visibilité de la politique culturelle a fait l'objet d'un renforcement important.** La présence culturelle bordelaise dans les réseaux d'influence professionnels en France et à l'international, ainsi que dans les médias, s'est fortement accrue.

Cela s'est traduit, notamment :

- par l'intérêt croissant des journalistes à l'égard de l'actualité culturelle bordelaise avec des retombées régulières dans les médias (*Le Monde*, *France Culture*, *Télérama*, *Libération*, *Les Inrockuptibles*, *Beaux-Arts Magazine*, *Journal des Arts*, *la Scène*, *El Pais*, *The Guardian*, *International New York Times*, *Suddentsche Zeitung*, *Corriere della Sera*...) et la visibilité des événements dans la presse internationale. Au total, depuis 2008, près de **500 journalistes nationaux et internationaux ont fait le déplacement à Bordeaux.**

- **une fréquentation croissante** témoignant de la qualité de ses propositions artistiques telles qu'*Evento*, *Novart*, *Agora*, les *expositions temporaires des établissements culturels* (*Au temps des gaulois avec 46 000 entrées*, *Markus Schinwald avec 35 000 entrées*, *Amos Gitai en 2009 à la Base Sous-Marine*, *Insiders en 2009 au Capc et, en ce moment, la rétrospective*

2/ ... au bénéfice des artistes.

Les méthodes mises en place au profit des forces artistiques du territoire ont permis de donner une lisibilité d'ensemble tout en renforçant chacune des entités. Ainsi, **les établissements concourent grandement à l'émergence des artistes indépendants** et à nourrir les événements culturels, comme ils sont également un maillon indispensable en formation, recherche, etc.... Parallèlement, **les artistes sont des porteurs de projets qui participent au rayonnement du territoire mais également des établissements**. Par les collaborations diverses, **artistes et institutions alimentent un cercle vertueux** qui contribue au succès d'une politique culturelle. Ainsi le *collectif Os'o*, issu de *l'Ecole Supérieure de Théâtre Bordeaux Aquitaine*, bénéficie désormais de l'accompagnement du réseau de théâtres du territoire, comme *le plasticien Jonathan*, présenté comme jeune artiste au *Capc*, est désormais repéré nationalement.

3/ Quelques chiffres

2 millions de personnes fréquentent annuellement lieux ou manifestations culturelles
1.5 millions de personnes (+ 54% depuis 2005) visitent musées, bibliothèques et lieux d'exposition municipaux (dont 32% de moins de 18 ans)
300 manifestations culturelles par an
53 sites, monuments et musées bordelais ouverts à la visite

Patrimoine

1 810 hectares inscrits sur la liste du Patrimoine mondial dont 147 sont secteur sauvegardé
374 immeubles protégés monuments historiques (2^e ville après Paris) dont 44 propriétés de la Ville
130 000 visiteurs aux *Journées Européennes du Patrimoine*

Arts visuels, Musées

- 11 musées dont 7 municipaux
- 15 lieux d'expositions dont 6 municipaux
- 10 galeries d'art contemporain et 30 lieux de diffusion d'art contemporain
- 6 lieux de fabrication artistique et 2 lieux de diffusion de l'architecture

Arts de la scène, cinéma

- 30 compagnies de danse
- 70 compagnies de théâtre dont 5 conventionnées
- 10 théâtres comprenant 18 scènes dont 1 Centre Dramatique National
- 120 000 spectateurs par an dans les 4 théâtres de la ville les plus fréquentés
- 1 Opéra National (orchestre symphonique, ballet et chœur)
- 4 salles de musique dans l'aire urbaine bénéficiant du label « SMAC d'agglomération » (4 salles dans l'aire urbaine, regroupées au sein de la « SMAC d'Agglomération »), 3 salles de musiques actuelles indépendantes de plus de 200 places.
- 4 cinémas dont 1 cinéma d'Art et d'essai, 52 écrans, 2,4 millions de spectateurs par an.

Littérature et médias culturels

11 bibliothèques municipales dont, Mériadeck (2^e de France) ; 1,1 millions de documents, 700 000 visiteurs/ an
34 librairies, 37 labels aquitains regroupés au sein de la FEPPIA

Pratiques et formations artistiques

1 Conservatoire à Rayonnement Régional, Conservatoire Jacques Thibaud (2 000 élèves)
1 Ecole d'Enseignement Supérieur d'Art (400 élèves)
1 Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et du paysage
1 Ecole Supérieure de Théâtre de Bordeaux en Aquitaine
1 pôle d'Enseignement Supérieur Musique et Danse
20 ateliers d'arts plastiques dévolus aux pratiques amateurs
22 structures d'enseignement musique et chant

Les services municipaux de la culture

87 millions d'euros soit 305 € par habitant
22 millions d'euros de subventions annuelles attribuées au secteur culturel
1 300 agents (700 en régie directe, 600 pour l'Opéra et l'École Supérieure des Beaux-Arts)
1 théâtre dévolu au TnBA comprenant une jauge de 1 450 places
1 théâtre XVIII^e classé Monument Historique, dévolu à l'Opéra (1100 places)
1 Auditorium de 1440 places dévolu à l'Orchestre National de Bordeaux Aquitaine
7 lieux de résidence artistique, 1 incubateur de galeries
20 édifices affectés au culte en gestion directe
2 420 000 pièces dans les collections municipales
11 km linéaires d'archives (3^e fonds le plus important d'archives communales en France)

* * *

Forte de ses acquis, d'une méthode et de résultats probants, la Ville de Bordeaux est en mesure de relever les défis qui se présentent et qui sont d'une taille jamais observée depuis que se sont construites les politiques culturelles en France. Héritières de Malraux, ces dernières n'apparaissent plus en mesure de faire face, en l'état, à des enjeux nouveaux et doivent être réinventées.

Confrontées à ce changement de paradigme, les villes et métropoles ont un rôle de premier plan à jouer et n'ont pas d'autre choix que d'évoluer. Aussi, la Ville de Bordeaux doit-elle, pour aider le secteur culturel à faire face aux bouleversements actuels, définir de nouvelles priorités.

II/ Crises et mutations : notre horizon

Il n'est pas exagéré d'évoquer un changement de paradigme pour qualifier l'effort à fournir par les Villes et les Métropoles qui s'attachent à défendre une exigence de qualité, de diversité culturelles et d'accès au plus grand nombre. Peut-être plus que toute autre politique publique, la culture connaît en effet des crises et des mutations qui s'agrègent et se renforcent mutuellement.

A/ Crise financière : l'argent public rare

La crise financière qui touche la politique culturelle est de plusieurs ordres. Elle est tout d'abord celle des financements publics et en premier lieu le repli de l'État au travers de la **baisse de la Dotation Générale de Décentralisation (pour mémoire 66 millions de dotations en moins pour la Ville d'ici 2017)**. Mais la politique culturelle a la particularité d'être, depuis la création du Ministère de la culture en 1959, une politique partenariale. **Le repli de l'État se traduit donc également par une baisse de financements voire un abandon de certains projets subventionnés jusqu'alors**. Ce défaut de financement est accentué par le repli progressif –ou brutal– des collectivités publiques partenaires (Département et Région) sur leurs compétences obligatoires. Ce mouvement se traduit par un accroissement des structures culturelles en grandes difficultés immédiates et qui entrent, quand elles le peuvent encore, dans une logique de survie. Si ces dernières années la Ville de Bordeaux a pu sauver quelques situations créées par des désengagements publics (notamment s'agissant de la situation du réseau des théâtres bordelais : *Manufacture, Pont Tournant...*), **la réforme des dotations d'État ne lui permet plus de se substituer à ses anciens partenaires**.

A cette crise de financement public majeure viennent s'ajouter les difficultés que traverse aujourd'hui le monde économique : **la part du mécénat culturel dans le mécénat global décroît chaque année.**

Enfin, le secteur culturel, depuis les années 80, s'est développé en s'appuyant fortement sur des dispositifs d'emplois subventionnés par l'État. La disparition de ses aides vient frapper de plein fouet des structures déjà fortement fragilisées et inquiètes de la **crise récurrente de l'intermittence.**

B/ Mutation culturelle : une transformation des usages et des modèles

La montée en puissance des NTIC oblige à prendre acte de l'émergence « d'une culture plus participative ». **Les possibilités offertes en matière de production de contenus numériques dopent les pratiques individuelles**, particulièrement en matière d'image et de son. Parallèlement, *le jeu vidéo* a pris une place prépondérante qui concerne plus de 60% des 25-35 ans et qui illustre une forme de pratique culturelle individuelle sur écrans.

Le téléchargement illégal, souvent montré du doigt comme un fléau, est le symbole d'un accès plus libre aux contenus culturels. **Tout se passe comme si, en apparence du moins, les barrières à la production de contenus artistiques s'effaçaient, ainsi que la valeur attribuée à ces contenus.**

Ces nouveaux usages, bien que sources d'innovation (notamment par un mode d'accès au public qui est décuplé pour les artistes émergents) portent également en germe **un risque de nivellement par le bas des productions culturelles.** Un public qui, contrairement à ce qu'on entend parfois, ne serait donc pas uniquement en situation de « profiter » de façon plus ou moins légale des soubresauts du système, mais aurait finalement peut-être autant à perdre que les artistes et les industriels eux-mêmes, en raison de l'appauvrissement potentiel de l'offre.

Par ailleurs, l'émergence de nouveaux **modèles d'action culturelle transversaux et collaboratifs**, axés notamment sur le numérique et l'espace public, viennent perturber des politiques publiques encore trop cloisonnées. La fertilisation croisée des projets est un enjeu majeur des vingt prochaines années. La Ville de Bordeaux peut jouer un rôle majeur en encourageant **le croisement des disciplines artistiques.**

Enfin, **la culture n'échappe pas au mouvement « basses technologies » (*low-tech*)**, par opposition à « hautes technologies » (*high-tech*), c'est-à-dire l'utilisation de techniques apparemment simples, économiques et populaires qui font particulièrement appel au recyclage et à l'économie circulaire. La revendication de ces nouveaux usages témoigne de la volonté de s'opposer aux modes technologiques considérées comme déraisonnables écologiquement. Le « faites le vous-même » (*do it yourself*) assume **un moindre besoin financier pour un meilleur épanouissement humain.** L'envie toujours plus forte des publics de participer à la réalisation d'œuvres collectives, le développement du street art, de la récupération pour créer, à l'image des projets développés par l'association *Sew&Laine* autour du textile et les refuges périurbains, de *Zebra 3* ou du *Bruit du Frigo*, sont autant d'exemples qui témoignent du caractère nouveau mais durable de ce mouvement.

C/ Une réforme territoriale qui rebat les cartes et inquiète

Au-delà des problématiques financières, **c'est toute la configuration du dialogue partenarial qui sous-tendait la construction de la politique culturelle des territoires qui se trouve bouleversée.** Or, la politique culturelle française s'est structurée à partir d'une présence de l'État garante d'un aménagement du territoire et d'un dialogue partenarial inter-collectivités. Par ailleurs, la loi MATPAM (Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles), si elle ne répond pas au besoin de transformation des politiques culturelles

locales en se limitant à proposer un transfert des équipements « d'intérêt métropolitain », offre l'opportunité de réfléchir à **un modèle de gouvernance sur un territoire pertinent : la Métropole.**

Le projet de loi **NOTR** (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) propose quant à lui de maintenir une clause de compétence générale en matière culturelle, mais **les réalités financières poussent la plupart des collectivités à se replier sur leurs compétences obligatoires.**

Ce bouleversement institutionnel nous amène :

- à **une responsabilité municipale encore plus importante en matière de politique culturelle** tout en interrogeant un système :

*Quel projet culturel pour les citoyens en ce XXI^e siècle projeter dans ce nouveau cadre ?
Sur quelles bases la coopération culturelle des collectivités territoriales doit-elle désormais se (re)construire ?*

Quelle politique de coopération, avec et entre les territoires, faudra-t-il envisager et notamment comment mieux travailler avec l'ensemble des élus, services et acteurs concernés par ces questions ?

- à **questionner également la façon dont on associe à cette responsabilité collective les acteurs et opérateurs culturels :**

Comment les industries culturelles, l'économie sociale et solidaire, le marché de l'art et les artistes eux-mêmes réinterrogent-ils la place et le rôle des politiques subventionnées ?

Quel partenariat réinventer entre acteurs publics et privés de la culture ?

Comment améliorer la prise en compte des enjeux culturels dans l'ensemble des politiques publiques ?

D/ Une crise sociétale et identitaire

Le contexte social est lui aussi critique. **Chômage atteignant des taux record, illettrisme, montée en puissance des tensions identitaires qui utilisent la Culture comme moyen d'expression...** Beaucoup d'indicateurs sont au rouge entraînant des dérives alarmantes, notamment l'isolement des individus et la montée de tous les extrémismes qui menacent notre démocratie.

Fort heureusement, notre territoire est plutôt mieux préservé que d'autres d'un certain nombre de ces maux. Pour autant, c'est justement dans ces moments de grande déstabilisation que **la culture doit être non plus évoquée mais bien convoquée pour questionner le sens de notre vie collective.** Paradoxe : c'est au moment où elle se doit d'être la plus présente pour nous réconcilier autour de nos valeurs collectives qu'elle se trouve le plus en danger.

* * *

Nous avons un impérieux devoir de rénovation. Il y a urgence à préparer l'avenir en réinterrogeant notre cadre d'intervention pour sauvegarder les fondements de l'offre culturelle bordelaise et développer de nouveaux projets. Pour répondre à ce double objectif, la Ville de Bordeaux fait le choix de se doter d'une feuille de route stratégique : le DOC.

III/ Vers un Document d'Orientation Culturelle (DOC)

Fort de ses atouts et face à ces mutations, Bordeaux et sa Métropole peuvent s'appuyer également sur les **nombreuses et positives transformations en cours** :

- les impacts attendus sur le terreau artistique du **triplement du Fonds d'Aide à la Création, soutien qui sera réaffirmé en 2015** ;
- **l'arrivée d'une dizaine de nouveaux équipements culturels** : *les Archives Municipales (Bastide), le Muséum d'Histoire Naturelle (Jardin Public), la Halle des Douves (Bordeaux Sud), la Bibliothèque de Caudéran, la Salle des Fêtes (Grand Parc), la Maison des Danses (Bordeaux Maritime), le Pôle culturel des magasins sud (La Bastide), la Cité des Civilisations du Vin (Bordeaux Maritime), le Musée de la Marine (projet privé, Bordeaux Maritime), la MECA (portée par la Région, Bordeaux Sud), la Cité numérique (portée par la Métropole, Bordeaux Sud/Bègles) et la grande salle de spectacles (portée par la Métropole Bordeaux Sud/Floirac). Soit 250 millions d'investissements environ ;*
- **l'augmentation de la population** et l'attractivité accrue du territoire pour les **travailleurs créatifs** ;
- l'émergence de **nouveaux modes collaboratifs de participation et de diffusion**.

Ces perspectives permettent **une ouverture plus forte sur les quartiers** (en lien avec le projet urbain), le **renforcement des singularités artistiques bordelaises** (rock, musique baroque, arts graphiques, manifestations autour des arts de la parole, festival des formes courtes...), l'élargissement à des disciplines nouvelles ou encore trop peu présentes (le street art ou la danse contemporaine par exemple avec la Maison des Danses).

Bordeaux doit s'appuyer sur les fondements dont elle dispose (connaissance du territoire, expertise et ingénierie, outils existants à disposition des acteurs culturels et pratiques du partenariat) pour **initier des collaborations nouvelles qui s'inscrivent dans une logique de solidarité territoriale**.

A/ La méthode : ENSEMBLE

1/ Refonder notre dialogue avec les acteurs pour bâtir une politique culturelle partagée et concertée

Qu'attendre de la ville de Bordeaux ?

Le DOC doit permettre de réinterroger le rôle de la Ville.

La cité créative de demain sera d'abord une ville collaborative, cognitive, qui décroïsonne, dans un monde lui-même connecté en permanence. Dans ce contexte, la Ville se doit d'être **un catalyseur attentif au bouillonnement créatif**. En plus du développement de lieux et d'équipements culturels, il revient en effet à la Ville la responsabilité de reconnaître les initiatives nouvelles et de soutenir les talents en prenant parfois des risques.

Concertation et contractualisation.

Le futur **Document d'Orientation Culturelle de la Ville de Bordeaux** intègre les nombreuses réflexions sur la politique culturelle bordelaise qui ont associé des milliers d'habitants, d'acteurs culturels et de chercheurs ces dernières années : le dossier de candidature à la capitale européenne de la culture en 2013, *Bordeaux Culture, une nouvelle géographie humaine*, le Livre Blanc du CODES, les évaluations *d'Evento 1 et 2*, En Quête-Enquête... et les éléments qui ressortiront du débat d'orientation culturelle d'octobre 2014.

La mise en œuvre du DOC ne peut se faire sans le monde culturel. Aussi, un **Conseil Consultatif des Acteurs Culturels** sera créé. Présidé par le Maire et composé de 40 membres (artistes, opérateurs publics, associations et entreprises culturelles), il se réunira 3 fois par an en formation plénière. Il a pour objectifs :

- de suivre la mise en œuvre du DOC,
- de procéder à son actualisation et à son évaluation chaque année,
- d'être une instance de dialogue avec les acteurs culturels afin de les associer à la politique municipale.

Chaque année, il pourra organiser des réunions thématiques de concertation par champ disciplinaire.

Il dialoguera avec le *Forum Bordelais des Initiatives* (qui prend la suite du CODES), instances de réflexion et de prospective de la Ville de Bordeaux.

Le Conseil Municipal participe à l'évolution du DOC grâce à l'instauration d'un débat d'orientation culturelle annuel.

Enfin, **la Ville de Bordeaux proposera des débats à l'attention des artistes et du grand public qui viendront questionner la politique culturelle et explorer de nouvelles manières de faire ensemble.**

Les nouvelles orientations stratégiques du DOC seront traduites en **objectifs opérationnels** (assortis d'**indicateurs de suivi** ouverts sur les notions de bien-être et de partage et définis en concertation avec les acteurs) au regard des moyens disponibles. Des **conventions triennales d'objectifs et de moyens** avec les acteurs culturels de la ville seront systématisées.

Encourager les partenariats et les mutualisations.

Le besoin d'expression artistique est immense alors que les ressources financières et matérielles se raréfient. Pour faire face à cet effet de ciseau, il faut **inventer de nouvelles manières de faire ensemble dont partenariat et mutualisation seront les maîtres-mots.**

Plus prosaïquement, le temps où chaque entité pouvait disposer seule de son lieu, de son budget, de son personnel, de son matériel est, crise des financements oblige, révolu. L'heure est aux **mutualisations de ressources** et beaucoup d'acteurs ont anticipé cette évolution (*Collectif Pola, INOX, Chiffon Rit...*). La Ville devra demain continuer de faire preuve de pédagogie auprès des acteurs culturels du territoire pour les inciter à optimiser leurs espaces et à renforcer leurs synergies.

Elle devra aussi réfléchir à de **nouveaux partages de ses propres équipements** (notamment par une mise à disposition sur des plages horaires inutilisées ou lors des vacances scolaires).

2/ Lancer de nouvelles coopérations

La Ville fait le constat qu'elle est peu à peu en train de se retrouver seule à la table des partenaires pour accompagner des projets culturels. Or, la fragilisation du secteur, les crises diverses qui le traversent, tout comme l'exigence d'une gouvernance culturelle territoriale doit l'amener à revoir les logiques partenariales avec ses homologues dans **une logique plus horizontale que verticale**, que ce soit sur la question de la coopération territoriale (avec ses partenaires communaux, régionaux ou internationaux) ou sur la question de la transversalité entre politiques publiques (social, socio-culturel, éducatif, économique etc...).

En coopération bilatérale.

La **coopération avec une ville aussi emblématique que Los Angeles** a permis la réalisation de trois grandes expositions cet été : au Capc, au Musée d'Aquitaine et au Musée des Beaux-arts (50 000 visiteurs au 1^{er} octobre). Cette coopération a également été relayée par des manifestations comme le *FIFIB* ou *Echo à venir*. La contrepartie de l'échange n'est peut-être pas toujours visible pour les bordelais, mais quand nos chefs d'œuvres comme *La Grèce sur les ruines de Missolonghi* se trouvent exposés dans un musée prestigieux de Los Angeles, c'est le rayonnement de Bordeaux qui se trouve fortement conforté dans un territoire très dynamique avec, en cascade, des conséquences plus discrètes mais très importantes pour l'économie de la culture (résidence d'artistes bordelais en Californie, échanges de co-productions à venir, etc...).

Dans un autre registre, les exportations des modèles « *Nuit de la création* » du *Conservatoire Jacques Thibaud* ou de la *Rock School* à Québec participent de l'enrichissement mutuel des territoires comme le fait l'essaimage de la *Fête du Vin* à Hong-Kong, à Bruxelles ou à Québec.

Dans un périmètre Aquitain, l'évolution du statut de *l'Ecole d'Art Cote Basque Adour* doit la rapprocher de celle de Bordeaux, ou bien encore, dans un périmètre plus proche, les échanges en ingénierie et en appui technique entre communes, comme Bordeaux a pu le faire lors du dernier *Festival Les Odyssées (Ambès)*, ou pour faciliter la *retransmission en direct de La Bohème à Saint-Médard-en-Jalles* peuvent illustrer **une nouvelle forme de solidarité territoriale et intercommunale. Loin d'être une concurrence pour Bordeaux, l'offre culturelle des autres communes constitue un vivier naturel pour de nouveaux partenariats générateurs de dynamique, d'excellence et, peut-être, d'économies. Bordeaux proposera donc des partenariats aux territoires voisins, à l'échelle des projets et dans un intérêt partagé.**

Au profit d'un territoire élargi.

Le PACT (Plan d'Aménagement Culturel Territorial) a mis en évidence l'ancrage des pratiques culturelles dans un bassin de population correspondant aux frontières de la future Métropole (les statistiques de fréquentation des principales structures culturelles de l'agglomération témoignent bien de cette mobilité).

Pour autant, la culture contribue fortement à la construction de l'identité des communes et donc au sentiment d'appartenance, au « bien-vivre ensemble » de leurs habitants. **C'est la raison pour laquelle il n'est pas envisagé que la culture devienne l'apanage exclusif de la Métropole.**

Le cadre offert par la Métropole doit nous amener à repenser le contour de notre cadre d'intervention autour de 3 scénarios : **transferts, mutualisations ou mises en réseau** à une échelle pertinente. **La Ville proposera le transfert d'équipements culturels d'intérêt métropolitain, en accord avec le « schéma directeur des équipements sportifs, culturels et de loisir d'intérêt métropolitain » et en fonction des critères retenus** (établissements structurants, ancrage métropolitain, rayonnement national et international).

En parallèle de cette métropolisation, les partenariats intercommunaux doivent être renforcés. Les communes se doivent de développer leurs synergies en créant de véritables « **pôles d'excellence** » (cf. *infra*) pour conforter les forces artistiques et culturelles au bénéfice de l'ensemble du territoire métropolitain. **Bordeaux initiera avec les autres communes, sans velléité hégémonique, des temps de rencontre et de débats entre adjoints à la culture des communes de la future Métropole.**

La bonne interaction à trouver entre ces trois échelles territoriales (métropolitaine, intercommunale et communale) sera l'un des enjeux majeurs de nos politiques culturelles à l'heure de la création de la Métropole.

B. Donner l'envie de Culture à tous

1/ Les quartiers au cœur du projet culturel

Alors que l'offre culturelle est longtemps restée liée aux centres des villes, elle tend aujourd'hui à se développer dans tous les quartiers. Bordeaux n'échappe pas à cette tendance. En quête d'identité et de partage, les quartiers développent désormais d'authentiques événements exigeants et innovants en mêlant professionnels et amateurs : *Chahuts, Grand Parc en Fête, Festival Nomades, Queyries fait son cirque, Les Toqués en Fanfare, La Grand Rue, Le Festival du théâtre en 4...*

Les actions de la *Rock School Barbey* dans les quartiers prioritaires, le projet *Ring*, mené par le *Bruit du Frigo* dans le quartier de la Benaugue (et demain *la réalisation d'un Refuge périurbain à Bordeaux*), les actions gratuites et itinérantes d'*Allez les Filles* sont également autant d'exemples emblématiques de **synergies entre les secteurs culturel et social**. La collaboration entre les services culturels et le *réseau des centres d'animation de l'ACAQB* a également permis de relever des défis importants. La pertinence des réflexions posées dans le cadre du projet social sur l'accès à la culture des publics les plus éloignés, comme le succès de l'organisation de l'offre culturelle au sein des activités péri-éducatives issues de la réforme des rythmes scolaires, ou bien encore **la quarantaine de partenaires culturels**

privés ou publics autour du dispositif de la Carte jeunes sont des exemples parlants de la capacité de notre collectivité à travailler en transversalité pour une efficacité décuplée. De la même manière, **la question patrimoniale est un vecteur de lien social dans les quartiers en cours d'aménagement**. Avec la modification profonde du paysage urbain dans certains quartiers (riches, notamment, d'un important patrimoine XX^e siècle), elle représente souvent le premier lien entre nouveaux et anciens habitants.

Pour autant, et au regard des enjeux posés par le contexte économique et social notamment, **la collaboration entre le secteur culturel et le secteur social doit devenir davantage qu'une pratique, un réflexe**. La cadre de travail posé par le **Pacte de Cohésion Sociale et Territoriale** permettra d'aller beaucoup plus loin et de **porter une attention plus appuyée au secteur qui s'identifie lui-même comme étant à mi-chemin entre le culturel et le social**.

Pour ce faire, deux priorités sont à développer :

- **un maillage culturel encore plus fin à tricoter avec les quartiers** aux cotés des centres d'animation, des Mairies de quartier, des centres sociaux, des bibliothèques de quartier, mais aussi des acteurs culturels de proximité. Pour cela, **la DGAC accompagnera plus fortement les structures culturelles et socio-culturelles de proximité** en lien avec les Mairies de quartier et leur fine connaissance des territoires. (Pour mémoire, *le budget de quartier « Fonds d'Intervention Local » a consacré plus de 700 000 € à des actions culturelles de proximité entre 2008 et 2014*). Les nouveaux établissements qui verront le jour (*Archives municipales* en 2015, *Muséum* en 2017...) seront également chargés de construire une relation repensée avec le quartier.

La Ville va poursuivre le développement de lieux de création et de diffusion dans tous les quartiers et favoriser l'existence de temps culturels et conviviaux dans l'espace public et dans les jardins, par exemple : l'animation du parvis des futures Archives municipales et de la place André Meunier, la scène ouverte de la Maison des Danses, les Vivres de l'Art, les Scènes en ville dans la cour de l'Hôtel de Ville qui ont été un succès, un concert de l'Orchestre d'Harmonie de Bordeaux par quartier et par an, des retransmissions de l'Opéra...

- **une structuration et une valorisation des pratiques amateurs**. Ces dernières relèvent de pratiques, de statut et d'identité très divers. Engagées dans une pratique d'intérêt général (associations) ou dans une dynamique entrepreneuriale (écoles de musique, de danse etc..) elles n'en constituent pas moins une offre de service de proximité pour les citoyens et ont un rôle tout à fait important dans le développement de la citoyenneté. **La Ville accompagnera les pratiques amateurs** (structuration juridique et administrative, mise à disposition de lieux...) **et favorisera des interactions avec les acteurs culturels professionnels**. **La création d'un évènement annuel « porte ouverte des ateliers d'artistes » ou le recensement de l'offre dans un annuaire en ligne sur bordeaux.fr** sont deux exemples d'actions à mettre en place et qui offrent un service lisible aux citoyens.

2/ Adapter l'offre culturelle aux nouvelles temporalités urbaines

Le lancement de la *Carte culture* en 2009 a donné le ton d'une offre culturelle qui s'adapte aux nouvelles pratiques notamment familiales. **La Ville de Bordeaux continuera de renforcer l'accès à l'offre et aux pratiques culturelles (l'un des enjeux du futur PACTE) pour renforcer l'équité culturelle**, notamment à destination des plus fragiles et des publics empêchés, grâce à une politique de développement et de diversification des publics renforcée ainsi qu'avec une adaptation de l'offre aux nouveaux modes de vie urbain. Plusieurs actions seront poursuivies et/ou développées, notamment :

- **une tarification ciblée en constante évolution** (gratuités dans les musées de la Ville pour les plus modestes, tarifs préférentiels pour des publics cibles, gratuité intégrale le premier dimanche de chaque mois...) ;

- **des amplitudes d'ouvertures mieux adaptées** (expérimenter l'ouverture en soirée des musées, ouverture dominicale d'une bibliothèque...) ;

- **poursuivre le développement de la Carte Jeunes** (9 000 bénéficiaires à ce jour) ;

- dans le cadre des **Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS)**, et demain des **Contrats de Ville**, **poursuivre et développer le soutien à la médiation culturelle, aux ateliers de pratiques amateurs et aux évènements de proximité** (en moyenne à Bordeaux sur ces deux dernières

années, le budget consacré à la Culture au sein des CUCS a été de 30% soit 148 750 € en 2014) grâce à une meilleure coordination entre acteurs culturels, sociaux et éducatifs ;

- la **création d'un « Pass musée »** qui donne libre accès à l'ensemble des musées favorisera ainsi la venue de nouveaux publics ;
- améliorer l'accueil par la **création de boutiques et de lieux de convivialité** (après le succès de la boutique du Capc, la prochaine réalisation aura lieu au Musée d'Aquitaine) ;
- **renforcer l'accessibilité des lieux** aux personnes à mobilité réduite ;
- poursuivre et développer de **nouveaux projets pour les publics empêchés** tels que l'exposition hors les murs du Muséum au CHU en 2013, le programme « Culture et Santé » à Bergonié, les actions de la bibliothèque en milieu carcéral...
- inciter à la création d'une première **AMACCA (Association pour le Maintien des Alternatives en matière de Culture et de Création Artistique)** à Bordeaux, véritable dispositif de développement local qui permet aux habitants de s'emparer des politiques culturelles grâce à un modèle économique innovant qui met en avant la contribution et la responsabilité de tous pour faire de la culture un bien commun.

La Ville fera figurer dans toutes les nouvelles conventions d'objectifs et de moyens un volet accessibilité de l'offre aux publics fragiles pour inciter les porteurs de projets à s'engager et **faire de l'équité culturelle une priorité.**

3/ Développer l'art dans l'espace public

La première forme d'art présente dans l'espace public est le patrimoine. Il est donc primordial de renforcer sa préservation et sa mise en valeur. Se retrouver dans l'espace public autour de propositions artistiques et/ou conviviales « non marchandes » est également devenu une nécessité. **Les espaces publics bordelais doivent se montrer encore plus accueillants sans dégrader le cadre de vie des riverains.**

Le dernier *parcours des onze œuvres de Jaume Plensa* a reçu un accueil local et touristique enthousiaste confortant la volonté de la Ville de rendre l'art plus accessible au sein de l'espace public. **La commande d'œuvres d'art pour l'espace public (projet Garonne porté par la CUB, commande privé au sein d'Euratlantique...) sera développée et accompagnée fortement**, de l'initiative à l'implantation, que ce soit en matière d'ingénierie technique ou de médiation. *Le nouveau projet scientifique et culturel du Capc* s'appuie largement sur l'émergence d'un centre de recherche remarquable et unique en France sur la question de l'acquisition et de la préservation des œuvres d'art. Il sera à même de structurer cet accompagnement essentiel vers un maillage d'œuvres d'art cohérent dans l'espace public.

Dans le même esprit, **la politique audiovisuelle menée par l'Opéra de Bordeaux sera encore développée.** Elle a permis de proposer des retransmissions sur grand écran et dans l'espace public ou privé (partenariat *CGR*), en direct ou en différé, donnant ainsi accès à des œuvres remarquables pour des publics qui n'avaient jusque là jamais osé (ou jamais pu) pénétrer dans le *Grand Théâtre*.

L'utilisation de l'espace public pour des moments mêlant convivialité et contenu artistique est une demande de plus en plus prégnante. Elle doit permettre non seulement l'animation de la ville en soirée, le week-end ou pendant l'été, mais aussi la valorisation d'un patrimoine parfois sous-exploité. Elle répond surtout à un objectif de proximité et par là-même de diffusion de certaines propositions artistiques à des publics qui s'interdisent parfois l'accès aux établissements culturels.

L'espace public constitue un formidable terrain de jeu pour nos artistes aussi bien pour ceux qui utilisent la ville comme support (artistes urbains) que ceux qui s'en servent de scène (artistes de rue). **Bordeaux souhaite attirer ceux que l'on appelle désormais les "auteurs d'espace".**

C'est pour cela qu'une attention particulière sera portée aux **cultures urbaines** (street art, hip-hop...) en pleine croissance à Bordeaux. Venues du terrain, les initiatives de plus en plus nombreuses (projet *Le Mur* à Bacalan, l'exposition *Transfert aux Vivres de l'Art*, le *Graph* à la Caserne Niel...) seront accompagnées par la Ville **qui recensera les acteurs et les espaces appropriables, favorisera la naissance d'un temps fort annuel...**

Le patrimoine a également un rôle déterminant à jouer dans l'appropriation des citoyens d'une culture à la fois de proximité et remarquable. **Le succès des Journées Européennes du Patrimoine à Bordeaux (130 000 visiteurs chaque année)** doit nous pousser à aller plus loin dans ce domaine notamment en créant de nouvelles **Balades Urbaines** qui permettent aux bordelais de découvrir le patrimoine de leur quartier.

4/ Apprendre et pratiquer dès le plus jeune âge

L'importance de l'habitus et des pratiques acquises dans l'enfance expliquent, pour une bonne part, le faible impact des politiques de démocratisation lorsqu'elles ne sont pas assorties d'un accompagnement volontariste. Le principe selon lequel la confrontation avec les œuvres d'arts suffirait à obtenir l'adhésion du plus grand nombre a montré ses limites. Pour diversifier les publics et s'adresser aux plus jeunes, **la Ville souhaite développer une politique d'éducation artistique encore plus ambitieuse qui fera tomber les barrières symboliques.**

Elle fera figurer dans toutes les nouvelles conventions d'objectifs et de moyens un volet d'éducation artistique durable pour inciter les porteurs de projets à s'engager. Elle encouragera la programmation de spectacles jeunes publics (notamment pour les adolescents) dans les lieux de diffusion qu'elle soutient.

De nombreux dispositifs d'éducation artistique existent à Bordeaux (*Le labo de la voix à l'Opéra, les Boîtes pédagogiques du Capc, Bordeaux cas d'école aux Archives municipales, les Ateliers monumériques, les actions de la Rock School Barbey, les actions du Glob Théâtre...*), ils vont être renforcés demain par la réforme des rythmes scolaires (pour cette réforme, les établissements culturels de la ville ont construit plus de 50 ateliers différents donnant accès à de nouvelles pratiques et de nouveaux savoirs). **La Ville étudiera l'intégration dans des groupes scolaires d'un espace à vocation culturelle ouvert à l'enseignement artistique pendant et en dehors des horaires d'ouverture de l'école (premier test avec le groupe scolaire BAF n°2).**

La politique innovante de la Ville en matière de numérique (notamment via la mise à disposition des Tableaux Numériques Interactifs dans les écoles, mais également **le développement de tablettes ou d'application smartphone dans les musées et bibliothèques**) viendra renouveler la politique d'éducation artistique **en mettant à disposition les ressources des musées pendant le temps scolaire grâce à des outils numériques.**

L'**atelier pédagogique de Bordeaux Patrimoine Mondial**, ouvert en septembre 2014, offre à tous les petits bordelais un espace de découverte du patrimoine ancien, actuel et futur de notre ville.

Par le biais d'une convention signée avec le Rectorat, et fort de ses liens avec la Ville de Bordeaux, l'Opéra poursuivra ses actions d'éducatives artistiques (la programmation jeune public, le Pass Jeunes Auditorium...) grâce notamment une politique tarifaire ciblée et à l'installation d'un **Pôle de Ressources pour l'Education Artistique et Culturelle (PREAC)** reconnu au niveau national. Ce dernier a vocation à fournir des outils et des ressources (formations, éditions...) pour développer l'éducation artistique et culturelle dans le domaine de l'art lyrique. Le PREAC de l'Opéra de Bordeaux sera ainsi le premier dédié à l'art lyrique en France.

Le caractère précurseur et novateur de la pédagogie du *Conservatoire Jacques Thibaud* qui s'appuie aussi sur une action culturelle ambitieuse (les *Scènes Publiques*) est depuis longtemps salué et explique le succès de cet établissement dont la capacité d'accueil est aujourd'hui atteinte. Le projet de conservatoire numérique (projet d'établissement 2015-2020) permettra d'inclure au cœur du **développement du Conservatoire une ambition de rayonnement hors les murs** devenue indispensable pour toucher de nouveaux publics. **Les partenariats avec les associations de théâtre, de musique et de danse existantes seront également développés en ce sens.**

Créée en 2009 grâce à un partenariat entre le TnBA et le Conservatoire, *l'Ecole Supérieure de Bordeaux Aquitaine* est désormais fortement identifiée dans le paysage national (plusieurs

élèves intégrés à la *Comédie française*, présence à *Avignon*, etc.), notamment grâce à la qualité d'un accompagnement pédagogique individualisé. **Son rayonnement doit continuer à être conforté, tant dans son intégration locale que nationale et internationale.**

Le Pôle d'Enseignement Supérieur Musique et Danse, créé en 2011 grâce à un partenariat CEFEDEM et Conservatoire et hébergé au sein de ce dernier, doit poursuivre sa professionnalisation et prendre pleinement sa place dans le concert des acteurs musicaux du territoire et dans la cartographie des pôles supérieurs français qui pourrait être amenée à évoluer avec le regroupement des régions.

Enfin, la Ville de Bordeaux soutiendra la création et la mise en œuvre d'un **nouveau projet d'établissement concerté et ambitieux pour l'École d'Enseignement Supérieur d'Art de Bordeaux (EBABX)**. Celui-ci devra s'appuyer sur les forces de l'École (l'équipe, l'édition, les nouveaux médias...) pour adapter les enseignements aux nouveaux langages artistiques, achever la mutation de l'école d'art en EPCC, pour répondre aux exigences du processus de Bologne, ouvrir l'École sur de nouveaux partenariats et favoriser plus fortement encore l'insertion professionnelle des étudiants. D'un intérêt métropolitain et régional, l'École devra tout particulièrement assoir son rayonnement international et sa visibilité dans le champ de la recherche.

5/ Conforter les outils existants et les ouvrir au plus grand nombre, amateurs comme professionnels

Qu'il s'agisse d'outils de création et de diffusion pour les arts de la scène (**Salle des Fêtes du Grand Parc, ouverture de la Pergola et de la Maison Cantonale à de nouveaux acteurs...**) ou de lieux de répétition pour les musiciens (**extension de la Rock School Barbey...**), **les soutiens aux artistes et à toutes les formes d'expression culturelle en matière de lieux seront une priorité** car ils sont un préalable à la création/production et constituent des lieux de coopération artistique incontournables.

Dans la même logique, **les partenaires du Conservatoire en musique, danse, théâtre seront développés dans les quartiers (et demain dans la Métropole) pour les apprentissages de proximité**. Ils viendront conforter le rôle de proximité assuré d'ores et déjà par les centres d'animation, les théâtres de quartiers, les bibliothèques, etc...

La Ville de Bordeaux initiera un « Schéma directeur de la lecture publique et de la politique du livre ». Véritable outil structurant, il prendra appui sur la richesse des actions et outils existants en proposant de nouveaux développements : accompagner la naissance de nouveaux lieux, valoriser les acteurs du livre à Bordeaux (auteurs, libraires, maisons d'édition...), conforter les événements comme *l'Escale du Livre* ou *Ritournelles*, poursuivre le développement des *Boîtes à Lire* (notamment à proximité des aires de jeux pour enfants en proposant une offre jeune public), communiquer plus fortement sur les ressources disponibles au sein des bibliothèques...

Engagée dans un processus de labellisation *Bibliothèque Numérique de Référence*, **la Bibliothèque de Bordeaux accentuera encore la dynamique numérique** de sa politique de développement : développement d'accès aux ressources en ligne, numérisation des fonds patrimoniaux, développement de son portail etc.

Ce schéma renforcera le maillage des **11 bibliothèques, premier réseau culturel de proximité**, qui sera complété par l'ouverture de la médiathèque de Caudéran. L'évolution du réseau et des pratiques des bibliothèques répond aujourd'hui à des besoins et des usages profondément modifiés (lieux polyvalents et conviviaux utilisant tous les médias, déploiement des structures relais comme les *Boîtes à Lire* ou les bibliothèques éphémères...). **Nous irons plus loin dans l'inscription des bibliothèques au sein du tissu urbain** : par l'essaimage des bibliothèques éphémères (*biblio-plage en 2015*), par le **développement d'espaces de lecture dans des lieux publics** et par **une exigence forte, en parallèle, en matière d'accessibilité numérique** (*lecture et autoformation en ligne par exemple*) en collaboration avec les autres communes dans le cadre du *futur portail métropolitain des médiathèques*.

6/ Reconnaître et valoriser la diversité des Cultures

La dilution de l'espace urbain traditionnel dans des réseaux élargis amène à s'interroger sur l'identité des villes. Le DOC doit être l'occasion de rappeler les valeurs dont notre Ville est porteuse.

Bordeaux a une tradition d'accueil et de tolérance qui a largement contribué à forger son identité. Ses liens avec les cinq continents, et tout particulièrement l'Afrique, ont provoqué un fort métissage culturel. Face aux bouleversements et aux tensions identitaires qu'entraîne la mondialisation culturelle, Bordeaux se doit d'être à la hauteur de cet héritage **en valorisant les cultures du monde** pour qu'**une identité heureuse** continue de se développer.

En lien avec le *Conseil de la Diversité* et le volet culturel du futur *plan bordelais de lutte contre les discriminations*, la politique culturelle encouragera **la valorisation des Cultures** notamment grâce à l'organisation d'un **Forum de la Diversité interculturelle**.

Dans cette perspective, le *Musée d'Aquitaine* continuera de jouer son rôle de « musée des civilisations » en proposant expositions (salles XVIII^e, *Aborigènes* avec 27 000 entrées, *Chicano Dream* avec déjà 20 000 entrées...), colloques et actions culturelles qui mettent l'Homme au cœur du débat, et sa place centrale dans le cadre des **cérémonies autour de la commémoration de l'abolition de l'esclavage chaque 10 mai sera renforcée**.

C/ Favoriser la création et l'innovation

La Culture est aujourd'hui bouleversée par l'évolution des modes de vie, des pratiques artistiques et de leurs transmissions, une mobilité accrue et l'émergence de nouveaux modèles d'action culturelle transversaux et collaboratifs. Pour demeurer une cité prospective, Bordeaux doit continuer de faire de la créativité et de l'innovation le moteur de son développement.

1/ Accompagner la création pour continuer de transformer la ville

La mise en place en 2013 d'un **Fonds d'aide à la création**, doté de moyens conséquents, présidé par une personnalité extérieure à l'expertise incontestée, au bénéfice de 80 acteurs différents, marque une avancée réelle et attendue. **Bordeaux continuera d'accompagner les artistes qui défrichent et explorent de nouveaux champs d'expérimentation grâce à cette enveloppe budgétaire.**

Le soutien à la création ne passe pas toujours par un soutien financier mais souvent par **une reconnaissance et un accompagnement logistique ainsi qu'une expertise que la Ville délivrera chaque fois qu'elle le pourra.**

Bordeaux et son agglomération **doivent mieux identifier et valoriser les lieux susceptibles d'être dédiés à la fabrique artistique** à l'instar des friches, usines ou casernes qui dans la plupart des grandes métropoles françaises et européennes ont fait l'objet de réhabilitations urbaines et sont devenues des foyers très vivants où s'élaborent et s'expérimentent de nouvelles façons de faire de l'art, d'en vivre et de le vivre.

Par ailleurs, **les entreprises du secteur créatif ont besoin d'espaces de travail** équipés, leur permettant de se développer et d'acquérir peu à peu une relative autonomie financière.

Pour cela, Bordeaux a de nombreux projets qui seront demain développés :

- **Fonds d'aide à la création** : une évaluation aura lieu fin 2014, son maintien en 2015 sera accompagné d'un label qui lui permettra de valoriser encore les porteurs de projets retenus. Par ce fonds, une attention particulière sera portée à la jeune création.
- **Arts de la scène** : le soutien aux scènes impliquées sur l'émergence (l'évolution actuelle du projet de la *Manufacture Atlantique* en « fabrique dédiée à l'émergence » pour lequel la Ville

fait de la maîtrise foncière une priorité, le *Glob Théâtre* qui accueille les projets de la Pépinière artistique de la *Compagnie du Soleil Bleu...*) permettra à Bordeaux et à son agglomération de disposer de véritables fabriques dédiées à la création des arts de la scène.

- **Arts visuels** : l'installation de la **fabrique culturelle des magasins sud de la caserne Niel**, à proximité de Darwin, qui aura notamment vocation à accueillir *Pola* et des associations ou entreprises du secteur créatif culturel, permettra de nouvelles interrelations avec les économies créatives.

- **Musiques** : la Ville soutiendra l'extension de la *Rock School Barbey* pour augmenter le nombre de studios de création dédiés aux musiques actuelles et l'*Opéra* continuera de commander à des compositeurs contemporains au moins deux œuvres lyriques ainsi que cinq œuvres symphoniques ou musiques de ballet entre 2013 et 2017. Par ailleurs, l'implantation d'un pôle dédié à la musique contemporaine et aux nouvelles images sur le site de *l'auditorium de Santé Navale* est à l'étude.

- **De nouvelles résidences d'artistes seront étudiées**, au plus près des besoins.

- La **création d'un programme de soutien au logement-atelier** (temporaire ou définitif) pour les artistes bordelais sera proposée aux bailleurs sociaux et propriétaires de locaux vacants, en lien avec l'expertise des services fonciers de la Ville. D'une manière générale, la Ville encouragera la mise à disposition de bâtiments inutilisés ou en attente de travaux/démolition pour des expressions artistiques.

- Un travail de recensement et d'analyse des ateliers/galleries durables ou éphémères dans chaque quartier, sortes d'**espaces intermédiaires importants pour inventer de nouveaux concepts** sera lancé afin de pouvoir mieux les soutenir via des appels à projets.

2/ Engager une dynamique collective au profit de pôles d'excellence

La dégradation des conditions de vie des artistes constatée par un récent rapport de l'IGAS rend plus nécessaire encore de faire de l'emploi une priorité des politiques publiques. La récente réforme du statut de l'intermittence initialement imposée par le gouvernement risque d'accentuer cette crise.

Le contexte institutionnel et financier décrit plus haut oblige les communes à prioriser encore davantage leurs actions et leurs soutiens pour répondre à des besoins artistiques et culturels spécifiques.

Cette logique doit prévaloir à toutes les échelles au sein des territoires pertinents : des quartiers jusqu'à la métropole bordelaise. Les choix, définis de concert en faveur de « **pôles d'excellence** », doivent s'inscrire dans une logique de complémentarité **et indépendamment des frontières administratives ou identitaires**. Il en va ainsi, par exemple, du cirque à Bègles ou de la photographie à Mérignac qui peuvent devenir des pôles d'excellence métropolitains sur ces champs disciplinaires.

Dans la même logique, la Ville devra favoriser l'émergence dans le **quartier Sainte-Croix d'un véritable campus artistique constitué d'un pôle de formation professionnelle, supérieure et continue en matière de pratiques artistiques** (arts visuels, musique, danse, théâtre) grâce à une collaboration accrue entre l'École d'Enseignement Supérieur d'Art de Bordeaux, l'École Supérieure de Théâtre Bordeaux Aquitaine, le Pôle d'Enseignement Supérieur Musique et Danse mais également l'Institut de Journalisme Bordeaux Aquitaine (IJBA). Les frontières entre les disciplines artistiques sont devenues poreuses et il est primordial, en particulier dans une période de fragilisation extrême, de pouvoir offrir aux artistes un véritable lieu ressources pluridisciplinaire, qui puisse en même temps garantir une qualité de très haut niveau dans chacune des disciplines et favoriser leur insertion professionnelle.

A l'échelle des quartiers, les identités artistiques des centres d'animations doivent être confortées : *les cultures urbaines à Argonne (un centre entièrement reconstruit), le Cirque à Queyries, les Arts de la Parole à Saint-Michel, le Multimédia à Saint-Pierre, les traditions populaires à Bacalan...*

Dans un secteur en difficulté chronique, tel que les arts de la scène, la même logique doit prévaloir. Une réflexion doit être engagée à l'échelle métropolitaine pour préserver un écosystème fragile et conforter son rayonnement public : mises en réseau, meilleure articulation des logiques de diffusion ou de production, mutualisation des ressources (espaces de répétition, ateliers de fabrication), coordination des temps forts ou événementiels, formation et pratiques amateur...

La Ville de Bordeaux fait un effort considérable et naturel en direction des lieux de diffusion de son territoire et elle continuera. Elle est devenue le premier financeur des théâtres bordelais subventionnés (à l'exception du *Théâtre National Bordeaux Aquitaine*) et en héberge de nombreux dans ses murs (*l'Inox, le Théâtre L'œil-La Lucarne* bientôt rénové, *La Pergola, le Poquelin Théâtre...*)

Pour autant, les fortes diminutions de subventions provenant de l'État, de la Région ou du Département, dans un secteur dont le développement s'est fondé sur le principe des financements croisés, met en péril la pérennité de plusieurs acteurs, rendant d'autant plus nécessaire **un plan de développement concerté à l'échelle métropolitaine.**

3/ Établir des relations plus approfondies avec les acteurs privés de la culture

Le territoire bordelais compte de nombreuses entreprises qui sont aussi des acteurs culturels à part entière : les *libraires* et leurs riches programmations, les *galeries d'art*, les *cinémas*, les *labels indépendants de production de musique* qui soutiennent les artistes bordelais (fédérés au sein de la *FEPPIA*), les *maisons d'édition*, les *entreprises innovantes* développant les nouvelles technologies en matière de mise en valeur et d'interprétation du patrimoine, les *nombreux corps de métiers de la conservation et de la restauration du patrimoine* aux compétences parfois rares et exceptionnelles... Sans empiéter sur les compétences économiques de la Région, **la Ville de Bordeaux souhaite développer des relations plus suivies avec ces structures et faciliter l'implantation de nouvelles car elles contribuent fortement à la création artistique locale, nationale et internationale.**

La Ville a par ailleurs la chance de compter de nombreux musées ou lieux de diffusion privés sur son territoire (**les théâtres privés, l'I-Boat, l'Institut Bernard Magrez, la Villa 88, le Musée des compagnons, le futur Musée de la marine et de la mer...**) avec lesquels elle souhaite aussi collaborer plus fortement.

Il s'agira tout d'abord de leur donner des espaces de visibilité sur les supports de communication municipaux, de les associer aux grands événements bordelais, de favoriser leur mise en réseau, de croiser et relayer les programmations...

Une attention particulière sera portée aux **lieux privés de diffusion de musique amplifiée** qui constituent des maillons essentiels à la réussite des artistes locaux notamment. S'ils doivent respecter les normes des Établissements Recevant du Publics (ERP) et le cadre de vie du voisinage, **la ville les reconnaît néanmoins comme d'authentiques espaces de culture.**

Enfin, une prise en compte accrue – au sein d'une approche globale et concertée de la nuit comme une dimension de la ville à part entière – de l'existence d'une vie culturelle nocturne dynamique à Bordeaux est fondamentale pour repenser une offre adaptée aux nouvelles pratiques artistiques et à de nouveaux publics, notamment en adaptant les amplitudes horaires des salles de spectacles, ou en appuyant la création d'**États Généraux de la Nuit à Bordeaux.**

D. La Culture facteur d'attractivité et de rayonnement

La politique culturelle d'une ville forge son identité. Elle participe pleinement au développement urbain, à l'attractivité économique et au rayonnement international d'un territoire. Fière de son histoire et de son patrimoine, Bordeaux bâtit une politique culturelle tournée vers l'avenir et source d'attractivité. Mais Bordeaux doit encore renforcer son rayonnement culturel.

Pour ce faire, elle intensifiera ses relations avec d'autres villes françaises et internationales (**prioritairement les villes jumelles**) repérées comme créatives. Ville centre de la métropole, capitale départementale et régionale, **Bordeaux proposera des partenariats avec des territoires voisins.** Ce dialogue permettra de favoriser la mobilité des artistes afin qu'ils trouvent de nouvelles voies de diffusion et qu'ils se confrontent à d'autres formes d'art.

1/ Impulser une politique événementielle ambitieuse et fédératrice

La Ville n'a pas vocation à tout organiser. Elle doit en revanche s'appuyer sur l'abondance et la complémentarité de ses événements pour **promouvoir une métropole où il se passe toujours quelque chose.**

On ne dit pas assez qu'il y avait 23 000 personnes pour *Lire en poche* à Gradignan cette année, que *Blanca Li et sa Fête de la danse* ont créé l'événement à Artigues, que la *Nuit digitale* rassemble des milliers de participants, que le *FIFB* est en train de devenir un rendez-vous cinématographique très couru, qu'il y a à Pessac une *Nuit défendue* et à Lormont une *Nuit verte* qui peuvent devenir nos *Nuits blanches bordelaises*, ou que les *Vibrations urbaines* sont devenues un rendez-vous pour des milliers de fans de cultures urbaines...

Ce travail autour d'une politique événementielle « effervescente », mené en lien avec toutes les communes, confortera le rayonnement international de Bordeaux Métropole ainsi que son image dynamique et créative.

La Ville continuera de soutenir les événements rayonnants et ceux, nouveaux, qui paraissent les plus prometteurs (*Regard 9*, *Les Morphogénistes* ou encore les projets curatoriaux du 1 rue des Etables, la première édition de *La Nuit des idées*, la *French Pop* organisée par *Bordeaux Rock...*) **en instaurant des horaires nouveaux** (matinée, entre midi et 2, *after work...*). **Le volet culturel d'Agora** (avec en 2014 « En Quête – Enquête », George Rousse à la Base Sous-Marine, les concerts à Brazzart'ville...) **et des grands rendez-vous (Fêtes du Vin et du Fleuve)** continueront d'être développés.

La Semaine Digitale voit elle aussi sa dimension culturelle renforcée avec cette année une véritable programmation confiée à l'association *Trafic*. L'innovation était aussi présente avec le *Wiki Day* (une première en France) organisé dans dix établissements culturels de la ville. **S'impliquer et contribuer à l'histoire numérique de son lieu culturel préféré, telle est la proposition faite aux habitants de Bordeaux par la municipalité, en partenariat avec Wikimedia France.** Des thématiques originales ont été proposées par chaque musée qui a mis à disposition des participants de la documentation pour rédiger *in situ* des articles en ligne sur Wikipédia et verser des photos sur Wikimedia Commons. Cette opération constitue la première étape d'un partenariat pérenne, faisant suite à la signature d'une convention entre la Ville de Bordeaux et Wikimedia France.

Le festival *Novart* devra quant à lui trouver un nouveau souffle métropolitain et le *Reggae Sun Ska* a besoin de confirmer la pertinence du choix bordelais.

L'arrivée de la LGV en 2017 va être déterminante pour le développement futur de notre cité et son positionnement sur la carte nationale et internationale. **La Ville de Bordeaux est convaincue qu'il s'agit là d'une occasion unique de proposer un événement culturel majeur qui imprègne tout le territoire métropolitain en association avec d'autres grandes villes françaises reliées par le rail.** La Ville de Bordeaux questionnera prochainement **ses communes voisines**, la Région et le Département pour connaître leurs positions respectives concernant l'organisation d'un tel événement.

2/ Au cœur du projet urbain, des institutions ouvertes qui rayonnent

Bordeaux dispose d'une offre muséale de qualité qui est source de rayonnement (rappel du classement *Journal des arts* pour le Capc et Musée d'Aquitaine). Elle se trouvera renforcée demain par l'ouverture de nouveaux lieux dont la **Cité des Civilisations du Vin**. L'ampleur culturelle de la Cité sera tout à fait significative avec ses expositions permanentes, deux expositions temporaires par an et l'organisation de manifestations (spectacles, débats, colloques...) génératrices d'emplois pour les acteurs du champ créatif au sens large. Près de 400 000 visiteurs annuels sont attendus parmi lesquels **un public nouveau à capter et à retenir pour l'ensemble des musées de la ville grâce à de nouvelles synergies à construire.**

Ces dernières années, chaque institution municipale s'est mobilisée pour construire **un projet artistique et scientifique concerté et pertinent qui rayonne du quartier jusqu'à l'international.** Le Capc expose des œuvres à la Bibliothèque du Grand Parc tout en accueillant des artistes

de Los Angeles (*Aaron Cury, Asco...*), le Musée d'Aquitaine accueille une exposition sur l'esclavage moderne portée par l'association *Ruelles* tout en organisant de nombreuses rencontres universitaires de niveau international, le Musée des Beaux-arts propose des ateliers de dessins aux bordelais qui connaissent un grand succès tout en portant l'exposition de photographies américaines *Road Trip* et le Musée des Arts Décoratifs et du Design, tout en confortant son ancrage dans la proximité, propose des expositions prestigieuses (*Branzi en 2014, Ingo Maurer en 2015*) qui en font **un musée repéré désormais aussi pour sa programmation en design.**

Aujourd'hui, la Ville ne pense plus la politique culturelle comme une simple cartographie d'équipements. **Les musées de la ville doivent poursuivre leur mutation pour devenir toujours moins intimidants, s'adapter aux nouvelles attentes du public et à un XXI^e siècle très numérique en s'ouvrant encore plus sur la cité. Plusieurs actions seront mises en œuvre :**

- **Augmenter le rayonnement national et international des musées** par la réalisation d'une grande exposition triennale commune (à l'image du travail mené cette année autour de *Los Angeles*) et des coopérations ciblées avec des musées étrangers afin de valoriser et de promouvoir la richesse des collections bordelaises (comme par *exemple l'exposition hors les murs « Bordeaux, port de la lune » qui se déroulera au Japon en 2015*).
- **Accompagner la naissance de nouvelles institutions** comme les Archives municipales, le Muséum ou la Cité de Civilisations du Vin et poursuivre les rénovations (les salles XX^e siècle du Musée d'Aquitaine notamment). Une attention particulière sera portée à la *Base Sous-marine*, lieu emblématique de la ville, afin de poursuivre le développement de cet espace unique en lien avec l'évolution du futur quartier.
- **Faire participer plus fortement les publics à la création ponctuelle des contenus** (avec par exemple, le collectif *Museomix* qui a organisé un débat avec le soutien de la Ville dans le cadre de la semaine digitale : « Qu'avez-vous toujours rêvé de faire dans un musée? »)
- **Favoriser l'accueil d'artistes en résidence dans nos musées** (cette année John Valadez au Musée d'Aquitaine, demain dans le nouveau projet du Capc...)
- **Favoriser le « hors les murs »** : Branzi à l'espace Saint Rémi, l'utilisation de la cour arrière du Musée des Arts décoratifs et du Design, Annette Messenger à la bibliothèque du Grand Parc, des expositions dans les espaces municipaux...
- **Acquérir plus d'œuvres** pour enrichir les collections permanentes.
- **Encourager la mobilité des publics et la transdisciplinarité de l'offre.**
- **Développer l'opération « Ticket Mécène ».**

Bordeaux garantit l'accès au savoir tout au long de la vie. La **Culture scientifique**, représentée par le *Muséum*, le *Jardin Botanique*, la *Maison écocitoyenne* ou bien encore *Cap Sciences* (porteur notamment du projet *Immédiats* soutenu par les Investissements d'avenir) est un formidable outil de vulgarisation de la connaissance. En plus de la reconstruction du Muséum, **cette culture fera l'objet d'une attention particulière** afin de structurer plus lisiblement l'offre à Bordeaux (en proposant des rendez-vous réguliers de diffusion du savoir scientifique en lieu aussi avec les acteurs associatifs) et encourager des expositions/événements communs.

3/ Renforcer le rayonnement des artistes bordelais

La Ville de Bordeaux va poursuivre tout le travail de structuration en s'appuyant sur son réseau de villes jumelles, comme sur ses autres réseaux internationaux, afin de permettre à ses artistes et associations de nouer des partenariats et présenter leurs productions à l'étranger. **Les dispositifs de résidence, notamment à Los Angeles et dans le bassin méditerranéen, seront renforcés de même que les rapprochements entre établissements culturels** (*Capc-LACMA, Rock School et Québec et Saint Pétersbourg, Conservatoire et Fukuoka...*) par le biais de projets communs ou de programmations partagées. Plusieurs opérations d'envergure seront accompagnées comme par exemple *une tournée de Pygmalion en Asie qui devrait lancer le French May et ouvrir Vinexpo à Hong Kong en 2016.*

Le développement de l'association de *l'Arc Atlantique*, réunissant les villes entre Bordeaux et Santander en passant par Bilbao, débouchera sans nul doute sur plusieurs projets transfrontaliers positionnant Bordeaux comme porte d'entrée incontournable vers la péninsule ibérique.

Enfin, **l'appel à projet (2 fois par an) initié avec l'Institut Français pour soutenir les projets des acteurs locaux sera maintenu.**

4/ Mieux articuler politiques culturelle et touristique

Les liens entre culture et tourisme sont de plus en plus forts (*Bordeaux patrimoine Mondial, volet culturel du City pass, développement du volet culturel de la fête du Vin et du Fleuve...*). Des synergies encore plus importantes doivent être trouvées. Le projet de l'exposition à Fukuoka et Tokyo d'une exposition consacrée à Bordeaux Port de la Lune en 2015 dans un commissariat associé entre le Musée des Beaux-arts, le Musée d'Aquitaine, le Capc, le Musée des Arts décoratifs et du Design et le grand Musée de l'Art Occidental de Tokyo doit ainsi être une occasion de porter auprès d'un public très sensible à l'attractivité de Bordeaux une attention particulière, dans le cadre d'un **partenariat très étroit avec l'office du Tourisme et la Cité des Civilisations du Vin**.

5/ Renforcer la lisibilité des actions

Chaque établissement municipal doit pouvoir développer sa propre image (notamment pour attirer de nouveaux publics en fonction du quartier, de l'actualité, de l'artiste...) tout en contribuant à la cohérence d'un projet culturel d'ensemble. C'est un double objectif indispensable pour d'une part tisser un lien particulier avec le public de chaque lieu et d'autre part identifier les acteurs institutionnels d'une politique d'ensemble.

De nombreux efforts ont été faits lors du précédent mandat, pour autant **la lisibilité de l'offre peut encore être nettement renforcée**. L'amélioration de la signalétique culturelle présente sur les bâtiments qui sera prochainement réalisée doit fortement y contribuer comme **la création d'un « bordoscope » (en version papier et sur le web)** dont la refonte de l'agenda culturel *Bordeaux Délices* est une première étape pour offrir aux bordelais et aux visiteurs de notre ville une information actualisée. Cet agenda vise une complémentarité avec l'offre éditoriale privée de qualité à Bordeaux (*Junkpage, Le Festin...*).

Le lancement de son application smartphone à l'Opéra ou la création d'une billetterie en ligne à la Manufacture Atlantique sont deux exemples récents de développement sur le web à dupliquer.

* * *

« Donner l'envie de Culture à tous », « Favoriser la création et l'innovation », « La Culture facteur d'attractivité et de rayonnement », telles sont les trois principales orientations qui pourraient se dégager du Débat d'Orientation Culturelle proposé au Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux.

La Ville de Bordeaux entend poursuivre et développer une ambition forte en matière culturelle. Cette ambition, si elle s'appuie sur les artistes, est destinée à tous les bordelais, et peut-être davantage encore ceux qui s'en sentent éloignés.

Pour la mettre en œuvre, la Ville devra s'appuyer sur ses atouts, faire preuve d'audace et privilégier une méthode claire : « ensemble ». C'est du dialogue entre l'impulsion politique et la totale liberté de création laissée aux acteurs que naît la politique culturelle.

Les grandes villes sont les premiers financeurs de la Culture en France. La mise en œuvre de ces nouvelles orientations se fera au regard des moyens financiers disponibles aujourd'hui difficilement prévisibles compte-tenu d'un contexte financier qui n'a jamais été aussi incertain. La Ville devra donc continuer à développer ses ressources propres et adopter une stratégie de développement du mécénat et du financement participatif encore plus offensive (le succès du Ticket Mécène au Capc, les apports réguliers des associations des amis de nos musées et les 55 000 € récoltés lors de la souscription pour *Sanna* doivent nous éclairer sur les potentiels existants).

Enfin, il est désormais évident que le développement de la politique culturelle ne pourra se faire sans la recherche de partenariats et de mutualisations de moyens. Ces nouvelles formes de coopérations s'effectueront à l'échelle essentiellement de deux territoires pertinents :

- Les quartiers : cela signifie un décloisonnement encore plus grand entre les initiatives et les ressources dévolues au social, à l'éducatif et au culturel en matière d'infrastructures et de pratiques.
- La future Métropole : les coopérations doivent aussi être facilitées de façon pragmatique, en fonction des complémentarités et des forces de chacun. Ainsi, la coopération nouvelle entre les bibliothèques du territoire métropolitain pour créer le portail et offrir un service élargi aux usagers doit servir d'exemple. Ces actions facilitées par la Métropole n'excluent pas des collaborations spécifiques intercommunales devenues indispensables.

Il est donc devenu primordial d'anticiper le changement d'échelle territoriale en lançant, dès aujourd'hui une réflexion avec les collectivités partenaires sur la question des lignes de force de notre territoire et des moyens d'être demain encore plus forts ensemble. Ce n'est qu'à cette condition que Bordeaux Métropole se hissera au niveau culturel d'une grande métropole européenne.

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

M. LE MAIRE. -

Avant de céder la parole à M. Fabien ROBERT, Adjoint chargé de la culture, un mot rapide d'introduction pour rappeler d'abord que la culture est le premier budget de la Ville de Bordeaux. Si l'on totalise fonctionnement et investissement c'est une somme de 64 millions au Budget Primitif de 2014, 88 si on y ajoute les reports de l'année précédente, c'est-à-dire sensiblement plus que l'éducation ou la petite enfance.

Je voudrais souligner aussi qu'un effort d'équipements considérable va être réalisé dans les 5 à 6 années à venir qui va permettre d'augmenter très significativement l'offre culturelle sur la Ville, ceci grâce à des projets portés par la Ville, par la CUB, par la Région ou par des partenaires privés.

S'agissant de la Ville j'en fais rapidement la liste :

La réinstallation des Archives Municipales sur la rive droite. Le bâtiment est en voie d'achèvement ;

La rénovation de la Halle des Doutes qui est en cours ;

La construction de la Cité des Civilisations du Vin qui progresse ;

Les travaux dans le Muséum d'Histoire Naturelle qui devraient commencer en 2015, ainsi que dans la salle des fêtes du Grand Parc ;

La médiathèque de Caudéran dont nous allons choisir bientôt l'architecte à ce Conseil ;

La Maison des Danses à Ginko qui viendra en fin de mandat.

Du côté de la CUB c'est la grande salle de spectacle qui va voir ses travaux commencer là aussi dans les prochains mois.

La Région a confirmé son projet de MECA, le centre d'art contemporain sur les rives de Garonne.

Le Pôle culturel des Magasins Généraux sud dans la ZAC Bastide-Niel sera accompagné par la Ville et par la CUB. Il verra notamment l'arrivée du collectif POLA.

Enfin un projet entièrement privé verra le jour au bord des Bassins à Flots avec le Musée de la Marine.

C'est donc un ensemble assez exceptionnel, je crois, d'équipements à vocation culturelle qui seront mis à la disposition du public au cours de ces prochaines années.

La communication qui vous a été distribuée rappelle d'abord l'existant, c'est-à-dire l'offre culturelle sur Bordeaux qui est particulièrement développée.

Mais il nous a paru nécessaire d'entamer une réflexion sur les orientations nouvelles à donner à notre politique culturelle à la lumière de la nouvelle donne qui frappe aussi la politique culturelle, à savoir un désengagement très prononcé de l'Etat non seulement par la réduction de ses dotations aux collectivités territoriales, mais aussi par la réduction quasi systématique de ses subventions aux associations culturelles des territoires. L'argent public devient donc ainsi rare.

Le deuxième élément qui définit cette nouvelle donne c'est bien sûr la métropolisation qui va nous amener à définir une nouvelle règle du jeu entre Bordeaux Métropole et la Ville de Bordeaux.

Sans oublier la poursuite de la révolution numérique dont on a vu toutes les promesses à l'occasion de la Semaine Digitale.

Ce document d'orientation culturelle qui pour l'instant est soumis à délibération avant d'être adopté aux termes d'un large débat dans les mois qui viennent, se fonde d'abord sur une méthode participative. L'idée c'est de faire tout cela ensemble. C'est dans cet esprit qu'un Conseil Consultatif des Acteurs Culturels sera mis en place. M. Fabien ROBERT y reviendra de façon plus précise.

Trois grandes orientations vous sont proposées.

La première consiste :

A donner l'envie de culture à tous, à tous les Bordelais, à tous les habitants de notre agglomération, ceci par une présence culturelle affirmée dans les quartiers grâce notamment à notre réseau de maisons de quartiers ou de centres d'animation.

A adapter également l'offre culturelle à la réalité de la vie des habitants en élargissant les horaires d'ouverture d'un certain nombre de nos institutions culturelles.

A poursuivre notre politique d'installation d'œuvres d'art dans l'espace public comme nous l'avons fait avec l'exposition Jaume Plensa.

A développer encore la rencontre avec les jeunes publics pour laquelle Bordeaux a évidemment un temps d'avance grâce à ce que fait l'Opéra, à ce que fait le CAPC, à ce que fait le Musée d'Aquitaine et d'autres établissements culturels encore.

Enfin à nous montrer accueillant à la diversité des cultures qui font la richesse de la société bordelaise.

La deuxième grande orientation consiste à favoriser la création et l'innovation comme nous l'avons fait au cours des années passées avec des mécanismes que vous connaissez :

le Fonds d'aide à la création,

mais aussi d'autres institutions comme la Manufacture Atlantique qui accueille de jeunes compagnies et leur permet d'émerger,

le collectif POLA dont j'ai parlé tout à l'heure,

les résidences d'artistes, et toute une série d'autres initiatives de ce type.

Nous essaierons aussi de renforcer encore nos relations avec les acteurs privés de la culture : les galeries d'art. J'ai salué la galerie Cortex Athletico la semaine dernière à la FIAC, puisque parmi un grand nombre de galeries internationales ou européennes il y a une galerie bordelaise à la FIAC, mais aussi les cinémas, les théâtres privés, ou l'Institut Bernard Magrez.

Troisième grand axe : le développement du rayonnement de Bordeaux et de sa métropole par son attractivité culturelle, ce qui implique une politique événementielle ambitieuse comme nous la développons en collaboration avec d'autres villes.

Sans doute le lancement d'une réflexion sur ce que pourrait être un événement métropolitain autour de l'arrivée de la Ligne à Grande Vitesse en 2017.

L'ouverture de nos institutions sur les publics régionaux, nationaux et internationaux.

Le soutien aux artistes bordelais à l'international grâce notamment à nos jumelages comme nous l'avons fait avec Los Angeles à l'occasion de la Fête du Vin cette année.

Et donc une meilleure articulation de notre politique culturelle et de notre politique touristique.

Voilà les grands axes de travail que nous allons essayer d'approfondir avec vous et avec tous les acteurs culturels bordelais.

J'ajouterai pour conclure qu'il faudra construire aussi une véritable approche métropolitaine comme je l'ai indiqué, puisque nous allons être conduits aux termes de la loi à transférer un certain nombre de grands équipements d'intérêt métropolitain à la métropole et à développer également des partenariats intercommunaux comme nous avons commencé à le faire avec Saint-Médard-en-Jalles, avec Cenon ou avec Gradignan.

Je passe donc maintenant la parole pour aller plus à fond dans cette présentation à l'Adjoint chargé de la culture M. Fabien ROBERT.

M. ROBERT. -

Merci Monsieur le Maire.

Mes chers collègues, la culture occupe une place particulièrement importante dans les politiques publiques françaises probablement parce qu'elle est au carrefour à la fois d'un développement économique, il faut rappeler qu'en 2011 elle représentait plus de 100 milliards d'euros et plus de 700.000 emplois en France, au carrefour également avec le développement social parce qu'elle concourt à l'épanouissement de chacun, au carrefour avec le développement éducatif puisqu'elle démocratise le savoir et permet par là l'égalité des chances, mais aussi avec le développement citoyen car elle est probablement ce ciment qui ré-interroge nos valeurs communes.

La culture a aussi un lien intime avec notre Ville, avec Bordeaux. Du poète Ausone, jusqu'à l'action visionnaire de Jacques Chaban-Delmas lorsqu'il créa le CAPC, en passant bien sûr par Montaigne, Montesquieu et Mauriac, Bordeaux est définitivement une ville de culture.

Il n'en demeure pas moins que nous traversons aujourd'hui en France et dans le monde des crises qui nous obligent à ré-interroger nos priorités et à les définir tous ensemble. C'est pour cette raison que la Ville de Bordeaux fait le choix d'adopter un document d'orientation culturelle qui aura pour objectif d'afficher les priorités, de faire en sorte que notre politique culturelle soit encore plus transversale et de susciter l'adhésion en communiquant sur ses orientations, je parle notamment de l'adhésion des acteurs et des mécènes.

Cette feuille de route sera ré-interrogée et phasée dans le temps.

L'idée d'aujourd'hui c'est que le Conseil Municipal puisse se saisir de ce débat avant l'institution de cette feuille de route, un peu comme nous le faisons en amont du budget avec le débat d'orientation budgétaire.

Je ne vais pas vous lire ce document, je vais vous le résumer. Je vous indique qu'il a été bâti au travers de très nombreuses rencontres avec les acteurs culturels, venus nombreux et que je salue aujourd'hui dans les tribunes, avec un certain nombre de réflexions que j'ai prises ici et qui ont été menées ces dernières années : le Livre Blanc du CODES, Bordeaux Culture, le PACT, En quête-Enquête, la candidature de Bordeaux à la Capitale Européenne de la Culture, etc.

La première partie du document vous présente succinctement les fondations de cette politique.

Je rappelle que le rôle de la Ville n'est pas de tout faire mais de créer les conditions du dynamisme culturel. Nous avons pour cela bâti notre politique sur deux piliers.

Tout d'abord la connaissance du territoire. En 2011 nous avons initié une enquête avec l'Université Bordeaux 4 qui nous a permis de voir les forces et les faiblesses culturelles de notre Ville.

Le deuxième pilier c'est l'expertise. Nous nous entourons à la fois d'experts extérieurs tel José Manuel Gonçalves, Directeur du 104 et Président de la Commission d'Aide à la Création, mais aussi d'experts à l'intérieur des services de la Direction Générale des Affaires Culturelles.

Ces piliers nous permettent aujourd'hui de faire état d'un certain nombre de résultats probants.

Tout d'abord une dynamique partenariale.

La politique culturelle de Bordeaux se caractérise par un travail en réseau des établissements, des acteurs culturels. Pour citer quelques exemples de ces partenariats, c'est ce que nous avons pu mener avec Los Angeles, c'est la réussite des Journées Européennes du Patrimoine, ou c'est la Nuit des Musées, par exemple, qui touche tous les musées, pas simplement les musées municipaux.

La Ville par là fabrique un réseau de coopération qui permet à chaque acteur d'être beaucoup plus identifié.

Les résultats probants c'est aussi bien sûr l'inscription de Bordeaux Port de la Lune au Patrimoine Mondial de l'UNESCO qui permet la reconnaissance de notre politique patrimoniale et qui permet aussi de la développer avec récemment l'ouverture de Bordeaux Patrimoine Mondial place de la Bourse qui a déjà accueilli 46.000 visiteurs.

Les résultats c'est aussi la structuration du tissu artistique qui s'est particulièrement développé. Nous avons accompagné et fait grossir un certain nombre de projets : Le Festival Relâche, le Festival Chahuts, ou bien encore l'Escale du Livre.

La Ville a par ailleurs ouvert un certain nombre de lieux consacrés par exemple à l'écrit et à la BD rue du Professeur Demons, ou bien consacrés à la photographie rue Bourbon.

C'est aussi par le passé le soutien à la création. Monsieur le Maire, vous avez rappelé que son budget a été triplé passant de 150 à 500.000 euros cette année en 2014.

Les résultats se situent aussi au niveau international puisque la Ville développe une politique dynamique à l'international grâce à des réseaux actifs à l'étranger tels que Eurocités ou NXTSTP dont le TNBA est membre, grâce aussi à des outils par exemple comme la convention assez astucieuse et ingénieuse avec l'Institut Français qui nous permet d'aider à hauteur de 70.000 euros chaque année les acteurs bordelais pour développer leurs projets à l'international.

Enfin c'est aussi le maillage au plus près des citoyens en ouvrant et en développant un certain nombre de lieux.

Les lieux nouveaux et rénovés sont nombreux depuis 2006 : l'Auditorium, 2 Bibliothèques de quartiers, Bordeaux Patrimoine Mondial, la requalification des salles du Ballet de l'Opéra, l'aile nord du Musée des Beaux Arts, les salles d'expositions permanentes du Musée d'Aquitaine, etc.

Nous avons aussi incité nos établissements à aller à la rencontre du public : le Muséum Chez Vous, ou le Biblio-Sport sont deux exemples.

Enfin l'accès à la connaissance à distance a aussi été développé avec les sites Internet et les réseaux sociaux, le dernier né étant le site des Archives Municipales qui rencontre déjà un certain succès.

Ces résultats permettent à Bordeaux aujourd'hui une reconnaissance nationale et internationale qui se traduit par un intérêt médiatique croissant, qui se traduit aussi par une fréquentation de plus en plus forte au sein de nos événements tels qu'Evento, Novart, Agora, ou au sein des expositions menées par les établissements, je cite actuellement le succès en cours de l'exposition Andrea Branzi à Saint Rémi, une rétrospective unique en Europe, et le succès de George Rousse à la Base Sous-Marine.

Pour terminer sur cette première partie je rappellerai tout de même par quelques chiffres que l'étude menée avec Bordeaux 4 nous montre que :

2 millions de personnes fréquentent annuellement les lieux ou les manifestations culturelles,

1,5 million viennent dans les musées, les bibliothèques ou les lieux d'expositions,

300 manifestations culturelles,

53 sites, monuments ou musées ouverts à la visite.

Ces résultats, ces acquis, cette méthode vont nous permettre de nous confronter à des défis d'une taille jusque-là jamais observée. C'est la deuxième partie du document qui vous est proposé.

Nous avons au moins quatre crises ou mutations qui s'ouvrent devant nous.

La première, Monsieur le Maire, c'est effectivement l'argent public rare, à la fois par la baisse des dotations de l'Etat qui se traduit pour les autres collectivités et pour la Ville de Bordeaux par de vraies difficultés budgétaires en ce moment, par la baisse de participation des autres collectivités.

J'ai ici quelques chiffres tout à fait intéressants.

Sur la période 2011 / 2014 l'ensemble des subventions du Conseil Général ont diminué de 36% à l'intention des acteurs culturels.

Celles du Conseil Régional de 23 %.

Sur la même période, c'est-à-dire 2011 / 2014, celles la Ville de Bordeaux augmentaient, elles, de 23%.

Nous n'allons donc pas pouvoir continuer à nous substituer à d'autres partenaires.

C'est aussi la baisse sensible du mécénat puisque la crise économique n'épargne pas les entreprises.

Enfin c'est la fin d'un certain nombre de dispositifs liés aux emplois aidés qui étaient particulièrement utilisés par les acteurs culturels.

Deuxième aspect : la mutation culturelle.

Le numérique vient bouleverser à la fois les œuvres d'art elles-mêmes, mais aussi nos dispositifs de médiation, et vient également perturber l'économie de la culture.

Aujourd'hui on peut accéder au cinéma sans payer par le téléchargement illégal, et on a un vrai risque de nivellement de productions culturelles. C'est certes une source d'innovations mais aussi une source d'inquiétudes.

Nous voyons aussi l'émergence de nouveaux modèles beaucoup plus collaboratifs, transversaux, qui viennent parfois se confronter à une organisation institutionnelle encore en silo.

Troisième aspect : la réforme territoriale qui vient perturber le dialogue partenarial.

Les politiques culturelles en France ont été construites depuis Malraux sur un dialogue de toutes les collectivités qui soutiennent ensemble les projets culturels, or aujourd'hui elles ont toutes tendance à se recentrer sur ce qu'elles estiment être leurs compétences premières.

La culture n'est une compétence obligatoire de personne ; je pense donc que toutes les collectivités sont responsables et qu'il s'agit là avant tout d'une politique volontariste. La Métropole d'un côté, la répartition des compétences et la disparition programmée du Conseil Général viennent bouleverser ce dialogue partenarial.

Enfin c'est une crise sociétale et identitaire qui est importante. Beaucoup d'indicateurs sociaux sont au rouge qui poussent probablement à l'isolement, à la montée de l'individualisme et à la montée des extrémismes qui en cette période menacent notre équilibre, nos modes de vie, et c'est justement dans ces moments de déstabilisation que la culture doit jouer un rôle fondamental pour questionner le sens de notre vie collective.

Malgré ce contexte difficile la Ville a choisi à la fois de sauvegarder les fondements de sa politique et de développer de nouveaux projets. C'est tout le sens des orientations culturelles que nous vous proposons aujourd'hui.

Pour définir ses orientations – troisième partie du document – la Ville de Bordeaux dispose tout d'abord d'atouts.

Au premier rang de ses atouts c'est effectivement le triplement du Fonds d'Aide à la Création qui aura un impact important dans les années à venir, c'est l'arrivée des nouveaux équipements culturels que Monsieur le Maire a énumérés, c'est aussi l'arrivée de populations nouvelles parce que clairement nous voyons arriver à Bordeaux des travailleurs créatifs de plus en plus nombreux.

Nous voulons aussi pour définir ces orientations une méthode très claire :

La concertation avec la création d'un Conseil Consultatif des Acteurs Culturels dont les missions seront de suivre la mise en œuvre de ce DOC, de procéder à son actualisation et d'être aussi une instance collégiale de débats sur la politique culturelle municipale.

Le Conseil, lui, sera saisi de ce débat d'orientation régulièrement.

La méthode c'est aussi la contractualisation avec progressivement une généralisation des conventions triennales d'objectifs et de moyens assorties d'indicateurs de suivi.

La méthode c'est aussi les partenariats et les mutualisations que la Ville encouragera. D'un côté l'expression artistique et les besoins artistiques paraissent infinis, de l'autre l'argent public, lui, est devenu rare. Il nous faudra donc enrayer cet effet ciseau par plus de partenariats, plus de mutualisations. La Ville elle-même devra réfléchir à de nouveaux partages de ses équipements.

La méthode c'est aussi le lancement de nouvelles coopérations : entre communes, entre villes, à l'international comme avec Los Angeles, mais aussi avec des territoires voisins comme nous l'avons fait en soutenant le Festival Les Odyssées à Ambès, ou en favorisant la retransmission en direct d'un Opéra à Saint-Médard-en-Jalles.

Loin d'être une concurrence pour Bordeaux, l'offre culturelle des communes de la CUB est au contraire complémentaire et source probablement de partenariats générateurs d'excellence et peut-être d'économies.

Le développement des coopérations c'est aussi bien sûr la naissance de la Métropole pour laquelle, conformément à la loi, la Ville de Bordeaux transfèrera des équipements culturels en accord avec les critères qui seront prochainement définis à la Métropole, et c'est aussi le niveau communal dont nous considérons qu'il est déterminant en matière de culture. La culture crée le sentiment d'appartenance, développe le bien vivre ensemble dans chaque commune. Elle ne sera donc pas demain l'apanage exclusif de la Métropole.

Nous pensons qu'il ne faut pas non plus négliger le niveau intercommunal. De 2 à 28 communes beaucoup de partenariats peuvent être conclus.

C'est donc bien de ces trois niveaux : communal, intercommunal et métropolitain que naîtra une politique culturelle à l'échelle métropolitaine.

Première orientation : donner l'envie de culture à tous.

Nous nous adressons là au public avec un certain nombre de priorités.

Tout d'abord les quartiers qui développent aujourd'hui d'authentiques événements culturels comme Grand Parc en Fête, Festival Nomades, Queyries Fait Son Cirque, notamment grâce à l'Association des centres d'animation et de quartiers de Bordeaux avec laquelle nous développerons nos relations pour que le secteur culturel et social dialogue encore plus fortement en lien avec le futur Pacte de Cohésion Sociale porté par ma collègue Alexandra SIARRI.

Deux aspects importants à l'échelle des quartiers : continuer de développer des lieux de création et de diffusion dans tous les quartiers tels le parvis des futures Archives, les Scènes en Ville dans la cour de l'Hôtel de Ville, ou bien des concerts de l'Harmonie Municipale et des retransmissions de l'Opéra en direct.

C'est aussi une attention particulière vers les pratiques amateurs que nous développerons dans les années qui viennent en les faisant dialoguer avec les acteurs professionnels.

Deuxième priorité dans cette première orientation : adapter notre offre culturelle pour conquérir toujours plus de nouveaux publics. C'est ce que nous appelons « l'équité culturelle » qui est une délégation portée par ma collègue Estelle GENTILLEAU qui reviendra sur ce sujet après moi. Il s'agit là d'adapter notre tarification. Je vous rappelle qu'à Bordeaux les personnes en difficulté ont un accès gratuit à l'ensemble de nos musées. C'est bien sûr des amplitudes d'ouvertures mieux adaptées au mode de vie des gens. C'est aussi la création du Pass-musée que nous allons voter, ou bien une attention particulière vers les publics empêchés.

Troisième priorité : développer l'art dans l'espace public.

Nous allons faire en sorte que les espaces publics bordelais deviennent encore plus accueillants pour l'offre culturelle sans dégrader le cadre de vie des riverains.

C'est l'art dans l'espace public. Nous pouvons citer les projets de la Communauté Urbaine, mais aussi au sein d'Euratlantique.

C'est les retransmissions audiovisuelles de l'Opéra. Ma collègue Laurence DESSERTINE y reviendra dans un instant.

C'est aussi l'attention particulière que nous voulons porter aux cultures urbaines : Street Art, Hip-hop, qui ont une place importante à Bordeaux. Le projet Le Mur à Bacalan, Transferts aux Vivres de l'Art, le Graph à la Caserne Niel, qui seront demain particulièrement développées à Bordeaux.

C'est aussi le patrimoine qui joue un rôle fondamental dans l'espace public. Le succès des Journées Européennes du Patrimoine nous pousse à aller plus loin. Mon collègue Benoît MARTIN y reviendra.

C'est aussi l'éducation culturelle et artistique pratiquée dès le plus jeune âge. Dans ce domaine Bordeaux fait beaucoup de choses. Nous continuerons de développer ce volet en faisant en sorte que dans chaque convention que j'évoquais précédemment il y ait un objectif d'éducation artistique.

Je rappelle que la réforme des rythmes scolaires, coûteuse, difficile à mettre en place, a été l'occasion de créer 50 ateliers différents dans nos établissements culturels pour nos enfants.

Nous étudierons aussi l'intégration dans les groupes scolaires d'espaces à vocation culturelle comme nous allons le faire aux Bassins à Flots.

L'Opéra poursuivra également ses opérations d'éducation artistique. Et le Conservatoire Jacques Thibaud continuera de développer son rayonnement et ses activités malgré les baisses continues des dotations de l'Etat.

L'Ecole Supérieure de Théâtre de Bordeaux Aquitaine, l'école du TNBA, créée récemment, qui sera l'année prochaine sélectionnée à Avignon, sera encore soutenue et développée comme Catherine Marnas, la nouvelle Directrice, le souhaite.

Enfin, pour ne pas être trop long, l'Ecole d'Enseignement Supérieur d'Art de Bordeaux devra poursuivre la définition de son nouveau projet en lien avec sa Directrice Sonia Criton en s'attachant particulièrement à développer son rayonnement international et sa visibilité dans le champ de la recherche.

Donner l'envie de culture à tous c'est aussi conforter un certain nombre d'outils existants tels que par exemple le Théâtre de la Pergola à Caudéran, ou la Maison Cantonale à La Bastide qui devront s'ouvrir plus fortement.

C'est aussi relier le Conservatoire en musique, danse et théâtre à d'autres écoles de musique à la fois des quartiers et de la Métropole pour tisser un réseau de proximité.

C'est aussi l'attention particulière et renouvelée que nous porterons à la lecture publique avec un schéma directeur qu'Estelle GENTILLEAU vous détaillera tout à l'heure.

Dernière priorité dans cette première orientation : la diversité des cultures. Mon collègue Marik FETOUH y reviendra. Je dirai juste que dans ce domaine Bordeaux a une tradition d'accueil, de tolérance, d'ouverture sur le monde qui a donné un fort métissage culturel. Nous devons demain être à la hauteur de cet héritage en continuant de valoriser les cultures du monde.

Deuxième orientation : favoriser la création et l'innovation.

Nous nous adressons ici aux artistes. Par cette priorité Bordeaux veut dire que nous allons continuer de donner aux artistes les moyens de créer en prenant des risques avec eux.

Il s'agit tout d'abord de continuer d'accompagner la création par évidemment de l'argent, mais aussi parfois par de la reconnaissance valorisante et de l'accompagnement.

Le budget du Fonds d'Aide à la Création sera maintenu en 2015.

Les Arts de la scène feront l'objet d'attentions particulières avec la Manufacture Atlantique par exemple, dont l'acquisition du foncier est une priorité pour la Ville.

Ou bien grâce aux actions du Glob Théâtre.

Les arts visuels avec le lieu de fabrique de POLA qui sera prochainement installé dans les Magasins Sud.

Ou bien encore la fabrication de musiques, en l'occurrence actuelles ici, avec l'extension de la Rock School. Mais la musique moderne ne sera pas oubliée avec un projet autour de l'auditorium de Santé Navale dans ce futur quartier.

Nous développerons les résidences d'artistes. Et d'une manière générale nous voulons que les espaces vacants, les espaces en devenir puissent être mis à disposition des artistes.

Deuxième priorité : il s'agit de multiplier les dynamiques collectives pour créer des pôles d'excellence.

Cette logique de pôles d'excellence, nous pensons souhaitable dans le contexte financier actuel de l'appliquer tant à l'échelle des quartiers qu'à l'échelle de la Métropole.

Exemple à l'échelle de la Métropole : Mérignac dans le domaine de la photographie a développé un projet extrêmement intéressant. Nous pensons qu'il faut travailler à plusieurs communes pour développer ce pôle plutôt que de reproduire dans chaque commune un certain nombre d'outils. Idem pour le cirque avec Mérignac.

Et à l'échelle des quartiers : renforcer l'identité et la spécificité de chaque centre d'animation sera une priorité.

Le théâtre et le réseau des théâtres bordelais qui, il faut bien l'avouer, est fragile dans la Métropole et à Bordeaux.

La Ville fait un effort considérable pour les théâtres. Nous sommes aujourd'hui devenus le premier financeur de tous les théâtres bordelais à l'exception du Théâtre National de Bordeaux Aquitaine, naturellement. Et nous en hébergeons de nombreux : l'Inox, le Théâtre L'œil La Lucarne bientôt rénové, La Pergola, le Poquelin Théâtre, demain La Manufacture, etc.

Il nous faudra néanmoins avoir une approche probablement métropolitaine pour sauvegarder et soutenir des structures aujourd'hui fragiles.

Troisième priorité dans cette deuxième orientation : les relations plus soutenues que nous voulons adopter avec les acteurs privés du monde de la culture.

Autant de librairies, de galeries d'art, de cinémas, de labels indépendants de production de musique, regroupés dans la FEPIA, l'I-Boat, l'Institut Bernard Magrez, la Villa 88, etc., des acteurs privés qui enrichissent notre offre avec lesquels nous voulons travailler plus étroitement.

Je précise que les lieux de musique amplifiée feront l'objet d'une attention particulière. Nous avons assisté récemment à Bordeaux à un certain nombre de fermetures car ces lieux doivent respecter des normes, mais nous les reconnaissons néanmoins comme d'authentiques lieux de culture. Nous souhaitons les aider à se développer.

Troisième orientation : la culture facteur d'attractivité et de rayonnement.

La culture contribue aujourd'hui pleinement à l'attractivité des villes. Il suffit de voir la place qu'elle occupe dans la concurrence des métropoles à l'échelle européenne.

Pour cela il nous faudra tout d'abord impulser une dynamique événementielle encore plus ambitieuse et fédératrice.

La Ville développera des événements prometteurs tels que par exemple La Nuit des Idées, ou la French Pop, et continuera également de soutenir des événements aujourd'hui rayonnants tels qu'Agora et son volet culturel affirmé, la Fête du Vin, la Fête du Fleuve, ou bien La Semaine Digitale dont la programmation culturelle confiée à l'association Trafic cette année a montré tout le potentiel du numérique et de la culture.

Le festival Novart verra, lui, sa formule révisée, et le Reggae Sun Ska devra confirmer la pertinence de son choix bordelais.

Enfin, comme l'a dit Monsieur le Maire, nous affirmons l'opportunité que représente 2017 pour organiser un événement culturel majeur, et en même temps nous ne faisons pas de cet événement un préalable à la réussite d'une politique culturelle qui doit avant tout se dérouler 365 jours par an.

Deuxième priorité : nos institutions culturelles qui représentent le cœur du réacteur et le fer de lance de cette politique.

Nous avons à Bordeaux une offre muséale de qualité. Le CAPC a été classé récemment 15^{ème} Musée de France et le Musée d'Aquitaine 23^{ème} par le Journal des Arts.

Cette offre sera demain renforcée par la Cité des Civilisations du Vin qui sera un établissement remarquable.

Nos établissements continueront de développer des projets qui ont la particularité d'aller du quartier jusqu'au rayonnement international.

Je ne prendrai qu'un exemple, les autres directeurs m'excuseront, le Musée des Arts Décoratifs accueille de jeunes designers bordelais lorsqu'ils développent l'exposition La Ganbiarra et en même temps propose une rétrospective unique sur Andrea Branzi qui aujourd'hui a un rayonnement national et international. C'est bien ces deux aspects que chaque établissement continuera de développer en allant à la conquête de nouveaux publics et en sortant de leurs propres murs en travaillant aussi plus étroitement entre eux.

Deuxième priorité : renforcer le rayonnement des artistes bordelais à l'échelle internationale par le maintien de nos crédits sur le développement de projets internationaux tels que je les évoquais tout à l'heure avec l'Institut Français.

C'est aussi mieux articuler culture et tourisme. Je laisserai mon collègue Stephan DELAUX en dire un mot tout à l'heure. Bien sûr que la culture joue un rôle déterminant dans l'attractivité touristique.

Enfin c'est renforcer la lisibilité de nos actions.

Beaucoup d'efforts ont été faits dans ce domaine en matière de communication, qui n'est pas un mot tabou. Tous les jours je croise des gens qui me disent : je n'étais pas informé, je n'étais pas au courant. Donc il nous faudra renforcer notre signalétique, comme développer un agenda beaucoup plus soutenu que nous appelons aujourd'hui le « Bordoscope », développement qui se fera naturellement en complémentarité d'une offre journalistique privée culturelle de qualité avec par exemple Junkpage, ou Le Festin.

Si je devais résumer ces trois orientations en trois mots je dirais tout d'abord qu'il s'agit pour la première orientation de développer une politique culturelle plus inclusive qui s'adresse à tous les publics, tous les quartiers, tous les âges.

Deuxième orientation : développer une politique plus créative encore. Bordeaux continuera de donner les moyens aux artistes de créer en prenant des risques avec eux.

Enfin troisième orientation : une politique encore plus attractive. Nos événements, les grands comme les petits, nos établissements représentent un formidable levier d'attractivité économique et touristique.

Permettez-moi d'ailleurs de remercier l'ensemble des services de la Direction Générale des Affaires Culturelles, l'ensemble de mes collègues, ainsi que les acteurs culturels qui m'ont orienté dans la rédaction de ce document.

J'ai également une pensée pour mon collègue Dominique DUCASSOU qui m'a laissé une délégation en ordre de marche et pleine de projets.

Ces nouvelles orientations se fonderont sur une méthode ensemble et seront mises en oeuvre naturellement, au regard des moyens disponibles pour lesquels nous devons adopter une stratégie de mécénats et de financements participatifs encore plus offensive.

Voilà les orientations qui de notre point de vue sont indispensables pour faire de Bordeaux une grande métropole européenne.

M. LE MAIRE. -

Merci Monsieur l'Adjoint.

Rien de tout ce qui a été fait et de tout ce qui va se faire ne serait possible sans le concours d'abord de nos services. Je voudrais féliciter la Direction Générale des Affaires Culturelles, sa directrice et l'ensemble de ses personnels pour leur implication, les responsables de nos grands établissements culturels qui sont directement rattachés à la Ville ou avec lesquels nous travaillons, et bien sûr tous nos partenaires privés qui ont été cités tout à l'heure, que j'appelle à travailler avec nous pour donner ce nouvel élan à notre politique culturelle.

Je vais demander à Estelle GENTILLEAU qui est Conseillère Municipale déléguée à l'équité culturelle et à la lecture publique, puis à Benoît MARTIN en charge du patrimoine de compléter le propos de Fabien ROBERT.

Mme GENTILLEAU

MME GENTILLEAU. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, c'est effectivement en qualité de Conseillère Municipale déléguée à la politique du livre et à la lecture publique auprès de Fabien ROBERT, mais également en qualité de Conseillère Municipale déléguée à l'équité culturelle auprès d'Alexandra SIARRI que j'interviens, parce qu'il nous paraît important de souligner ainsi que la culture est une notion transversale et qu'elle participe de la cohésion sociale et territoriale.

Bordeaux est la seule ville de France à afficher sa volonté d'instaurer une politique du livre. Il est vrai que nous bénéficions du rayonnement de la première librairie indépendante de France, la Librairie Mollat, et du rayonnement des 3 M qu'a cités tout à l'heure Fabien ROBERT.

Mais Bordeaux est aussi une ville de création où des auteurs et des éditeurs ont choisi de s'implanter sans pour autant que leur production ne soit régionaliste. 60 auteurs de bandes dessinés, soit la moitié des auteurs de BD du département, ont ainsi choisi de travailler dans notre ville, affirmant ainsi Bordeaux comme la deuxième ville de BD de France juste après Paris.

Des auteurs bordelais dits de littérature générale font également résonner le nom de notre ville dans l'ensemble du monde littéraire, Sophie Avon, Bruce Bégout, Hervé Le Corre, François Garcia. De la même manière des éditeurs nationaux comme Finitude, comme La Cerise, comme Cornélius, comme Aquiléos ont choisi d'implanter leur sphère sociale à Bordeaux.

Je ne prétends pas aujourd'hui à l'exhaustivité, donc pardonnez-moi si je ne vous ai pas cité.

Ce qu'il faut en retenir c'est que c'est une nébuleuse qu'il faut rendre cohérente, lisible et visible, par exemple par la mise à disposition de moyens comme le Pôle Littéraire de la rue Demons qui accueille trois résidences d'auteurs. D'ailleurs la durée de ces résidences passera l'année prochaine de 9 mois renouvelables à 12 mois renouvelables, ceci pour accompagner l'intégralité du processus de création d'une bande dessinée.

Bordeaux possède également un patrimoine littéraire contemporain important avec l'œuvre de Jean Cayrol qui est notamment l'auteur du commentaire du film Nuit et Brouillard, l'œuvre du poète Bernard Delville ou encore du journaliste Pierre Veilletet. Il nous appartient de les valoriser.

Les diffuseurs sont également des acteurs importants de la chaîne du livre. Ainsi nous renforcerons les liens et les partenariats avec les libraires, le maillage qui existe dans les quartiers comme Le Passeur à La Bastide, la librairie Olympique aux Chartrons, ou la Petite Machine. Ce lieu hybride du Jardin Public est essentiel pour créer du lien autour du livre.

Dans le même esprit nous soutiendrons les événements littéraires qui font rayonner Bordeaux : le Festival Regard Neuf, Ritournelles, ou encore l'Escale du Livre. L'escalade du Livre qu'il faut conforter dans son identité. C'est un festival interdisciplinaire, pas simplement un salon du livre. C'est un festival interdisciplinaire parce qu'il fait rayonner et dialoguer la littérature avec le théâtre et les arts. Ce dialogue n'est rendu possible que par son implantation dans le quartier Sainte Croix et grâce à la collaboration avec le TNBA et l'Ecole des Beaux Arts.

Ce maillage littéraire de la ville est également soutenu par le réseau de lecture publique fort de la deuxième plus grande bibliothèque de France, la Bibliothèque Mériadeck, et de 11 bibliothèques de quartiers.

C'est un réseau en évolution avec un double enjeu qu'il faut maintenir et rendre plus accessible, plus existant, avec des travaux dans les bibliothèques du Jardin Public, de Saint Michel, du Lac. Mais il faut aussi accompagner la construction de nouveaux établissements. La médiathèque de Caudéran sera la prochaine construite, mais la demande est également forte à La Bastide dont la population qui devrait doubler à l'horizon 2010 aura besoin d'équipements qui seront répartis sur un arc qui s'étendra de Brazza au quartier Garonne-Eiffel.

Nous devons également par nécessité d'innovation, mais également par nécessité budgétaire, imaginer de nouvelles formes de lecture publique avec des bibliothèques hors les murs. Le succès de Biblio-Sport nous incite à continuer dans cette voie avec l'année prochaine un Biblio-Plage au Lac.

Cette nouvelle approche peut être aussi le point de départ d'une réflexion sur l'accès à la lecture publique le dimanche.

Le numérique fait également émerger une autre forme de bibliothèque hors les murs grâce au futur portail métropolitain et au portail jeunesse aujourd'hui disponible, mais aussi par la mise à disposition de tablettes, d'applications, de moyens d'autoformation en ligne.

La Bibliothèque de Bordeaux est d'ailleurs engagée dans un processus de labellisation «Bibliothèque numérique ».

Ce sont aussi les publics éloignés, empêchés, qui doivent être systématiquement pris en compte comme le public carcéral, le public hospitalier, ou les personnes en situation de handicap.

Une réflexion sera également menée dans les mois à venir sur le développement des moyens de lutte contre l'illettrisme.

Nous initierons également une réflexion sur la mise en place du portage de livres à domicile.

La lecture publique et la politique du livre feront donc l'objet d'un schéma directeur commun qui sera présenté ultérieurement au Conseil Municipal.

La Ville de Bordeaux est également attachée à ce que les bibliothèques de quartiers jouent un rôle culturel, éducatif et social. Elles peuvent notamment constituer un vrai médiateur dans l'accès à l'art, à l'image. Des expositions ont déjà été organisées par le CAPC et le FRAC à la bibliothèque du Grand Parc. L'expérience mérite d'être renouvelée, d'autant plus que les collections des musées bordelais sont importantes. Elles seraient ainsi données à voir au plus grand nombre.

Le maillage de la lecture publique sera aussi complété à plus petite échelle avec des relais de lecture et de nouvelles Boites à Lire non seulement dans les espaces verts comme vous les connaissez aujourd'hui, mais de plus en plus dans des lieux de passage public, les mairies de quartiers, les équipements sportifs, ou pourquoi pas dans le hall de la Cité Municipale.

La proximité, vous le comprenez, est un levier fort de l'accès à la culture pour le plus grand nombre. Lors des événements de quartiers c'est toute une chaîne d'acteurs qui se mobilisent : les associations, les centres d'animation, les bibliothèques de quartiers, les habitants.

Ce très fin maillage culturel et socioculturel sera plus fortement accompagné par la Direction Générale des Affaires Culturelles en lien avec les mairies de quartiers. En premier lieu en confortant et en développant les événements qui participent de l'identité du quartier, comme Grand Parc en Fête, comme Queyries Fait son Cirque, comme Chahuts, mais également en trouvant un nouveau langage commun entre les acteurs de la culture et ceux de la socio-culture, entre les professionnels et entre les amateurs. Les acteurs privés seront également associés à cette démarche.

C'est à cette condition également que chacun se sentira légitime d'accéder à la culture.

Fréquenter les lieux de culture ne va pas toujours de soi. Les musées, les bibliothèques, les théâtres, sont quelquefois perçus comme des lieux excluants. On entendra : « Je n'ai pas fait d'études, je n'ai pas de savoir, je n'ai pas de culture, je n'ai pas les codes ». Ce sont ces verrous-là que nous devons travailler à faire sauter. Il faut donner, passez-moi l'expression, « la culture de la culture ».

Ce qui signifie plus de circulation entre les lieux de culture et les habitants. C'est à la fois accompagner les habitants grâce aux médiateurs culturels. C'est aussi provoquer la rencontre en proposant à des artistes de venir dans les quartiers. Et aussi favoriser les pratiques d'amateurs. C'est être à l'écoute des cultures urbaines et des pratiques de la rue. Ne pas considérer les cultures urbaines comme des cultures de seconde zone.

Il y a à Bordeaux de la place pour le Street-art et pour les œuvres d'André Lhote, de la place pour le ballet et pour le Hip-hop.

C'est à ces conditions que nous favoriserons l'émergence de nouveaux talents comme l'est par exemple le chorégraphe Hamid Ben Mahi.

Enfin pour que chaque Bordelais se sente légitime dans ces lieux de culture, l'éducation artistique, l'accompagnement, mais également la mise en place d'une tarification ciblée et d'un dispositif d'accès non stigmatisant à ses tarifs, c'est-à-dire ne pas avoir à présenter ses justificatifs à la caisse, seront les priorités.

La culture participe de la cohésion sociale parce qu'elle permet une expression positive de chacun, parce qu'elle crée des échanges, des flux qui participent du vivre ensemble et de la haute qualité de vie. C'est pour cela qu'elle est également un des axes forts du Pacte de Cohésion Sociale, DOC et Pacte se nourrissant sur ce thème mutuellement. Je vous remercie.

M. LE MAIRE. -

Merci.

M. Benoît MARTIN, Conseiller Municipal délégué au patrimoine.

M. MARTIN. -

Monsieur le Maire, chers collègues, après Paris, Bordeaux est comme vous le savez la deuxième ville française comportant le plus grand nombre de monuments historiques. Sur ses 1800 ha, dont 150 ha en secteur sauvegardé, il y a près de 360 monuments historiques.

Ces monuments historiques, certains appartiennent à l'Etat, d'autres sont des bien privés et 46 appartiennent à la Ville.

Depuis que Bordeaux est Ville UNESCO le nombre de touristes est en constante augmentation. Là aussi c'est un phénoménal atout de promotion culturelle et de rayonnement pour notre ville. Donc dans les années à venir il va nous falloir capitaliser ces deux atouts.

Plusieurs actions sont à l'étude.

En ce qui concerne les monuments historiques beaucoup a déjà été fait, mais la rénovation de ces monuments doit être mieux priorisée. Il va nous falloir faire en sorte que ce soit fait en fonction du plus grand nombre de Bordelaises et de Bordelais, du plus grand nombre de touristes étrangers, et donc avoir une meilleure lisibilité.

Aujourd'hui vient d'être rénové le retable de Saint Paul-Saint François Xavier. Je vous conseille d'aller le visiter parce qu'il est magnifique. Le deuxième retable est en cours de réfection. L'une des Colonnes rostrales est en cours de réfection. La seconde va suivre. J'espère que nous pourrons avoir un plan lumière qui englobera la place des Quinconces.

Comme autre piste nous allons aussi essayer de donner une meilleure lisibilité aux monuments historiques.

Aujourd'hui les monuments historiques ont des plaques qui sont apposées sur leur façade mais personne n'arrive à les lire. Elles sont périmées, elles sont vieilles, les informations données ne sont plus réelles, donc nous allons en collaboration avec la DRAC et les Bâtiments de France essayer de trouver une nouvelle lisibilité à ces monuments historiques.

Les circuits des monuments historiques, je sais, Monsieur le Maire, que vous y êtes attaché, vont être revus, cela aussi en concertation avec l'Office de Tourisme pour qu'on ait des circuits qui soient plus lisibles.

Toutes ces harmonisations ont un coût. Nous allons essayer de le faire de façon rentable.

Nous allons aussi améliorer les balades urbaines. Aujourd'hui plusieurs balades urbaines existent. Nous allons proposer de coupler le premier dimanche de chaque mois avec de nouvelles balades urbaines, peut-être orientées sur les monuments contemporains.

Les dernières Journées Européennes du Patrimoine ont été un réel succès. Plus de 130.000 personnes ont visité les monuments historiques de Bordeaux.

Pour la première fois le Palais de la Bourse a été ouvert au public. La soirée inaugurale de cette journée a été faite dans la salle principale du Palais de la Bourse.

Il va nous falloir dans les années à venir capitaliser ce succès, ouvrir davantage de monuments et essayer de drainer le public aussi bien étranger, aquitain que bordelais vers nos monuments historiques.

A cet égard je tenais aussi à remercier tous les bénévoles qui pendant ces deux jours des Journées du Patrimoine ont donné de leur temps, de leur gentillesse et de leur sourire pour que cette manifestation soit un succès.

L'activité du Centre d'Interprétation d'Architecture et du Patrimoine, le CIAP, qui a ouvert ses portes le 28 février 2014 place de la Bourse a accueilli un très large public, près de 50.000 personnes depuis son ouverture. Il permet de drainer tous les touristes vers les musées, vers les

balades, mais aussi il sert à initier tous les écoliers au patrimoine et à la culture de Bordeaux. Là encore il va falloir focaliser cette expérience, l'amplifier et faire en sorte que dans le cadre des rythmes scolaires tous les écoliers de Bordeaux puissent toucher du doigt le patrimoine de notre ville.

Enfin, comme vous pouvez le constater chaque jour quand vous vous baladez dans les rues de Bordeaux, beaucoup de touristes, de Bordelaises et de Bordelais se promènent avec leur Smartphone et leur tablette. Nous sommes en train d'étudier une application qui ne sera pas une application pour Bordeaux, mais qui sera une application Aquitaine, voire commune avec d'autres villes de France, afin que grâce à la géolocalisation chaque fois que quelqu'un s'approche d'un monument historique il y ait une alerte et qu'il puisse avoir tous les renseignements sur le monument, y compris les heures d'ouverture et les détails. Ce sera un service supplémentaire mais qui ne remplacera pas les cartes.

Voilà à grands traits une liste qui n'est pas exhaustive des grands axes que nous allons développer dans les années à venir pour que le patrimoine culturel de Bordeaux soit mieux mis en valeur, mieux exploité et mieux visité. Je vous remercie.

M. LE MAIRE. -

Merci.

Après cette présentation le débat est ouvert.

M. HURMIC

M. HURMIC. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, je tiens d'abord à dire que naturellement nous approuvons totalement le principe de ce débat d'orientation culturelle que vous nous proposez aujourd'hui. Nous vous en remercions même. Vous noterez que ça fait déjà plusieurs années que nous vous réclamons l'organisation d'un tel débat, donc nous n'allons pas boudier aujourd'hui notre joie de participer à cette discussion.

Vous avez rappelé le poids de la politique culturelle dans le budget de notre municipalité. En tenant compte des reports, c'est vrai que c'est 87 millions d'euros consacrés aux politiques culturelles, soit 305 euros par Bordelais. Cela mérite bien, effectivement, un vrai débat en Conseil Municipal, indépendant du débat que nous avons tous les ans sur nos orientations budgétaires.

Sur le constat j'ai trouvé un certain nombre de convergences qui peuvent nous réunir, Monsieur l'Adjoint, notamment lorsque vous évoquez, mais cela je pense est admis par tout le monde, le contexte économique et financier que nous avons à affronter, à savoir cette crise financière et l'argent public rare qui nous oblige, vous en conviendrez, à nous montrer plus inventifs et plus économes dans nos politiques. Naturellement nous partageons cet objectif.

De même je partage ce que vous écrivez et que vous dites bien d'ailleurs, je vous cite :

« C'est dans ces moments de grande déstabilisation que la culture doit être non plus évoquée mais bien convoquée pour questionner le sens de notre vie collective. »

Cela est dit et bien dit. Naturellement nous approuvons ce constat qui illustre effectivement un paradoxe. C'est au moment où elle se doit d'être la plus présente pour nous réconcilier autour de nos valeurs collectives qu'elle se trouve le plus en danger.

Mon intervention se voudra brève. Elle tournera uniquement autour de deux propositions puisque, si nous avons bien compris, nous sommes là pour tenter d'enrichir le fameux document qui sera débattu dans quelques semaines. Donc je vous ferai deux propositions sur la méthode, que nous considérons tout à fait constructives. Tout à l'heure ma collègue Delphine JAMET fera un certain nombre de propositions sur le contenu de ce document.

Donc deux demandes portant sur la méthode.

Première demande, elle porte sur une demande d'état des lieux. J'y reviendrai.

Deuxième demande, nous attendons de vous également une vision plus métropolitaine des orientations de notre politique culturelle que nous n'avons pas sentie dans le document que vous nous proposez.

Première demande, je vois que ça vous fait sourire, c'est une demande portant sur l'état des lieux, d'autant plus que cet état des lieux, vous nous l'annoncez, j'ai envie de dire vous nous le promettez. Je cite ce que vous nous indiquez en page 1 du document :

« Le Conseil Municipal est saisi d'un débat d'orientation culturelle destiné à dresser un état des lieux sur lequel Bordeaux peut s'appuyer. »

Où est cet état des lieux, Monsieur l'Adjoint ? Ce n'est certainement les 20 et quelques pages que vous nous proposez aujourd'hui qui permettent d'illustrer un quelconque état des lieux de votre politique culturelle.

Vous faites référence dans ce document à un travail de recherche qui a permis d'objectiver les forces et faiblesses, dites-vous, artistiques et culturelles de notre ville.

Effectivement vous nous invitez à aller vers le site Bordeaux.fr ou est présenté de façon synthétique un document que l'on peut télécharger et que j'ai téléchargé qui s'appelle « Bordeaux Culture une nouvelle géographie humaine ». Mais ce document-là c'est tout sauf un état des lieux.

C'est une synthèse qui ressemble non pas à un état des lieux mais à une hagiographie de la politique culturelle suivie depuis quelques années. La définition de l'hagiographie étant un récit excessivement embelli trop favorable à son objet qui ne laisse pas de place à la critique, je crois que cela correspond parfaitement à ce que vous, vous appelez un état des lieux de la politique culturelle. Ce n'est pas un état des lieux c'est une hagiographie.

Nous aurions aimé posséder cet état des lieux qui ne peut être qu'un bilan objectif avec les forces et faiblesses de notre politique culturelle, avec le positif et le négatif, avec ce qui marche bien et ce qui marche moins bien. A aucun moment vous n'envisagez cette méthode-là.

A défaut de bilan il y a un chapitre qui s'appelle « Des résultats incontestables » page 5 du document, qui est une litanie de chiffres sur le nombre de sites, sur le nombre de structures, sur le nombre d'hectares, sur le nombre de visiteurs, sur le nombre d'acteurs, sur le nombre de places, sur les chiffres des coûts, mais une analyse exclusivement quantitative de votre politique culturelle qui n'est jamais qualitative et qui n'est surtout jamais comparative.

Ce qui serait intéressant pour avoir un vrai débat c'est que nous sachions comment se situe Bordeaux dans le concert des grandes villes françaises comparables à la nôtre. Si vous donnez des chiffres, donnez-nous des chiffres comparatifs, ça nous permettra d'apprécier réellement la place que nous tenons dans le concert des villes comparables à la nôtre. A aucun moment vous n'envisagez une telle comparaison.

Vous vous félicitez de ce que l'enveloppe consacrée à l'aide à la création soit passée de 150.000 à 500.000 euros en 2014. Nous avons approuvé à l'époque ce progrès. Mais je vous rappellerai ici que 500.000 euros pour la création ne représentent jamais que 2,27% des 22 millions d'euros de subventions annuelles attribuées au secteur culturel. Cela doit vous amener également à une certaine modestie sur ce chiffre.

En sus de ce chapitre sur les résultats incontestables que vous nous proposez, nous vous demandons pour la prochaine fois de faire un chapitre, non pas critique – c'est la politique culturelle bordelaise, donc naturellement vous ne le ferez pas – mais un chapitre que vous pourriez intituler « Des résultats plus nuancés », ou « Des améliorations à apporter ». Je pense que cela serait utile pour que nous puissions avoir un véritable débat constructif.

Vous faites état de l'intérêt croissant des journalistes à l'égard de l'activité culturelle bordelaise avec des retombées régulières dans les médias. Vous citez Le Monde, France Culture, Télérama, Libération, etc. Je tiens à vous alerter sur le fait que ça ne fait pas beaucoup d'années que ces grands médias nationaux s'intéressent à la politique culturelle non parisienne, c'est-à-dire à la politique culturelle provinciale, mais toutes les grandes villes, sachez-le, ont droit à ces articles, même d'autres villes ont eu droit à la Une de Télérama. Bordeaux n'est pas la seule à avoir eu la Une de Télérama ces derniers mois et ces dernières années.

Ne vous laissez pas griser par ces Unes, par ces commentaires, ni par ces classements plus ou moins étayés.

M. Benoit MARTIN nous disait à juste titre il y a un instant que Bordeaux pouvait s'enorgueillir d'avoir un patrimoine historique remarquable. Je pense que la richesse de ce patrimoine historique permet souvent d'illustrer la place importante que notre politique culturelle représente au niveau national.

Vous allez jusqu'à dire que Bordeaux serait une des villes identifiée comme remarquable du point de vue de son offre et de sa politique culturelle. Je pense que cela relève plus de la méthode Coué que d'un authentique bilan que vous ne songez pas à nous présenter.

Je note aussi que dans le fameux document « Bordeaux Culture une nouvelle géographie humaine » que vous nous invitez à consulter sur Bordeaux.fr, que je qualifiais de véritable hagiographie, vous dites vous-même en guise de bilan, Monsieur le Maire, qui avez signé l'éditorial :

« Ce document « Bordeaux Culture » tente d'illustrer la richesse de l'offre culturelle de notre ville. »
Point barre.

Si c'est ce que vous appelez un bilan nous ne donnons pas le même sens à des mots importants.

Vous dites enfin, toujours dans ce même document sur la nouvelle géographie humaine de Bordeaux Culture :

« Bordeaux compte aujourd'hui parmi les rares métropoles françaises reconnues pour leur politique culturelle forte et identifiable ».

Et vous poursuivez :

« Sa spécialité ? Les avoir toutes. » C'est-à-dire n'en avoir aucune...

Peut-être allez-vous aller jusqu'au bout de votre raisonnement. Nous sommes peut-être moyens partout. Nous ne l'avons pas toujours été. Nous avons été brillants sur un certain nombre de politiques culturelles il y a de cela quelques années, sans faire référence au CAPC et à d'autres événements culturels. Mais c'est vrai qu'aujourd'hui, comme vous le dites vous-même, nous n'avons aucune spécialité, nous les avons toutes. C'est-à-dire que nous sommes moyens en tout.

Donc pas de bilan. Ma première demande c'est que nous ayons un véritable bilan objectif, comme vous nous l'annoncez, de notre politique culturelle.

Ma deuxième demande, vous allez peut-être la considérer comme deuxième critique mais c'est plutôt une demande d'enrichissement de ce texte, c'est que nous attendons de vous une vision plus métropolitaine de la politique culturelle.

Vous évoquez à plusieurs reprises effectivement la métropole dans ce document. Vous dites, je cite :

« La culture participe pleinement à la création de richesses, de l'attractivité économique et au rayonnement international d'un territoire. »

Ce territoire vous semblez à un moment donné l'inscrire à l'échelle métropolitaine. Je vous cite :

« Si une très grande partie de l'offre culturelle est concentrée sur la ville centre, les pratiques s'inscrivent dans un territoire métropolitain. »

Vous avez raison.

Quand vous évoquez les enjeux nouveaux des politiques culturelles qui doivent être réinventées vous dites, je cite :

« Confrontées à ce changement de paradigme les villes et métropoles ont un rôle de premier plan à jouer et n'ont pas d'autre choix que d'évoluer. »

Vous évoquez même la loi de création des métropoles en faisant référence à l'offre d'opportunité de réfléchir à un modèle de gouvernance sur un territoire pertinent, à savoir la métropole.

Même si je suis d'accord avec vous pour déplorer que la loi précitée se limite à proposer un transfert des équipements d'intérêt métropolitain, vous conviendrez avec moi que la loi nous offre aussi cette opportunité de réfléchir à un modèle de gouvernance métropolitain, et cette offre d'opportunité vous ne la saisissez pas. Mais peut-être allez-vous le faire par la suite.

Votre projet est tout à fait décevant, voire incomplet à cet égard.

Où sont des propositions concrètes pour une déclinaison à cette échelle ? Vous vous absteniez de toute réflexion à ce niveau-là. Vous vous complaisez même dans une vision ultra-municipale des enjeux culturels. Je vous cite. Quand vous évoquez « la culture facteur d'attractivité et de rayonnement d'un territoire » vous évoquez uniquement la politique culturelle de la ville qui forge son identité est le sentiment d'appartenance de ses habitants.

Où est la métropole qui va devenir notre horizon territorial nouveau et indépassable dans à peine deux mois ? Que va devenir notre quotidien institutionnel ? N'est-ce pas avec la culture qu'on va forger son identité ? N'est-ce pas avec et grâce à la culture que nous donnerons du sens, de la visibilité, du rayonnement, de l'attractivité à ce territoire nouveau ?

Nous souhaitons donc que la métropole soit au cœur de la définition d'une politique culturelle nouvelle et ambitieuse tournant résolument le dos aux vieux égoïsmes strictement municipaux.

A la place de cette ambition, provisoirement j'espère, vous vous contentez du minimum légal : le transfert d'équipements d'intérêt métropolitain.

La seule innovation méthodique d'échelle métropolitaine que vous nous proposez est, je vous cite : « des temps de rencontres et de débats entre adjoints à la culture des communes de la future métropole ». N'est-ce pas un peu court, Monsieur l'Adjoint ?

Vous dites clairement, et là je cite un article récent de Sud-ouest que j'ai retrouvé, qui date du 26 avril 2014 : « On ne veut pas d'une politique culturelle portée par l'agglomération. »

C'est dommage, mais en tout cas ça a l'avantage d'être clairement dit.

N'avez-vous pas le sentiment de passer à côté de ce challenge en continuant à considérer que le sentiment du bien vivre ensemble des habitants doit demeurer cantonné à l'échelon communal jugé indépassable ?

Nous ne sommes pas des « jusqu'aboutistes ». Nous ne sommes pas favorables à ce que la culture devienne l'apanage exclusif de la métropole, mais seulement à ce que la métropole se saisisse le plus vite possible de la construction partagée d'une politique culturelle métropolitaine.

Vous n'êtes pas favorable à ce que la culture devienne l'apanage exclusif de la métropole. Nous sommes d'accord. Une politique culturelle de proximité doit demeurer toujours l'apanage des communes au nom du principe de subsidiarité auquel nous adhérons. Mais est-ce une raison pour tourner le dos à un grand projet culturel ? A l'instar d'ailleurs de ce qui avait été esquissé ici lorsque nous avons candidaté avec nos faiblesses et sans résultat au challenge « Bordeaux Capitale Européenne 2013 », où là, effectivement, pour la première fois nous avons esquissé ce que pourrait être une véritable politique culturelle d'agglomération. Depuis on n'en a plus jamais entendu parler.

Je terminerai en vous disant très simplement, Monsieur l'Adjoint, que si vous intégrez ces propositions constructives au futur document d'orientation culturelle que vous nous proposerez nous considérerons que notre politique culturelle aura beaucoup gagné en lisibilité, en efficacité et en attractivité.

M. LE MAIRE. -

Merci M. HURMIC de ces « brèves » remarques, pour reprendre votre propos.

Je passe la parole à Emmanuelle CUNY

MME CUNY. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, en partenariat avec l'Education Nationale, la Ville de Bordeaux propose à l'ensemble des écoles des actions concernant l'éducation artistique et l'éducation culturelle avec le CAPC, au Musée d'Aquitaine, au Musée des Arts Décoratifs, au Musée des Beaux Arts, au Musée d'Histoire Naturelle. Ces différents musées, je le précise, sont d'ailleurs aussi mis à disposition du Département avec des animateurs.

D'autres actions sont soutenues par la Ville avec le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine. Et différentes actions sont proposées aux enfants : « Un monument de A à Z », « Bordeaux la Fabrique Urbaine », « Habiter Bordeaux de l'Antiquité à nos Jours », par exemple.

A cela s'ajoute pour toutes les classes de la Ville de Bordeaux un partenariat avec les bibliothèques municipales avec des visites ponctuelles ou régulières, la participation des enfants à des comités de lecture, à des rencontres avec des auteurs et à des actions spécifiques à certains événements.

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires une véritable co-construction a été pensée et réalisée entre le service Culture et le service Education de la Ville. Comme l'a dit Fabien ROBERT tout à l'heure, 50 ateliers ont été vraiment construits et imaginés pour les TAP, les Temps d'Activité Péri-éducatifs, avec les musées, les bibliothèques et le Conservatoire.

Vous le voyez, la culture est une priorité pour Bordeaux dès le plus jeune âge car la culture joue un rôle capital dans la façon dont les enfants interprètent le monde. Je vous remercie.

M. LE MAIRE. -

Merci.

M. ROUYEYRE

M. ROUYEYRE. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, le document que vous nous présentez aujourd'hui est indéniablement le fruit d'un travail de qualité. Je serai un peu moins sévère que mon collègue HURMIC, nous reconnaissons, nous, l'effort consenti pour tenter de dresser un état des lieux de la culture à Bordeaux.

Il y a enfin, de notre point de vue, une réelle prise de conscience de votre part d'une situation qui méritait d'ouvrir un chantier.

Néanmoins vous n'avez pas besoin de nous pour dresser la liste des éléments positifs de ce document qui ouvrent le débat d'orientation culturelle. Donc nous nous concentrerons, cela ne vous étonnera pas, sur les points qui nous posent questions.

En réalité ces questions sont au nombre de trois.

Une nouvelle politique culturelle. Oui. Mais comment ? Avec qui ? Avec quels moyens ?

De notre point de vue ce document ne répond pas réellement à ces questions.

D'abord la question du « comment ? ».

Il nous semble important que la démarche s'inscrive, Monsieur le Maire, Monsieur le Maire Adjoint, dans l'humilité qui s'impose à la Ville de Bordeaux en la matière. Vous avez rappelé, Monsieur le Maire, que la culture est le plus gros budget de la Ville, mais néanmoins, et ce travail l'évoque en filigrane, le bilan culturel de la Ville n'a pas été à ce jour à la hauteur des enjeux. On ne prendra que l'exemple d'Evento qui a été, reconnaissons-le enfin, à la fois un cuisant et un coûteux échec.

Vous ne résistez pas à invoquer les classements de Bordeaux en matière d'offres culturelles dont on sait pourtant toutefois et depuis le temps qu'ils ne concernaient pas que la ville centre mais l'ensemble de la Communauté Urbaine de Bordeaux.

Vous listez par ailleurs de nombreuses initiatives privées en les reprenant, parfois maladroitement à notre avis, à votre compte. Rappelons ici que de nombreux événements culturels se sont imposés en ville parfois sans l'aide de la commune de Bordeaux.

Dernier élément sur le « comment ? ».

Vous semblez considérer la dimension économique comme le premier point d'entrée des réflexions sur la culture. D'ailleurs dès la deuxième ligne de la délibération vous nous expliquez que la culture se trouve au carrefour de plusieurs développements au premier rang desquels, selon vous, le développement économique.

Et si on n'avait pas bien compris, le troisième paragraphe considère que, je cite : « la culture participe à l'attractivité économique ; elle génère 3,5% du PIB. »

Oui, la culture enrichit un pays, une ville, un territoire. Mais de notre point de vue elle enrichit d'abord en ce qu'elle crée des liens entre les humains qui en bénéficient.

Ce n'est pas qu'un problème rhétorique, parce qu'on sait bien qu'en fonction de la manière dont on envisage la culture, les décisions politiques accompagnant son développement peuvent considérablement varier. Il ne faudrait pas assigner à la culture une obligation de résultat économique, sans quoi on pourrait anéantir toute création.

Deuxième question : une politique culturelle avec qui ?

Vous prenez le soin dans ce document d'expliquer que vous allez redéfinir la politique culturelle en associant le maximum de personnes. Vous dites que cette redéfinition va se faire ensemble.

Néanmoins vous avez montré jusqu'ici que votre conception de l'ensemble pouvait être très restrictif. Il ne faudrait pas que cet ensemble soit cantonné à la majorité municipale et à des acteurs culturels triés sur le volet.

Je rappelle que vous n'avez pas toujours eu en matière culturelle le souci du collectif. Le dernier exemple en date est celui du portail des médiathèques à l'époque lancé par la CUB, auquel la seule ville qui refusait d'y adhérer sur les 28 communes était la Ville de Bordeaux. Depuis que l'établissement communautaire a changé de majorité politique cette mutualisation devenait beaucoup plus acceptable.

Nous ne voudrions pas qu'à l'avenir l'étiquette politique exclue a priori les personnes ou les projets qui ne seraient pas selon vous dans le bon camp.

Vous évoquez dans ce document un Conseil Consultatif des Acteurs Culturels. Sachant que la majorité y siège, Monsieur le Maire, notamment par la présence de votre adjoint à la culture, nous ne trouverions pas incongru qu'une petite place, toute petite, soit laissée à l'opposition, toujours, bien entendu, dans l'idée de donner corps à votre déclaration du « faire ensemble ».

Pour terminer sur ce point, il ne faut pas hésiter à accepter de se faire un peu bousculer, donc ouvrir largement ce collège à tous les acteurs culturels quelles que soient les positions qu'ils ont pu prendre ou qu'ils pourraient prendre dans l'avenir.

Dernier point sur le « avec qui ? » et votre acception du terme « ensemble ».

Attention à ne pas rejeter la faute sur les collectivités territoriales qui n'ont pas la culture dans leurs attributions comme la commune, tandis que, contrairement à la Ville de Bordeaux, elles ont

des compétences obligatoires très denses qui viennent dans le contexte économique actuel financièrement les asphyxier. Ces collectivités n'ont en la matière, Monsieur le Maire adjoint, aucune leçon à recevoir de la part de la Ville de Bordeaux.

Ce document d'ailleurs – petite parenthèse – qui suppose inscrire la politique culturelle de la ville dans le temps a oublié qu'une discussion amorcée par le précédent gouvernement risque d'aboutir dans les toutes prochaines années à supprimer la clause générale de compétence pour les Conseils Régionaux et Conseils Généraux. Donc il est fort probable que dans cette hypothèse la commune et la métropole se retrouvent seules à pouvoir financer les politiques culturelles.

Dernier point : « avec quels moyens ? »

Pour donner de la consistance à ce document et pour enrichir ce débat il aurait peut-être fallu nous dire l'enveloppe que la majorité envisage d'accorder à sa politique culturelle. On n'est certes pas dans le temps du budget, mais néanmoins j'imagine que les discussions sont bien avancées.

Vous nous prévenez des menaces qui pèsent sur les budgets. Vous mettez en cause la baisse des dotations, d'ailleurs avec des chiffres parfois très fantaisistes. Dans votre chapitre consacré aux conséquences financières de la baisse des dotations vous prétendez qu'elles s'élèveront à 66 millions d'ici 2017. Ce chiffre est dénué de tout fondement, d'autant que sur le site même de la Ville de Bordeaux vous parlez de 3 millions d'euros par an.

En réalité ce n'est pas tant la baisse des dotations, reconnaissons-le ici, qui va vous priver de marges de manœuvres financières. Non. Ce qui assèche et qui va assécher durablement les finances de la ville c'est le paiement du grand stade, de la Cité municipale et du Centre Culturel du Vin...

(Brouhaha)

M. ROUYEYRE. -

Pour mémoire, parce que je sais que mes collègues ont envie qu'on leur rafraîchisse la mémoire, chaque année la Ville de Bordeaux va payer au minimum 6,7 millions d'euros à Vinci pour le grand stade de Bordeaux. Et je ne reviens pas sur le loyer que nous paierons pour la Cité Municipale.

Donc j'imagine que vous n'aurez pas l'audace de dire que 6,7 millions d'euros sont considérés comme support à la politique culturelle.

Autre point, c'est le dernier sur la question financière, on vous rappellera, Monsieur le Maire adjoint, que votre première décision d'adjoint à la culture a été de supprimer la gratuité des musées l'été. Ce qui signifie que les Bordelais qui n'ont pas les moyens de partir en vacances se retrouvent empêchés également de pouvoir profiter des musées de la ville pourtant construits et exploités grâce à leurs impôts. Il y aura à mon avis sur cette question là encore des choses à revoir.

Enfin je conclus. Pour résumer : un document, je vous l'ai dit en préambule, intéressant mais qui ne nous rassure aujourd'hui en rien sur la politique culturelle qui pourra être menée. Il faudra donc répondre dans les mois à venir avec précision aux questions que j'ai évoquées : Une politique culturelle, oui, mais avec qui ? Comment ? Avec quels moyens ?

J'imagine qu'on y verra un peu plus clair en décembre lorsque nous débattrons du budget de la ville.

M. LE MAIRE. -

Mme DESSERTINE

MME DESSERTINE. –

Monsieur le Maire, chers collègues, je voudrais tout d'abord saluer le travail passionnant, constructif et fédérateur de Fabien ROBERT sur la politique culturelle de notre ville, et souligner combien - il vient de le faire – sont importants les enjeux et les retombées de toutes sortes qui peuvent en résulter.

Sa détermination à associer tous les acteurs culturels de la ville pour susciter l'adhésion du plus grand nombre est à coup sûr la meilleure des méthodes.

En tant que Présidente de l'Opéra National de Bordeaux je m'inscris totalement dans les objectifs portés par Fabien ROBERT pour mettre en place son document d'orientation culturelle.

Il me semble important d'insister notamment sur deux points majeurs : la manière dont l'Opéra National de Bordeaux participe par son rayonnement au développement économique de la Ville autour de son activité artistique et culturelle, mais aussi la manière dont l'Opéra National de Bordeaux contribue à la démocratisation du savoir, à l'ouverture sur les multiples dimensions de la culture musicale, lyrique et chorégraphique.

Sur le premier point, à savoir le développement économique, l'Opéra est un phare de l'image culturelle bordelaise, un symbole très fort de la signature bordelaise à la fois patrimonial et moderne. L'Opéra est une synthèse de ce qu'il y a de plus beau dans son histoire et de plus dynamique aussi dans son futur.

En effet, le Grand Théâtre, on le sait tous, est notre joyau architectural et il est complété désormais par un auditorium, outil moderne de la musique du 21^{ème} siècle.

Aujourd'hui l'Opéra National de Bordeaux c'est 220.000 spectateurs, 245 levées de rideau, dont 20 hors les murs, et une participation à 51 journées de manifestations festives.

L'Opéra vivant joue un rôle majeur dans l'image internationale de toutes les grandes métropoles dynamiques en Europe et dans le monde.

Les villes attractives aujourd'hui tentent toutes de développer un centre lyrique fort.

Bordeaux s'est donné la chance depuis des années de disposer d'une formidable signature connue dans le monde. Faut-il rappeler qu'il n'existe aujourd'hui que 5 Opéras Nationaux labellisés en France, dont Bordeaux.

De ce point de vue l'Opéra National est de plus en plus identifié tant au niveau international par sa politique de coproduction avec de nombreux établissements étrangers : Toronto, Houston, Beijing, Lindenbourg, Nuremberg, qu'au niveau européen puisqu'il fait partie du Réseau Européen Opéras qui regroupe tous les Opéras d'Europe, du réseau Réosure(?) autour des formations artistiques et du jeune public et au niveau national avec depuis juillet la présidence de la Réunion des Opéras de France.

L'Opéra établit la passerelle entre les deux images fortes de Bordeaux à l'international : une ville marquée par une perfection esthétique, mais aussi une ville tournée vers la modernité proposant une projection dans l'avenir et dans les créations de demain.

L'autre point essentiel sur lequel je souhaite insister est que l'Opéra de Bordeaux joue au cœur de la Ville, au cœur de la Communauté Urbaine et du territoire régional un rôle majeur en termes d'éducation artistique dans une perspective sociale et citoyenne de démocratisation de cette culture transnationale.

Plus de 50.000 personnes sont accueillies dans les multiples programmes de l'Opéra de Bordeaux.

Tout d'abord l'Opéra de Bordeaux pratique une politique d'ouverture à tous les publics. Pour les plus petits et les enfants de nombreuses programmations particulières sont proposées.

Tout d'abord le Labo de la Voix en partenariat avec les centres d'animation de la ville le mercredi pour apprendre le chant choral.

Le Labo de la Danse qui repose sur le même principe.

Les Petits dans la Cour des Grands pour les écoles maternelles.

Les Lundis de l'Opéra pour le temps périscolaire, et tous les autres dispositifs comme la Boite à Son, la Petite Fabrique, l'Envers du Décor.

Les jeunes de moins de 26 ans et demandeurs d'emploi peuvent aussi bénéficier de 50% de réduction sur tous les spectacles, ou des places à 8 euros selon les disponibilités.

Pour les jeunes de 16 à 26 ans le concert de rentrée qui a eu lieu le 15 octobre à 2 euros.

Le Pass-jeune Auditorium pour tous les spectacles en illimité moyennant 10 euros par mois.

L'Opéra de Bordeaux se tourne aussi vers les publics les plus exclus : Ombre et Lumière à destination des personnes en situation de handicap, y compris à destination des malvoyants.

Actions aussi nombreuses pour les personnes hospitalisées, notamment notre partenariat depuis plusieurs années avec l'Institut Bergonié.

Ensuite l'Opéra de Bordeaux est un pôle de ressources artistiques bien identifié avec notamment le PREAC, Pôle de Ressources pour l'Education Artistique et Culturelle. Il s'agit d'une convention qui a été signée avec le Rectorat ayant pour vocation de fournir aux enseignants tous les outils et les ressources dans le domaine de l'art lyrique. C'est la première initiative de ce type en France. Elle a été lancée seulement en janvier 2014.

Enfin l'Opéra National de Bordeaux s'est engagé depuis plusieurs années à développer une politique artistique auprès de nouveaux publics sur le territoire aquitain. Il a construit un réseau de 9 salles labellisées Pôles Partenaires : Mimizan, Soustons, Nérac, Agen, auquel s'ajoute l'utilisation des technologies innovantes, par exemple avec la première retransmission dont a parlé Fabien tout à l'heure en direct à Saint-Médard-en-Jalles de La Bohème, et dans 63 villes de France sur le réseau Cinémas.

Enfin il faut rappeler combien la création artistique est intense autour de l'Opéra de Bordeaux. Il est présent aussi bien dans des productions internationales que dans des productions locales avec des artistes bordelais, mais aussi sur des lieux publics : le Conservatoire, les musées, le Rocher Palmer, la Bibliothèque, l'association ACAQ, ou différents festivals de la Ville ou de la Région : Le Festival des Souris et des Hommes, et des lieux privés qui participent aussi au rayonnement de notre ville.

La politique de l'Opéra National de Bordeaux est de pousser la jeunesse, les talents les plus prometteurs de notre région, de notre pays, mais aussi d'ailleurs, à pouvoir s'y exprimer et à faire

savoir qu'à la Métropole bordelaise tout est possible pour co-construire ensemble dans les champs culturels, artistiques et lyriques. Merci de votre attention.

M. LE MAIRE. -

Merci.

M. COLOMBIER

M. COLOMBIER. -

Monsieur le Maire, ce document est un satisfecit plein et entier sur votre politique culturelle. Vous soumettez donc à débat les futures orientations culturelles de notre ville. L'autosatisfaction y règne, mais où sommes nous classés parmi les grandes villes françaises ?

A y regarder de plus près on a le sentiment qu'il s'agit plus du programme culturel d'un éventuel candidat à la présidence de la République que des orientations culturelles pour la Ville de Bordeaux.

(Brouhaha)

M. LE MAIRE. -

Ça me laisse très serein. Continuez.

M. COLOMBIER. -

Je remercie les manifestations approuvatives ou non dès le début de cette intervention.

M. LE MAIRE. -

J'ai senti une approbation à la perspective que vous dessiniez, plus qu'au contenu de votre déclaration pour l'instant.

M. COLOMBIER. -

J'ai bien dit un « éventuel candidat », mais nous verrons.

Nous regarderons ici la forme et le fond de cet inventaire.

Sur la forme, dans cet inventaire deux expressions ont retenu notre attention : « ensemble » et « l'identité heureuse ».

Je vous cite :

« Pour la mettre en œuvre la Ville devra s'appuyer sur ses atouts, faire preuve d'audace et privilégier une méthode claire ensemble. »

Depuis quelque temps ce mot revient comme un leitmotiv dans votre bouche. Il s'affiche même sur votre blog. « On va le faire ensemble ».

Cela sent fortement le slogan de campagne. Cela rappelle ironiquement celui de votre concurrent Nicolas Sarkozy : « Ensemble tout devient possible. »

De même, je vous cite – je serai très bref sur ce chapitre - :

« Bordeaux se doit d'être à la hauteur de cet héritage en valorisant les cultures du monde pour qu'une identité heureuse continue de se développer. »

N'est-ce pas ce concept, que je qualifierai pour ma part d'un peu béat, que vous avez l'intention de proposer à nos compatriotes ?

Ceci dit, sur le fond. Tout d'abord votre volonté de donner l'envie de la culture à tous est une idée intéressante. Elle va passer notamment par le développement de l'art dans l'espace public, c'est-à-dire quand même privatiser l'espace public pour y exposer des œuvres artistiques. Pourquoi pas.

Il nous semble que les rues, avenues et places n'ont pas vocation à être des galeries d'art en proie à un permanent vernissage pour assurer la promotion de quelques artistes tendances. Mais qu'on se rassure, l'objectif de ces mesures est, je vous cite, « la diffusion de certaines 'propositions artistiques' à des publics qui s'interdisent parfois l'accès aux établissements culturels. » Oui, mais qu'elles soient alors de qualité.

Nous apprécions l'emploi de l'expression « certaines propositions artistiques » dont la municipalité de Paris nous a donné un exemple récemment avec les errements artistiques de Paul McCarthy, ou encore ceux de Jeff Koons et ses homards gonflables suspendus dans le Château de Versailles mis à disposition par les autorités publiques pour l'occasion. Sans mauvais jeu de mots, ces 'propositions artistiques' ne resteront pas dans les annales et n'ont pas suscité l'enthousiasme des foules.

(Brouhaha)

M. COLOMBIER. -

Cet art descendu dans la rue, oui, nous ne sommes pas contre...

(Brouhaha)

M. COLOMBIER. -

Décidément...

M. LE MAIRE. -

Nous sommes en démocratie. Nous écoutons tout.

M. COLOMBIER. -

Voilà. Écoutons tout.

Cet art descendu dans la rue, pourquoi pas, mais il doit donc être vu et réalisé avec précaution.

Pour reprendre votre exemple, vous avancez que les 11 œuvres de Jaume Plensa ont par ce biais reçu un accueil enthousiaste. Oui. Voilà qui est quand même (... ?)(mot inaudible), car lorsqu'il s'est agi de faire l'acquisition d'une seule par mécénat, l'enthousiasme des Bordelais n'a pas suffi, loin s'en faut, pour l'acquérir. Heureusement qu'un riche et anonyme mécène a mis la main à la poche.

Nous, nous sommes plutôt réservés sur bon nombre d'œuvres contemporaines. C'est vrai. A bien des égards il y a derrière un snobisme mondain palpable, mais aussi et surtout un juteux commerce : le marché de l'art. Tant et si bien que le célèbre ethnologue Claude Lévy-Strauss, lui-même fils de peintre, s'étonnait, je cite, « de l'abêtissement de l'homme devant le prix de ces œuvres-là. »

Le figuratif, le beau, l'harmonie ont cédé le pas à l'abstraction induisant une multitude d'interprétations individuelles parfois énoncées dans un jargon hermétique, c'est le moins qu'on puisse dire. Dès lors ce n'est plus la beauté d'une œuvre qui en fixe le prix, mais l'abondance de verbiage à son sujet.

Cet art nous apparaît en rupture totale avec la majeure partie de la population dont les goûts et les attentes semblent souvent l'ignorer.

Les arts et la culture font partie intégrante de notre identité charnelle, de notre histoire et contribuent au rayonnement de notre pays. A ce titre nous saluons vos efforts de mise en valeur et de sauvegarde de notre patrimoine qu'il soit religieux ou profane, qui court, certains le rappelaient, des Romains jusqu'à l'édification du magnifique Bordeaux du 18^{ème} siècle.

Face à la mondialisation déstructurante pour savoir qui ils sont, d'où ils viennent, et où ils sont, les Français ont besoin en effet d'art et de culture.

Ce besoin passe aussi par les papilles, comme le démontre la popularité de la Fête du Vin, indiscutable du terroir de notre région.

Cela passe également par l'ouïe, et malgré son coût exorbitant l'auditorium répond indubitablement à ce besoin.

Nous vous demandons, Monsieur le Maire, de réfléchir à un grand événement, un grand salon, un grand festival de rayonnement international, européen et pourquoi pas mondial, à l'image du Festival de Cannes. Je pense que cela serait bénéfique à Bordeaux et pourrait classer notre ville parmi les villes culturelles du monde.

Comme à votre habitude on retrouve dans ces pages une préoccupation obsessionnelle par, je cite : « la montée de tous les extrémismes qui menacent notre démocratie, qui utilisent la culture comme moyen d'expression. »

Décodons vos propos rapidement.

« Les chômeurs, les illettrés - les mêmes que ceux du Ministre Macron sans doute - et les personnes soucieuses de préserver leur identité culturelle font le lit des partis aux idées dangereuses et pernicieuses - et on y revient - d'extrême droite, xénophobes - suivez mon regard - qui menacent la démocratie. » Bien entendu.

Nous aimerions savoir comment et sous quelle forme se manifeste cette culture si dangereuse à Bordeaux ?

Mais le soviétique COBADE et le futur Plan bordelais de Lutte contre les Discriminations à nouveau sont présents et passeront au tamis l'ensemble des manifestations culturelles sans doute sous toutes leurs formes, pour s'assurer de la respectabilité républicaine de celles-ci. Une fois que les organisations à risque auront été listées, en revanche le « politburo », instruit de vos directives, devant mener une identité heureuse, assurera une valorisation des cultures. En un mot il assurera la promotion du communautarisme à travers la culture.

Vous entendez renforcer la commémoration de l'Abolition de l'Esclavage par le Musée d'Aquitaine en référence au passé négrier de notre ville. Nous vous suggérons d'y associer les consuls britanniques, allemands et néerlandais, car bon nombre de leurs ressortissants ont à l'époque élu domicile à Bordeaux pour contribuer à ce sordide négoce.

En conclusion, si nous affichons un certain nombre de points positifs, notamment sur la valorisation du patrimoine bordelais, nous avons l'impression que ce document d'orientation aurait pu parfaitement être rédigé par Jack Lang.

Nous vous suggérons après les prochaines élections départementales et régionales d'organiser un grand concert contre les discriminations, ensemble bien sûr, réunis autour de la culture. Le Bordeaux multiculturel, émanation personnifiée de l'identité heureuse, s'indignera de la poussée du FN, et le COBADE se félicitera de ce projet culturel républicain qui combat toutes les discriminations pour apaiser la société.

La philosophie de ce document, en clair, c'est du « Jack Langisme » rafraîchi. Voilà quel est votre projet. Je vous remercie.

M. LE MAIRE. -

Merci. A la lecture du programme du Front National en matière culturelle j'ai une expression en tête qui est de soumettre à la parole du public la production d'œuvres artistiques. Je me demande à qui il faudrait faire référence pour caractériser votre propre projet... Enfin je ne me le demande pas mais je préfère ne pas le dire.

Mme KUZIEW

MME KUZIEW. –

Monsieur le Maire, mes chers collègues, je souhaite en tant qu'adjoint de quartier également saluer le travail de mon collègue Fabien ROBERT et de l'ensemble de ses équipes, travail qui est la synthèse de sa rencontre avec les acteurs culturels, mais aussi les différents acteurs des territoires bordelais.

Ce document d'orientation culturelle qui nous est présenté aujourd'hui témoigne, je crois, parfaitement, de notre vision de la culture à Bordeaux, fédérative et transversale, foisonnante et surtout créatrice de lien humain et social.

La culture est en effet un ingrédient essentiel de la qualité de vie des Bordelaises et des Bordelais et du mieux vivre ensemble. C'est pourquoi la Ville de Bordeaux travaille depuis plusieurs années au développement de l'offre culturelle au plus près des habitants.

C'est pourquoi aussi les quartiers sont au cœur de ce projet culturel.

Le quartier Bordeaux Sud dont j'ai la charge est riche de nombreuses structures institutionnelles : la Rock School Barbey, le TNBA, Les Beaux Arts, la Manufacture Atlantique, demain la MECA, autant de lieux culturels qui ont su tisser des liens forts pour ne pas dire une véritable synergie avec les acteurs professionnels, amateurs, mais aussi les habitants.

Le Festival Chahuts à Saint Michel, ou le projet de Grand Rue à Belcier initié par le Bruit du Frigo, pour ne citer qu'eux, en sont des exemples marquants.

Nous entendons renforcer ce maillage culturel en amplifiant ses relations pour cette mandature aux côtés des acteurs culturels du quartier : les centres d'animation, les maisons de quartiers, les mairies de quartiers, les bibliothèques, etc.

Nous souhaitons également favoriser les lieux de création et de diffusion à Bordeaux Sud en recherchant des lieux de résidences d'artistes, en favorisant la mise en place de nouvelles scènes, théâtres d'évènements culturels et conviviaux à partir d'espaces publics réaménagés : la

place Renaudel, la place Saint Michel où la fête qui s'y est déroulée en septembre a été un succès, mais aussi la place de la Victoire où nous souhaitons continuer à retransmettre en direct des opéras, demain le futur théâtre de verdure de la place André Meunier.

Voilà autant d'exemples où la culture pourra prendre toute sa place au sein de nos quartiers.

Urbaine et sociale, la culture dans les quartiers s'inscrit dans notre volonté de toujours plus développer la démocratie participative en impliquant les nouveaux conseillers des commissions permanentes qui ont un rôle important à jouer dans l'animation culturelle de notre ville. Ils sont force de propositions et participent aussi à la réalisation de certains événements dans le cadre de la Commission FIL.

Je tenais à rappeler que le budget FIL qui a pour objet l'animation des territoires, subventionne en majorité des projets à vocation culturelle dans l'optique de favoriser toujours plus la cohésion sociale et territoriale. Je vous remercie.

M. LE MAIRE. -

Merci.

Mme JAMET

MME JAMET. -

Monsieur le Maire, Monsieur ROBERT, chers collègues, comme Pierre HURMIC et Mathieu ROUVEYRE je souhaitais vous remercier de nous donner l'occasion de nous exprimer sur la politique culturelle de la Ville.

Je vais articuler mon propos sur 4 points, à savoir les manques du DOC sur le fond et sur la forme, ensuite sur la méthode, et une petite conclusion, sachant que j'essaierai toujours d'être assez constructive pour demander plus d'éléments.

D'abord sur l'état des lieux, je voudrais y revenir parce qu'effectivement à la lecture du document on a un inventaire un peu à la Prévert des actions qui ont été menées, ou même des services dédiés à la culture, mais il manque indéniablement un état des lieux.

Dans un état des lieux culturel on attend une étude des publics, des usages, des infrastructures, des structures sur un territoire social. Or dans ce document on ne ressort pas ce genre d'informations.

Et plus que tout il nous a manqué pour préparer au mieux ce débat les références citées dans ce DOC. C'est-à-dire que nous n'avons jamais eu accès aux documents que vous avez cités, sur l'évaluation d'Evento, par exemple, ou sur le document que Pierre HURMIC citait sur Bordeaux.fr ; effectivement nous avons pu le télécharger, mais il s'agit d'une synthèse et pas du document original fait par l'Université de Bordeaux 4.

Tout ceci, aussi, parce que nous n'avons pas eu connaissance du DOC en commission. Si on avait eu ce DOC en commission on aurait pu demander ces éléments à ce moment-là. Nous n'avons eu ce document que lundi dernier, donc c'était préjudiciable pour préparer ce débat de ne pas avoir tous les éléments en main. Du coup j'ai dû faire les recherches par moi-même.

Sur l'état des lieux à un moment donné vous dites qu'il y a 4 salles de musique sur la Métropole, certes, mais sur Bordeaux : 1, la Rock School Barbey.

Le problème dans cet état des lieux c'est qu'on mélange à la fois ce qui est sur Bordeaux et ce qui est sur la métropole. Sauf que le débat il est ici, sur la commune de la Ville. Donc à un moment donné il aurait été plus clair pour tout le monde d'avoir un état des lieux sur la commune, puis un état des lieux sur la CUB qui aurait pu servir, mais ne pas mélanger les deux parce que ça fausse les données.

De même dans cet état des lieux il y a 10 galeries d'art contemporain sur Bordeaux. La DRAC en référence 4. Moi je n'ai pas d'éléments comparatifs, je n'ai pas les éléments pour aller chercher les 10 galeries d'art contemporain. Sur le rapport de la DRAC 2013 il y en a 4. C'est tout ce que j'ai pu constater. Voilà à titre d'exemple.

Ensuite il nous manque une vraie cartographie des équipements culturels par quartier, ce qui aurait quand même apporté des éléments au débat. Je n'ai pas ce document, M. ROBERT.

M. ROBERT. -

(Hors micro)

MME JAMET. -

Non, c'est une synthèse qu'on a sur Internet. Il n'y a pas la cartographie. Je suis désolée. Donc on n'a pas tous ces éléments pour pouvoir bien visualiser tout ça, et pour préparer un débat c'est compliqué.

Ensuite, là je vais rejoindre Mathieu ROUVEYRE, il manque effectivement des éléments de budget. Parce que s'il y a de très bonnes choses dans ce document et de très bonnes orientations, on ne voit pas comment on va pouvoir les mettre en place sans une orientation budgétaire.

Enfin, il n'y a absolument pas de plan d'action. Je suppose que ça viendra après ce débat, mais effectivement c'est un grand manque. J'appelle vraiment de nos vœux à ce qu'il y ait un vrai plan d'action lorsque nous en débattons ultérieurement.

Sur le fond, un manquement particulier : le terme de gastronomie n'est jamais évoqué dans le DOC. Sachant que la gastronomie française a été classée au Patrimoine Mondial de l'UNESCO en 2010, il serait peut-être bon que la politique culturelle de la Ville prenne en compte cet aspect.

Ensuite, il me semble que tout ce qui est cinéma et audiovisuel est très peu développé. On nous cite les cinémas, certainement, mais pas toute la politique cinématographique que pourrait orienter la Mairie de Bordeaux, notamment sur les tournages, la production de documentaires, etc. Je pense qu'il faudrait améliorer le DOC de ce point de vue-là.

Ce qu'il manque aussi c'est sur les apprentissages. On nous dit : « l'apprentissage dès le plus jeune âge », certes c'est très bien, mais ce n'est pas que dès le plus jeune âge qu'il faut faire les apprentissages, c'est à tous les âges. C'est d'une importance fondamentale parce qu'il y a des gens qui n'ont pas eu accès à la culture dès leur plus jeune âge et ils pourraient y avoir accès à l'âge adulte ou en tant que senior.

Pour finir, il y a un paragraphe sur la diversité culturelle. Je pense qu'il faudrait l'étoffer, notamment valoriser le patrimoine immatériel des cultures immigrées, populaires et occitanes. Le terme « occitan » est inexistant dans le texte. Sauf que Bordeaux fait partie d'une terre occitane qui devrait quand même la revaloriser. A l'image de l'apprentissage dans les écoles, au moment des TAP on pourrait promouvoir la culture occitane puisque c'est une culture territoriale.

En ce qui concerne la méthode vous nous parlez de « faire ensemble ». C'est très bien. Mais à un moment donné vous nous expliquez que les citoyens ont été consultés. J'aimerais savoir où, quand et comment ?

Ensuite vous nous parlez du Conseil Consultatif des Acteurs Culturels, ce qui est une très bonne chose, mais quelle place pour les citoyens dans ce conseil ? Il n'y en a aucune.

Je pense que la culture ne doit pas être faite par les acteurs culturels. Elle doit être faite par tout le monde. Ça doit être quelque chose de commun. Donc il faut remettre le citoyen au cœur de cette politique culturelle.

Nous vous proposons plutôt un Conseil consultatif des arts et de la culture composé par les acteurs culturels et des citoyens, qui pourra être régulièrement renouvelé, avec des avis consultatifs sur la vie culturelle bordelaise.

Nous vous proposons aussi de soumettre le projet culturel que vous allez finaliser à la réflexion des Conseils de quartiers. Puisqu'il y a une forte dimension à développer dans les quartiers, je pense qu'une réflexion pourrait être menée auprès des Conseils de quartiers pour que les citoyens puissent s'exprimer là-dessus.

Et enfin commencer peut-être par des Assises de la Culture comme l'a fait la Ville de Toulouse en 2008 ou 2009.

Tout ceci m'amène à la conclusion qu'il existe une forme de politique culturelle au niveau international qui s'appelle « Les Agendas 21 de la Culture ». Nous vous invitons à suivre ce plan d'action d'un Agenda 21 de la Culture et de doter Bordeaux de ce plan d'action puisque la culture est le quatrième pilier du développement durable, que des outils existent et ont fait leurs preuves. De grandes villes y ont adhéré : Barcelone, Lille, Mexico, Milan, Buenos Aires.

Il faut donc à mon avis renforcer le DOC en adoptant le plan d'un Agenda 21 de la Culture, à savoir un état des lieux circonstancié, parler de droit culturel, le terme droit culturel est inexistant dans le DOC, et donc faire les chapitres suivants :

Culture et droit de l'homme ;

Culture et gouvernance ;

Culture inclusion sociale et lutte contre la pauvreté, sachant que, si je peux me permettre, je tiens à vous féliciter sur l'inclusion sociale. Je trouve que le DOC est assez riche à ce niveau-là ;

Culture et écologie, puisque la culture peut être un accélérateur des processus éco-responsables, et en plus dans le DOC il n'est nullement mentionné l'impact environnemental que peuvent avoir les grands événements, donc peut-être renforcer le DOC à ce niveau-là aussi ;

Culture et éducation, en incluant les opportunités d'apprentissage pour tous les âges ;

Culture et économie ;

Culture et économie sociale et solidaire.

M. LE MAIRE. -

Merci.

Je vous fais observer que je ne fais absolument pas appliquer le règlement intérieur, donc que je n'ai pas limité à 5 minutes le temps de parole de chaque Conseiller Municipal.

On va continuer comme ça, mais enfin si chacun pouvait peut-être s'appliquer à lui-même une certaine discipline de parole... Il va être bientôt 5 heures. Je suis sûr que nous serons très heureux de passer la nuit ensemble, mais si on pouvait arrêter avant ça serait pas mal.

M. DELAUX

M. DELAUX. -

Monsieur le Maire, ici comme ailleurs la culture est en mouvement. Elle nourrit nos réflexions et elle influe sur nos actions.

Le tourisme également est en mouvement. Il est fait de plus en plus de courts séjours souvent urbains, de désir de découverte et de recherche d'enrichissement personnel.

Le tourisme est simplement de plus en plus culturel.

C'est vrai, la culture est un facteur d'attractivité. Cela a été énuméré : patrimoine, architecture, expositions, festivals, tradition populaire, paysages, civilisations sont au cœur de la construction d'un tourisme de contenu qui est fait pour enrichir et plus seulement pour se reposer ou oublier son quotidien.

Les villes sont des acteurs majeurs de ce développement et Bordeaux est aujourd'hui plus que jamais dans cette dynamique. Cela grâce à son histoire, à ses ressources culturelles qui sont très riches, que j'invite nos collègues à découvrir, et à sa marque très puissante.

Les axes évoqués dans ce document sont essentiels, en particulier le travail en commun et la transversalité qui sont la seule manière d'y parvenir. Je sais, Monsieur le Maire, que vous en êtes convaincu, tout comme Fabien. Ce qui a été fait cette année autour de Los Angeles est véritablement une très grande réussite dans cet esprit de collaboration et de création et doit nous servir de modèle.

Nous avons de notre côté le désir de donner à la culture au sens large une part essentielle dans notre projet touristique et événementiel. Pour répondre à Pierre HURMIC, c'est vrai aujourd'hui pour Bordeaux et ça le sera demain pour l'ensemble de l'agglomération qui a des ressources innombrables autour de son patrimoine, l'origine du fleuve, du vin et bien sûr la création artistique et la vie du monde associatif.

Je précise que ce message vaut pour tous les publics et aussi pour tous les âges.

Je pense que ce que j'évoque ici est largement partagé par une filière qui sait que notre attractivité doit se nourrir d'intelligence et de sensibilité.

Nous sommes tous très enthousiastes. Fabien, pour accompagner ta démarche tu peux compter sur nous.

M. LE MAIRE. -

Merci.

Mme DELAUNAY

MME DELAUNAY. -

Monsieur le Maire, en effet, nous aurions aimé un rapport d'étape, un point de l'état culturel de notre ville. 20 ans de votre magister c'est pratiquement la même durée que celle de Jean-Marc Ayrault à Nantes, et personnellement, comme beaucoup de Bordelais, j'aimerais être aussi fière culturellement de ma ville que le sont les Nantais.

Mais ce dont je veux parler, cette fois vraiment brièvement, c'est d'un point très précis.

Vous vous rappelez que Robert Schuman avait dit, il parlait de la formation de l'Europe : « Si je devais recommencer je commencerais par la culture. »

Eh bien aujourd'hui ça tombe très bien, si j'ose dire, l'Europe est à refaire. Je crois que nous devons travailler à cette Europe de la culture. Nous avons l'incroyable privilège d'avoir de très très beaux jumelages, en particulier avec une ville qui m'est chère, Munich, qui a à la fois dans le domaine de la musique un orchestre extraordinaire et dans le domaine de la peinture, vous le savez, une Neuhaus et une Alte Pinacothèque qui sont mondialement célèbres.

Je crois que si nous faisons des expositions, ne serait-ce qu'un court temps, avec quelques-uns des tableaux infiniment prestigieux de ces pinacothèques et si nous faisons un échange d'orchestre avec cette ville, nous ferions une belle promotion de l'Europe de la culture.

Voilà ce que je voulais verser à notre débat puisque vous souhaitez de propositions. Je vous remercie.

M. LE MAIRE. -

Merci. Les Nantais sont certainement très fiers de leur ville. J'ai observé qu'au cours de la dernière campagne municipale la culture a été présentée comme « le grand brûlé » de l'action municipale bordelaise par l'opposition. Les Bordelais ont tranché. On a vu l'impact de cette campagne sur l'opinion publique.

Par ailleurs venir nous donner des leçons quand on a appartenu au premier gouvernement et ne plus faire de la culture une priorité nationale, ça ne manque pas de saveur.

Cela dit, je retiens, Madame, votre proposition. Nous faisons ça avec Los Angeles qui nous a permis d'organiser de très belles expositions cet été et pendant la Fête du Vin en particulier. Bien sûr nous le ferons aussi avec Munich.

Simplement on m'a appelé à la modestie tout à l'heure. Je voudrais rappeler que l'agglomération de Munich c'est 10 à 15 fois l'agglomération de Bordeaux. Alors, comparons-nous, certes, mais avec un peu de modestie, je le répète.

MME DELAUNAY. -

(Hors micro)

M. LE MAIRE. -

C'est vrai. C'est bien pour ça que nous sommes très ambitieux, mais modestes en même temps.

J'avais ensuite une demande de M. FETOUH.

M. FETOUH. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, je tenais à souligner qu'il s'agit ici d'un très bel exercice de transparence démocratique avec un débat public sur les orientations municipales en matière de culture.

Je voulais également souligner la transversalité qui est mise en avant dans ce document d'orientation culturelle, en particulier le lien avec le Conseil de la Diversité de la Ville de Bordeaux.

En effet, les acteurs bordelais de la diversité souhaitent faire la promotion du dialogue interculturel en utilisant la culture comme mode d'expression. La transversalité a ici toute sa place.

Je suis également très heureux que la politique culturelle municipale prenne toute la place qui lui revient pour valoriser les cultures du monde et soutenir le travail de mémoire. Elle le fait déjà. Je pense notamment aux salles 18^{ème} du Musée d'Aquitaine, entre-autres, mais le DOC propose d'aller plus loin en soutenant par exemple le projet d'un forum de la diversité culturelle qui va dans le sens du vivre ensemble que nous souhaitons tous conforter. Je vous remercie.

M. LE MAIRE. -

Merci.

M. FELTESSE

M. FELTESSE. -

Monsieur le Maire, je sens à votre dernière remarque que vous êtes un peu las au bout de 2 heures de débat sur la culture...

M. LE MAIRE. -

Non, j'attendais avec impatience votre intervention, mon cher collègue. Je ne suis pas las du tout, au contraire.

M. FELTESSE. -

... donc je serai assez bref.

A la fois des remarques méthodologiques, si je puis me permettre, et 6 questions assez précises.

Remarques méthodologiques.

Il y a deux choses effectivement qui me semblent manquer dans ce document qui est riche et intéressant. Premier point, c'est la question des emplois culturels en ville.

Il y a un certain nombre de chiffres qui sont mentionnés dans l'introduction qui correspondent à une déclinaison de deux études récentes, l'une de l'Inspection des Finances et l'autre de la SACEM. Quel est le poids des emplois culturels à Bordeaux et dans la Métropole bordelaise ?

Nous savons que nous avons une dynamique démographique importante. Comment la culture peut être un levier d'emplois subventionnés, ou non subventionnés ? Ça me paraît être un enjeu important, notamment par exemple sur la question qui a été évoquée : BD, vidéo. Nous serons bientôt à une demi-heure d'Angoulême et nous savons que c'est un pôle important.

Deuxième point méthodologique, Pierre HURMIC et Delphine JAMET l'ont évoqué, c'est l'absence de comparaison avec ce qui se fait dans d'autres villes en France et en Europe, alors que par exemple l'Observatoire des politiques culturelles de Grenoble donne des indications qui sont toujours précieuses.

C'était juste les deux remarques méthodologiques.

Ensuite j'ai 6 questions plus précises puisque nous allons ensuite arriver au document final.

Première question. Acte-t-on avec ce document d'orientation la non reconduction définitive d'Evento ? Il est juste mentionné rapidement autour du bilan. Est-ce qu'Evento est abandonné, ou est-ce qu'il est repris au niveau de la Métropole bordelaise ?

Deuxième question avec le même degré de précision j'espère. Quid de l'avenir de la Base Sous-marine ? Là aussi la Base Sous-marine est mentionnée par rapport au travail en termes d'expositions photographiques. Est-ce que durant cette mandature il y aura un plus lourd projet ambitieux autour de cette Base Sous-marine qui nous fait fantasmer les uns et les autres depuis plusieurs années ?

Troisième point sur l'avenir des Escales du Livre. Ça fait plusieurs années qu'on en parle. Il y a eu des projets alternatifs portés par la librairie Mollat, portés par l'Opéra de Bordeaux et ainsi de suite. Est-ce que c'est quelque chose qui est en voie de concrétisation ou pas ?

Quatrième point. Vous avez une manifestation, puisqu'elle est portée par la municipalité, qui est Agora, qui connaît un succès grandissant. A un moment au niveau de la CUB nous avons évoqué une montée en puissance autour d'Arc en Rêve, autour de l'École d'Architecture et de Paysage qui dépend du ministère de la Culture, et le déplacement sur le centre de Bordeaux pour que nous ayons un rayonnement plus important autour de l'architecture.

Cinquième point, Delphine JAMET l'a évoqué, autour de la gastronomie. On sait que culture et gastronomie peuvent bien se mêler. Fabien ROBERT mentionnait le travail de Catherine Marnas. A Marseille dans le cadre de la Capitale Européenne de la Culture elle a fait une jonction très intéressante entre la nourriture de qualité, avec des carrioles, des roulottes, et un spectacle artistique à la Belle de Mai qui était là aussi une piste fort passionnante.

Dernier point sur l'articulation numérique, vidéo, arrivée de la LGV. Quel sera la logique entre le pôle autour de la gare, Bègles et la MECA ?

Voilà rapidement les quelques précisions que je souhaitais obtenir de votre part. En vous remerciant.

M. LE MAIRE. -

Merci.

M. GUENRO

M. GUENRO. -

Monsieur le maire, chers collègues, en dehors des désaccords qui pourront apparaître sur le fond ou la forme je salue tout d'abord le travail réalisé par M. ROBERT. J'en partage un certain nombre de principes qui figuraient d'ailleurs dans notre projet municipal comme la dynamique partenariale au quotidien, la coopération bilatérale avec d'autres villes, ou les quartiers acteurs du projet culturel.

Mon complément portera sur les conditions du dynamisme culturel.

Vous dites en effet que « le rôle de la ville est avant tout de créer les conditions du dynamisme culturel en mettant des moyens au service de tous les acteurs culturels et en favorisant les synergies entre les initiatives et entre les territoires. » Je suis d'accord avec ce grand principe.

Néanmoins les conditions du dynamisme culturel c'est aussi un foncier accessible, des locaux d'activité compatibles avec des petits budgets.

Dans une ville qui a vu ses loyers doubler en 10 ans, le souci du local, de l'atelier est un souci du quotidien, un souci central, un souci vital.

Je ne parle pas ici de subventions, d'aides financières ou de prêts de locaux qui viennent compenser parfois des prix prohibitifs. Je parle bien de la mise en place d'un écosystème favorable au dynamisme culturel et qui ne peut faire l'économie d'une réflexion foncière.

La gentrification des quartiers qui est une réalité à Bordeaux et une tendance générale d'ailleurs des centres urbains des grandes métropoles, est un obstacle à l'éclosion d'une véritable culture populaire construite par tous, tout simplement parce qu'elle exclut toute une partie de la population de l'accès à la ville, de l'habitat, du travail, de la culture.

La fracture foncière c'est ce qui fait la différence entre le folklore et la culture populaire. D'un côté le folklore essaie de recréer désespérément ce que la réalité des prix élevés a fait disparaître, de l'autre la culture populaire s'installe sans grande aide ni assistance dans un tissu de vie bruyant et cosmopolite, foisonnant car non élitiste.

M. LE MAIRE. -

Merci.

M. SOLARI

M. SOLARI. -

Monsieur le Maire, chers collègues, je tiens à saluer l'excellent travail produit par mon collègue Fabien ROBERT s'agissant de la culture à Bordeaux.

Notre ville vient d'obtenir le premier label « Destination pour tous » en France. C'est une récompense pour l'accueil des touristes handicapés où justement la culture a toute sa place pour ces personnes.

En effet, nos musées, notre grande bibliothèque, notre Opéra accessible depuis la mise en place de l'ascenseur, l'auditorium, nos cinémas, les grandes manifestations sur les quais que sont la Fête du Vin et la Fête du Fleuve, leur permettent de passer un séjour culturel enrichissant. Cette récompense nationale a tenu compte de ce constat.

M. LE MAIRE. -

Merci.

Tout le monde s'est exprimé.

M. DELAUX souhaite à nouveau intervenir.

M. DELAUX. -

Simplement mentionner, suite à l'intervention de Vincent FELTESSE sur la gastronomie, la création de « Bordeaux So Good » à la fin du mois de novembre, piloté par Richard Coconnier avec cette volonté d'amorcer un projet autour de la gastronomie, des produits de qualité du terroir, des artistes et des lieux culturels bordelais et d'agglomération, puisque le Rocher Palmer sera partie prenante, entre autres, dans ce projet.

M. LE MAIRE. -

Si on avait demandé l'avis de Michel Serres on n'aurait pas appelé ça « So Good », mais on ne lui a pas demandé. C'est dommage. On aurait dit « C'est si bon »... N'est-ce pas ?

Mme PIAZZA

MME PIAZZA. -

Monsieur le Maire, je voudrais répondre à M. ROUYEYRE sur les chiffres concernant le coût du nouveau stade, peut-être parce que ça fait du bien aussi d'en reparler de temps en temps puisqu'il a l'air de vouloir le mettre à toutes les sauces.

Je voudrais simplement lui dire que ce que ça coûte à la Ville c'est :

une redevance nette pour la Ville de 7,90 millions,

un loyer payé par le club à la ville qu'il faut retrancher qui est de 3,85 millions et

un intéressement de la Ville qu'il faut aussi retrancher puisqu'il est lié aux recettes de 500.000 euros.

Donc un coût net pour la Ville de 3,55 millions d'euros.

Certes, ce sont les coûts d'exploitation, mais les grosses réparations sont comprises dedans. C'est contractuellement écrit.

Il faut, M. ROUYEYRE, je pense, ne pas faire l'erreur de cumuler comme vous le faites le coût constructif et le coût des loyers qui intègre d'autres charges que les simples remboursements des emprunts.

C'est ce que je voulais vous préciser.

M. LE MAIRE. -

En tout cas ce n'est pas 6 millions, c'est 3,5. Et dans nos prévisions initiales on ne conservait pas un stade de grands jeux sur l'emplacement de Chaban, ce qui nous aurait fait 2 millions d'économie, donc un coût net d'un peu moins de 2 millions en réalité.

Nous aurons 2 stades : le stade de foot et le stade de rugby, ce qui alourdira un peu la facture. Mais en tout cas ce n'est pas 6 millions.

M. ROUVEYRE, je vous propose de ne pas continuer cette discussion puisque ce n'est pas vraiment la politique culturelle. Mais comme vous l'avez évoqué on vous a répondu, et je vous donne la parole puisque vous la demandez.

M. ROUVEYRE. -

Pour vous dire que de notre point de vue la redevance que va devoir payer net la Ville à Vinci, après avoir déduit les recettes nettes garanties contractualisées par le partenaire et après avoir déduit la redevance des Girondins de Bordeaux est bien de 6,7 millions. 3,5 millions HT, plus les impôts on arrive à 6,7 millions d'euros.

Ce chiffre est maintenant assez peu contesté par les observateurs qui s'intéressent réellement à ce dossier.

M. LE MAIRE. -

Il est tout à fait inexact. Le solde net pour la Ville est celui que nous venons d'indiquer. D'ailleurs j'ai observé que M. Platini lorsqu'il est venu à Bordeaux a salué un très beau stade et le moins cher à la place de tous les stades de France.

Donc c'est intéressant. Mais ce n'est pas l'objet du débat.

Nous allons demander à M. ROBERT d'essayer de répondre, peut-être pas par le menu, mais globalement.

M. ROBERT. -

Monsieur le Maire, je vais répondre à chacun de mes collègues.

Je vais tout d'abord les remercier pour leur contribution, leurs interventions, pour la sérénité des débats qui contraste sensiblement, j'y reviendrai, par rapport au ton d'une période assez récente. Je veux aussi remercier les acteurs culturels une fois de plus de leur présence.

Tout d'abord par rapport aux interventions de Pierre HURMIC et d'autres et par rapport à la question de l'état des lieux et des documents qui nous inspirent pour proposer ces nouvelles orientations.

Il y a eu à Bordeaux ces dernières années moult débats. D'abord, effectivement la candidature pour être Capitale Européenne de la Culture. Le document est toujours ici.

Le travail mené par En Quête-Enquête sur l'événement culturel.

Le Livre Blanc du CODES.

Le travail avec l'Université Bordeaux 4. Nous pourrions bien sûr travailler à ce qu'il soit mieux connu, mais nous avons une cartographie.

Et le document Bordeaux Culture, qui n'est pas secret, s'ouvre sur une carte qui montre la présence d'équipements actuels, futurs et les manques. Donc je crois que nous avons cet état des lieux.

En ce qui concerne les remarques de Pierre HURMIC et la vision plus métropolitaine, nous avons une divergence de ce point de vue. Nous, nous pensons que la culture ne doit pas être l'apanage de la Métropole et qu'il y a 3 échelons :

Un échelon communal qui reste déterminant. C'est là qu'est notre désaccord.

Un échelon intercommunal qui doit se développer. Les communes n'ont pas besoin d'être sous tutelle de la Métropole pour décider ensemble de mener des projets. Dans ce domaine nous aurons des choses à proposer dans les mois qui viennent, par exemple autour de Novart.

Et il y a le niveau métropolitain pour lequel la loi prévoit des transferts d'équipements à ce jour et pas le transfert d'une politique culturelle métropolitaine. Je précise tout de même que dans ce document il est écrit que sur la photographie avec Mérignac et sur le cirque avec Bègles la Ville de Bordeaux est prête à travailler avec ces communes qui pourraient être pilotes dans leur domaine.

C'est donc bien un travail intercommunal que nous voulons privilégier.

Par rapport aux remarques de M. ROUVEYRE et par rapport au comment, à la priorité des choses, il est bien dit que la culture est au carrefour du développement économique, social, éducatif et citoyen. Remettez-les dans l'ordre que vous voulez, mais ne dites pas que ce document se soucie avant tout de l'économique, s'il vous plaît. En regardant à quelle ligne se situe quel mot ce document n'affirme pas une vision économique de la culture.

Concernant le « avec qui » que vous évoquez, je crois que l'opposition sera pleinement associée aux orientations du Conseil Consultatif des Acteurs Culturels par un débat d'orientation culturelle qui aura lieu ici et qui est le rôle du politique dans cette enceinte, qu'il ne faut pas confondre avec un conseil composé d'acteurs culturels qui va réfléchir à une mise en œuvre opérationnelle d'une volonté politique que vous portez, que nous portons ici, pour laquelle vous êtes pleinement associés.

Sur la responsabilité des collectivités, je vais être gentil parce que vous l'avez été aussi, mais sur le Conseil Général, quand même, pardonnez-moi... Je ne vais pas vous citer des baisses qui sont supérieures à 20% pour de multiples acteurs culturels dont j'ai les chiffres ici.

Il est un peu facile de dire que la culture n'est pas une compétence obligatoire. Ça n'est une compétence obligatoire d'aucune collectivité, M. ROUVEYRE. Si ce n'est la compétence de personne c'est donc la responsabilité de tous.

Concernant les moyens et le budget, rendez-vous au moment du vote du budget. Nous aurons bien sûr à examiner les efforts nécessaires dans tous les domaines.

Je vous précise que le fait que les collections permanentes soient redevenues payantes n'impacte en rien les personnes les plus fragiles puisque nous avons une batterie de gratuités que vous connaissez, qui fonctionnent aujourd'hui. Au fond il aurait même été injuste que quelqu'un qui peut payer 4 euros ne les paye pas à l'entrée pour notamment enrichir nos collections.

Par rapport à ce que M. COLOMBIER a bien voulu tenter de nous expliquer sur la culture, il voudrait donc que nous développions le Festival de Cannes à Bordeaux. Nous, nous préférons le Festival International du Film Indépendant de Bordeaux qui rencontre un succès de plus en plus important.

Nous sommes déterminés à faire en sorte que l'art dans l'espace public soit une réalité. Moi je crois pleinement au fait de pouvoir utiliser les espaces publics pour rapprocher les citoyens de l'art, un art par ailleurs, ne vous en déplaise, qui n'est pas soumis ni à l'idéologie, ni à la morale. L'art est art. Cette question a été de mon point de vue tranchée depuis longtemps. Oui, l'art choque parfois. Nous l'avons vu récemment à Paris. Oui, l'art dérange. Probablement que les artistes vous dérangent aussi un peu parce qu'ils prônent la tolérance, parce qu'ils prônent la liberté, parce qu'ils prônent l'ouverture. Autant de remèdes contre la peur qui sont pleinement nécessaires.

Je ne citerai pas les faits d'arme de votre parti politique à la tête de quelques mairies... Non, non, c'est des actes très concrets, entre 1995 et 2001 : les purges de livres dans la bibliothèque de Toulon, les menaces sur les Chorégies d'Orange, ou bien l'organisation d'un événement à Marignane autour des Croisés et de la nécessité de bouter hors de France les Sarrasins, sont assez emblématiques de ce que votre parti a su faire en matière de culture lorsqu'il a été à la tête de certaines communes.

Nous n'avons forcément pas la même conception de la culture.

Par rapport à ce que Mme JAMET a évoqué d'actions concrètes, bien sûr le plan d'action viendra. Il s'agit aujourd'hui d'un débat stratégique. Si le plan d'action avait été fini on se le serait peut-être entendu reproché. La cartographie je vous la donne une fois le Conseil Municipal terminé.

La place du cinéma, bien sûr, et de l'apprentissage à tous les âges, c'est évoquer dans le document au travers de la culture scientifique qui sera une priorité, qui vulgarise le savoir, au travers aussi de ce que fait l'École des Beaux Arts. L'École des Beaux Arts ne forme pas que des étudiants, elle forme des auditeurs libres. Le Conservatoire ne forme pas que des étudiants, il forme aussi des adultes.

Nous avons de ce point de vue un accès à tous les âges.

Enfin je vous précise qu'il y a 13 galeries d'art à Bordeaux. Et le chiffre est celui de leur propre programme puisqu'elles mènent Un Week-end Ensemble dans quelques semaines.

Enfin concernant l'association des citoyens, pour ne répondre qu'à ces quelques points, moi je crois que c'est le rôle des commissions permanentes de quartiers qui pourraient demain avoir chacune une commission culture. Mais le rôle du Conseil Consultatif des Acteurs Culturels c'est bien celui que nous voulons donner d'associer les acteurs à la politique culturelle de la Ville et de suivre l'évolution de ce DOC.

Mme DELAUNAY, bien sûr Munich, pourquoi pas. C'est une idée tout à fait intéressante. Nous avons des partenariats avec Los Angeles, avec Tokyo, des villes qui rayonnent fortement. Il y aura l'année prochaine une exposition à Tokyo exclusivement consacrée à Bordeaux...

M. LE MAIRE. -

Payée par le Japon.

M. ROBERT. -

Payée entièrement par le Japon pour un budget de 1,8 million.

Il faut bien savoir qu'un jumelage ça se joue dans les deux sens et que la volonté que nous avons pu avoir envers Munich, je peux vous dire qu'elle n'a pas été la même en retour. Nous avons essayé de tisser des liens ; la ville à une époque assez récente n'a pas voulu tisser les mêmes liens.

Enfin, M. FELTESSE pour terminer. Sur les emplois culturels en ville, nous pourrions regarder ces chiffres précisément. Notamment j'imagine qu'un certain nombre y figurent dans l'étude qui a été menée avec Bordeaux 4.

Si vous me permettez une remarque générale. Vous me posez 6 questions. Vous avez dit pendant la campagne municipale que la culture était « le grand brûlé » de la politique culturelle d'Alain JUPPE. 6 questions, 6 points précis, 6 têtes d'épingle... Pardonnez-moi... J'ai envie de dire : tout ça pour ça.

J'ai un souvenir très précis de questionnements très durs envers nous...

Vous pouvez vouloir reprendre la parole et faire des gestes, moi je vous dis les choses telles qu'elles ont été dites à l'époque, avec fermeté, avec...

M. LE MAIRE. -

Ne recommençons pas la campagne municipale.

M. ROBERT. -

Je vais essayer, Monsieur le Maire.

M. FELTESSE. -

(Hors micro)

M. ROBERT. -

M. FELTESSE ne vous énervez pas, vous allez pouvoir parler après.

Je vous amène visiter les 80 ateliers d'artistes par exemple dans Bordeaux qui existent avec le soutien de la Ville quand vous voulez.

Concernant Evento, nous affirmons dans le document qu'il y a la volonté d'aller vers un événement en 2017. Son nom importe peu. Je dirai qu'Evento a ouvert la voie de ce qu'est un événement culturel.

SIGMA lorsque ça a été lancé n'a pas été un succès tout de suite. Il a eu 2500 participants lors de la première édition. Et Evento a permis de véritables avancées dans notre ville.

La Base Sous-marine évoluera en fonction du quartier qui est autour mais restera un lieu de culture, peut-être pas exclusivement demain consacré à la photographie mais à d'autres disciplines.

L'Escale du Livre a choisi ce lien entre différentes formes artistiques : le théâtre, la musique qui sont concentrés autour du livre. Nous travaillons au rapprochement des points de vue dans ce domaine. Vous avez évoqué Mollat. Effectivement il ne participe pas à ce salon aujourd'hui, mais je crois pouvoir dire qu'on a en ce moment un débat serein qui devrait aboutir à des gestes qui renforceront l'Escale du Livre.

Agora est un événement pour lequel nous disons clairement que nous voulons renforcer son volet culturel.

Arc en Rêve a décidé de rester aux Entrepôts Laîné. En tout cas c'est la décision qu'ils ont prise malgré les débats passés, et probablement compte tenu du contexte actuel.

Voilà. Je note qu'il y a un vrai contraste et je me félicite qu'aujourd'hui nos débats soient beaucoup plus sereins.

M. LE MAIRE. -

Merci. J'ajouterai deux précisions sur les questions qui ont été posées par M. FELTESSE.

Sur la gastronomie, Stephan DELAUX a répondu.

Sur la Cité numérique, vous savez que ce projet se poursuit et qu'il est intégré dans une vision plus globale qui est celle de notre candidature au label French-tech, puisque c'est un véritable demi-cercle, si je puis dire, de l'activité numérique qui s'étend de la Cité numérique jusqu'aux Bassins à Flots en passant par Darwin ou par le quartier Saint Pierre.

Sur Agora, et sur l'Ecole d'Architecture, l'Ecole d'Architecture souhaite se repositionner dans Bordeaux. J'ai reçu il n'y a pas très longtemps son directeur qui a même « choisi » un emplacement vraisemblablement sur la rive droite qui lui paraîtrait convenir tout à fait à la vocation de l'école.

La seule réponse à cette question c'est celle du ministère de la Culture. Est-ce que le ministère de la Culture va inscrire l'Ecole d'Architecture de Bordeaux sur la liste des écoles dont il va financer le réaménagement ? Je le souhaite de tout cœur.

Si, compte tenu de votre influence en haut lieu vous pouvez y aider, je m'en réjouirais, bien entendu.

Ce n'était pas du tout venimeux... C'était sincère.

Je ne vais pas reprendre tout ce qu'a dit excellemment Fabien ROBERT. Je voulais simplement souligner, comme tout le monde l'a fait à quelques exceptions près rarissimes, la qualité du travail qui a été accompli, y compris d'ailleurs dans l'état des lieux, accompli par Fabien ROBERT et par tous ceux qui l'ont aidé à élaborer ce document et ces propositions.

Je voudrais en second lieu me réjouir de la qualité du débat que nous venons d'avoir. Ce n'est pas toujours le cas sur la culture. Mais je pense qu'aujourd'hui le débat a été constructif, il n'a pas été caricatural et il nous a permis d'avancer.

Il faut continuer. Je vous appelle à participer à l'élaboration définitive de ce document en liaison avec le Conseil Consultatif des Acteurs Culturels où toutes les sensibilités seront représentées. Cela va de soi.

Si aujourd'hui Bordeaux est considérée comme l'une des villes les plus attractives de France et parfois même dans certains classements comme la plus attractive de France, elle le doit à beaucoup de facteurs, notamment à la qualité de son offre culturelle.

Je crois que là-dessus il faut être tout à fait clair. Les témoignages en sont nombreux. Je ne parle pas simplement des classements qui se sont multipliés mais également de ce qui nous revient de ceux qui viennent s'installer dans notre ville ou qui ont l'occasion de la fréquenter.

Donc nous avons une base solide et là-dessus nous pouvons, je pense, donner un nouvel élan.

Je dis tout de suite que le budget 2015 de la culture ne sera pas mirifique. C'est très clair. Parce que la Ville ne pourra pas se substituer à tous ceux qui se désengagent, en particulier à l'Etat et au Conseil Général.

Je dirai simplement à M. ROUYEYRE qu'on ne peut pas à la fois regretter que le Conseil Général perde sa compétence générale et nous expliquer qu'il n'a pas vocation à intervenir dans le domaine de la culture. S'il avait une compétence générale c'est bien qu'il était autorisé à y intervenir, ce qu'il fait de moins en moins et ça nous pose beaucoup de problèmes.

Voilà. On ne va pas reprendre ce débat. L'essentiel c'est de progresser. Je pense que ce débat est un bon début dans ce travail qui nous attend.

Il n'y a pas de vote puisqu'il s'agissait d'une communication.

M. LE MAIRE. -

Je voudrais peut-être souhaiter maintenant que chacun respecte le temps de parole prévu par le règlement intérieur. Si sur tous les autres dossiers on pouvait se limiter à 5 minutes ça nous permettrait d'avancer.

D-2014/499**Représentation des Elus au sein d'organismes divers et des commissions. Modification. Décision.**

Monsieur Alain JUPPE, Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

L'article L 2121-33 du Code des Collectivités Territoriales prévoit que le Conseil Municipal "procède à la désignation de ses membres ou des délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs dans les cas et conditions prévus par les dispositions du Code et des textes régissant ces organismes".

Je vous invite donc à procéder à la désignation de ces membres, pour les organismes suivants :

ECOLES ELEMENTAIRES

ETABLISSEMENTS	
BEL AIR	M. DUPOUY (en remplacement de Mme BERNARD)
PINS FRANCS	Mme BERNARD (en remplacement de M. DUPOUY)

Par ailleurs, en complément de la délibération D-2014/176 du 4 avril 2014 créant les 4 commissions permanentes, ainsi que de la délibération D-2014/180 désignant les élus au sein de ces 4 commissions, je vous propose la nomination de Mme Emmanuelle AJON ainsi que de Mr Nicolas GUENRO au sein de la 2^{ème} commission « Aménagement Urbain, Economie, Tourisme ».

Je vous prie d'en délibérer.

ADOpte A L'UNANIMITE

M. LE MAIRE. -

Qui souhaitait intervenir sur ce dossier qui n'appelle pas de présentation particulière ?

Mme AJON

MME AJON. -

Monsieur le Maire, chers collègues, cette délibération est l'occasion de souligner que certains des établissements scolaires de Bordeaux n'ont toujours pas de représentants du Conseil Municipal de Bordeaux au sein de leur conseil d'école, alors que nous sommes en train d'entamer la fin du premier trimestre scolaire.

Cette absence nous apporte des interrogations.

Ces écoles sont-elles différentes des autres ? N'ont-elles pas de besoins ? Ou manque-t-il simplement de volontaires au sein des Conseillers Municipaux de la majorité pour siéger au sein de ces écoles principalement situées dans le quartier de Bacalan ?

Je ne peux pas croire que c'est la méconnaissance du rôle des conseils d'écoles qui est un organe fondamental dans la prise des grandes décisions dans la vie de l'école et un lieu fondamental de discussions entre l'école, le système scolaire et la municipalité.

Je ne peux donc croire à cette méconnaissance alors que vous aviez vous-même lors du Conseil de juillet largement manifesté votre intérêt pour ces conseils d'écoles, alors que nous vous proposons d'y participer, entre autres propositions que nous vous faisons, pour améliorer la démocratie locale et participative en respectant plus largement la démocratie représentative dans la gouvernance municipale.

Nous voyons là une difficulté d'avoir une disponibilité des Conseils Municipaux de la majorité municipale pour offrir une égalité de lien entre ces écoles et la Ville.

Aussi les élus socialistes vous proposent de siéger au sein de ces conseils d'écoles pour pallier à cette difficulté.

En effet, vous ne pouvez préférer ne pas accompagner certains parents et élèves bordelais par une simple crainte d'une démocratie participative locale s'ouvrant plus au respect des différentes couleurs politiques, qui est en réalité faite de simples citoyens engagés et non pas d'affreux mercenaires que vous enverriez dans les écoles. Merci.

M. LE MAIRE. -

Voilà une novation importante. Si je comprends bien vous vous proposez de représenter la municipalité dans les conseils d'écoles pour défendre la politique qui est la sienne. Donc c'est vraiment une nouvelle importante.

Mme CUNY

MME CUNY. -

Mme AJON je vais vous répondre. Je crois que vous vous êtes un peu trompée parce que dans chaque école de la ville...

Est-ce que vous pouvez juste me laisser terminer s'il vous plaît au lieu de me dire non... ?

Dans chaque école de la ville nous avons un élu de la Mairie de Bordeaux qui siège. Cette délibération c'est un changement d'école. M. DUPOUY va maintenant siéger à l'école Bel Air alors qu'il siégeait à l'école Pins Francs auparavant, et Mme BERNARD va siéger à l'école Pins Francs.

Nous avons dans l'ensemble des écoles de la ville un élu de la Mairie de Bordeaux qui siège. Ce qu'il peut se passer c'est lorsque vous avez 10 conseils d'écoles le même soir, et ça arrive...

Ne me faites pas dire ce que je ne veux pas dire, Mme AJON. Il y a bien un élu affecté à chaque école de la Ville de Bordeaux. C'est la première chose.

La deuxième chose, en effet lorsque vous avez 10 conseils d'écoles le même soir c'est compliqué d'avoir des élus, notamment des élus qui siègent dans ces conseils d'écoles. Mais nous allons mettre une nouvelle organisation en place pour que l'ensemble des dates des conseils d'écoles soient vraiment prévues à l'avance et que les élus puissent être présents.

Sachez aussi que lorsqu'un élu ne peut pas être présent on s'organise pour qu'il soit remplacé par un autre élu.

D'autre part je ne vois pas pourquoi vous parlez « d'affreux mercenaires. » Je trouve ce discours un peu particulier, Mme AJON. Et nous n'avons aucune difficulté et aucune crainte par rapport à la démocratie participative dans les conseils d'écoles.

M. LE MAIRE. -

Mme AJON

MME AJON. -

Nous demandons à participer pour faire le lien entre la ville et les parents d'élèves comme cela se fait dans les collèges et dans les lycées et où ça se passe très bien.

Mais je pense que nous devrions avoir la liste entière des conseillers qui siègent dans les conseils d'écoles puisque certains ne sont pas passés dans ce cas-là devant le Conseil Municipal puisque certaines écoles n'ont pas été présentées, en particulier sur le territoire de Bordeaux Maritime Bacalan.

M. LE MAIRE. -

Ma position là-dessus est constante, elle ne variera pas, c'est la municipalité qui est représentée dans les conseils d'écoles. Nous avons fort à faire d'ailleurs pour répondre aux interpellations qui nous sont lancées par des associations dont tout le monde sait qu'elles sont extrêmement proches de votre formation politique. Donc toute l'information vous remonte en temps réel.

Oh... Le signe négatif ne convaincra absolument personne, ni même vous parce que vous souriez en faisant non. Donc c'est bien que vous êtes convaincue du contraire.

Je mets aux voix cette délibération.

Qui est contre ?

M. FELTESSE

M. FELTESSE. -

Laissez-moi vous faire part de mon étonnement. C'est une drôle de conception de la vie associative, des conseils d'écoles et des fédérations de parents d'élèves quelles qu'elles soient : FCPE, PEP, ou indépendantes.

M. LE MAIRE. -

Très bien. M. FELTESSE, la tartuferie ça fait rire. Ne renions pas nos proximités respectives.

J'ai mis ça aux voix.

Qui est contre ?

Pas d'abstentions sur cette modification ?

(Aucune)

D-2014/500

**Appui au programme national de sortie de crise malienne.
Participation au Fonds de solidarité des collectivités
françaises pour le Mali et le Sahel. Autorisation. Décision.**

Monsieur Alain JUPPE, Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Comme vous le savez, en 2012, le Mali a traversé à une crise profonde qui a eu de graves conséquences sur les plans politique, socioéconomique et humanitaire et sur ceux de la sécurité et des droits de l'homme.

Un an après en 2013, cette situation sécuritaire au Mali s'est gravement détériorée lorsque les éléments d'Ansar Eddine et du Mouvement unité et jihad en Afrique de l'Ouest, avec l'appui d'Al-Qaida au Maghreb islamique ont lancé une offensive dans le Nord du pays et occupé dans des conditions atroces les trois régions administratives du Nord (Gao, Kidal, Tombouctou) ainsi qu'une bonne partie de la région de Mopti.

Cette situation a conduit les autorités maliennes à demander l'aide de la France pour défendre la souveraineté du Mali et rétablir son intégrité territoriale. C'est ainsi que les opérations militaires française et africaine menées conjointement avec l'armée malienne ont permis **le retour de l'armée et de l'administration malienne, la tenue d'élections présidentielle et législative sur l'ensemble du territoire malien.**

Depuis, les élus locaux, au travers des organisations comme l'Association des Maires Maliens, l'Association des Régions du Mali, le Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de l'Aménagement du Territoire, ont développé différentes actions de lobbying...

Objectif principal : sensibiliser les partenaires français et européens sur la problématique de relance du processus démocratique, de sécurisation, de reconstruction des infrastructures et de développement du Mali.

Rappel :

- **mars 2013 - Lyon a accueilli la Conférence** sur « les collectivités territoriales pour la paix et le développement au Mali »,
- **mai 2013- Bruxelles a accueilli la Conférence** des donateurs pour le développement et la paix au Mali. Cette conférence était organisée par l'Union Européenne et la France qui se sont associées au Mali. Elle était co-présidée par José-Manuel Barroso, Président de la Commission européenne et Dioncounda Traoré, alors Président de la République du Mali, en présence du Président de la République Française.

Objectif de ces deux rencontres :

- lancer, d'une seule voix, un appel solennel à l'ensemble de la communauté internationale à mobiliser tout l'appui nécessaire à la gestion de sortie de crise, **notamment pour renforcer le rôle incontournable des collectivités maliennes.**
- dégager des priorités d'action pour les maliens et la communauté internationale, et fédérer l'appui au développement du Mali.

A la suite de ces différentes conférences, un « Programme national de relance pour le développement durable du Mali » a été élaboré.

Le Réseau français des collectivités territoriales « Cités Unies France », a été mandaté par le gouvernement français pour :

- coordonner l'action des collectivités françaises dans des domaines d'action bien ciblés,
- mettre en place un Fonds de solidarité des collectivités françaises pour le Mali et le Sahel.

La Ville de Bordeaux, adhérente à Cités Unies France (CUF), et partenaire privilégié de Bamako dans le cadre de la coopération décentralisée, souhaite s'inscrire dans cette dynamique en apportant son soutien à ce « Programme de relance » au travers de ce Fonds de Solidarité - qui a précisément - pour objet de soutenir les collectivités françaises engagées dans cette démarche collective.

Bordeaux souhaite se positionner sur un des volets retenus par la Commission Européenne et le Ministère français des Affaires Etrangères : « **dialogue inter-maliens (élus municipaux et société civile)** ». Il s'agira d'organiser, à Bamako et à l'intérieur du pays, des séminaires de formation et de sensibilisation sur des problématiques que les maliens eux-mêmes jugeront prioritaires dans la situation actuelle.

Pour ce faire, Bordeaux accueillera, du 1^{er} au 5 décembre prochain, une vingtaine de Maires Maliens choisis de concert avec Cités Unies France, l'Ambassade de France au Mali et l'Association des Municipalités du Mali **pour un Séminaire de co-construction du contenu de l'appui bordelais.**

Les conclusions de cette rencontre feront l'objet d'une communication spécifique au Conseil Municipal de janvier 2015.

Je vous demande donc, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

→ m'autoriser à verser la somme de **30 000 €** (TRENTE MILLE EUROS) à Cités Unies France.

→ m'autoriser à signer la convention, ci-annexée.

Ces dépenses seront imputées sur le budget 2014 de la Ville de Bordeaux - Fonction BX 041
– Compte 6574 – Natana 1226.

ADOpte A L'UNANIMITE



CONVENTION DE PARTENARIAT

Entre les soussignés,

La Ville de Bordeaux, représentée par Monsieur Alain JUPPÉ, Maire de Bordeaux, dûment habilité en vertu d'une délibération du Conseil Municipal ... en date du...., et reçue à la Préfecture de la Gironde en date du

d'une part,

et l'Association Cités Unies France (CUF) sise 9 rue Christiani, 75018 Paris, représentée par Monsieur Bertrand GALLET, Directeur général,

d'autre part,

Il a été préalablement exposé que :

Dans le cadre de sa politique internationale, la ville de Bordeaux a défini plusieurs axes prioritaires dont celui des relations avec des villes partenaires. Au-delà des programmes d'actions élaborés avec ses villes jumelles, la ville de Bordeaux, adhérente à Cités Unies France (CUF), apporte également son soutien aux projets collectifs et concrets menés au sein de cette Association.

Pour ce faire, la ville de Bordeaux considère que la méthode de réflexion commune et de travail collectif initiée par CUF dans le cadre des Fonds de solidarité proposés aux collectivités françaises, **répond à l'exigence de soutien aux collectivités territoriales, fragilisées par une situation de crise dans leur pays (catastrophe naturelle, déstabilisation économique, politique et sociale).**

Le « **Fonds de solidarité des collectivités françaises pour le Mali et le Sahel** », a précisément pour objet de financer des projets d'appui aux collectivités territoriales maliennes, qui au sortir de la grave crise que connaît le pays depuis 2012, ne sont pas en mesure, seules :

- ni de rééquiper a minima leurs locaux détériorés durant la crise,
- ni de relancer les services de base aux populations les plus fragiles de leurs territoires,
- ni d'initier localement des actions de sensibilisation en vue de garantir la cohésion sociale et la réconciliation.

Afin de répondre effectivement à ces défis, Cités Unies France a mis en place :

un comité qui regroupe les collectivités françaises ayant ou souhaitant abondé ce Fonds, les services concernés du Ministère français des Affaires étrangères en France et au Mali, les associations nationales maliennes de collectivités, représentées par l'Association des Municipalités du Mali.

une Convention avec les associations nationales maliennes de collectivités, représentées par l'Association des Municipalités du Mali, signée le 2 juillet 2013, qui a permis de mettre en œuvre les premières actions de solidarité.

Souhaitant s'associer à cette démarche institutionnelle, la ville de Bordeaux a choisi d'abonder ce « Fonds de solidarité » à hauteur de 30 000 € pour apporter son appui à la mise en œuvre d'un des volets retenus par la Commission Européenne et le Ministère français des Affaires Etrangères : « dialogue inter-maliens (élus municipaux et société civile) ».

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1 - Objet de la convention

La présente convention a pour objet de fixer les modalités de versement de la contribution de la ville de Bordeaux au « Fonds de solidarité des collectivités françaises pour le Mali et le Sahel », pour la réalisation de l'action préalablement exposée au bénéfice de collectivités maliennes.

Cette convention pourrait faire l'objet d'un avenant à l'issue des travaux des Maires maliens qui doivent se réunir, à Bordeaux, pour une co-construction de l'appui bordelais.

Article 2 - Engagements de Cités Unies France

Cités Unies France s'engage à mettre en œuvre les moyens financiers et techniques nécessaires à la réalisation des actions de solidarité définies à l'article 1 ci-dessus, et à :

- a) désigner en qualité de commissaire aux comptes un expert comptable ou un comptable agréé, dont Cités Unies France fera connaître le nom à la ville de Bordeaux, dans les trois mois suivant la notification de la présente convention.
- b) porter à la connaissance de la ville de Bordeaux toute modification concernant :
 - les statuts,
 - le président de l'association,
 - la composition du conseil d'administration et du bureau,
 - le trésorier, le commissaire aux comptes.
- c) faciliter le contrôle, par la ville de Bordeaux ou par toute personne habilitée à cet effet, de l'emploi des fonds, notamment par l'accès aux documents administratifs et comptables, ainsi qu'à toutes pièces justificatives.
- d) conserver l'ensemble des pièces justificatives ou des copies certifiées conformes de l'action menée pendant 10 ans.
- e) faire connaître sur ses supports de communication, la participation de la ville de Bordeaux au financement de l'opération à laquelle sa subvention au Fonds de solidarité aura été affectée.

Article 3 - Engagements de la ville de Bordeaux

La ville de Bordeaux s'engage à soutenir financièrement les actions de solidarité définies à l'article 1 ci-dessus, en versant une subvention de 30 000 € au « Fonds de solidarité des collectivités françaises pour le Mali et le Sahel » de l'association Cités Unies France, créé spécifiquement pour soutenir les collectivités maliennes dans leur sortie de crise, par le retour à la paix et la relance des services de base aux populations.

Article 4 - Modalités de versement de la subvention

Le versement de cette subvention est effectué sur le compte établi au nom de l'Association Cités Unies France, ouvert au Crédit Mutuel, agence Paris 8 Europe - Code banque : 10278 - Code guichet : 04101 - Compte n° 00029714318 - clé : 94

Cette dépense sera imputée sur le budget 2014 de la Ville de Bordeaux - Fonction BX 041 – Compte 6574 – Natana 1226.

Article 5 - Responsabilités

La réalisation des actions de solidarité, définies à l'article 1 ci-dessus, est placée sous la responsabilité exclusive de Cités Unies France.

Article 6 - Impôts et taxes

Cités Unies France fera son affaire personnelle de toutes les taxes et redevances relatives à la réalisation des actions de solidarité définies à l'article 1 ci-dessus.

Article 7 - Date d'effet et durée de la convention

La présente convention prend effet le jour de sa notification à l'Association Cités Unies France.

Elle est conclue pour une durée d'un an. Toute reconduction tacite est exclue. Le cas échéant, une nouvelle convention devra intervenir pour une nouvelle période.

Article 8 - Condition de résiliation de la convention

La présente convention peut être résiliée à tout moment par chaque partie, si bon lui semble, en cas d'inobservation de l'une quelconque des obligations convenues dans le présent acte, sans préjudice de dommages-intérêts éventuels. La résiliation sera effective à l'issue du délai de préavis d'un mois commençant à courir à compter de l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

La présente convention sera résiliée de plein droit sans préavis, ni indemnité en cas de dissolution ou de liquidation judiciaire de Cités Unies France.

Article 9 - Restitution éventuelle des fonds versés

Seront restitués à la ville de Bordeaux les sommes qui n'auront pas été utilisées ou auront été utilisées pour un objectif qui n'a pas été prévu par la présente convention.

En outre, la ville de Bordeaux se réserve le droit d'exiger le remboursement de tout ou partie des sommes versées, au regard de la qualité des prestations effectuées par l'association Cités Unies France, au jour de la notification d'utilisation des fonds.

Article 10 - Règlement des litiges

Les litiges éventuels qui n'auront pu recevoir de solution amiable, seront déférés au Tribunal Administratif de Bordeaux.

Fait à Bordeaux, en deux exemplaires, le 27 octobre 2014

Pour la Ville de Bordeaux,

Pour Cités Unies France,

Alain JUPPÉ
Maire

Bertrand Gallet
Directeur général